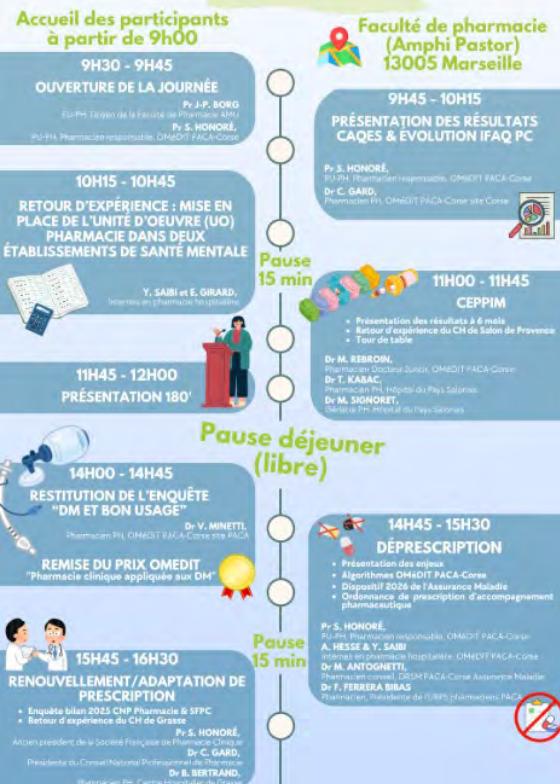


4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

9h30 - 9h45

9H30 - 9H45  
OUVERTURE DE LA JOURNÉE

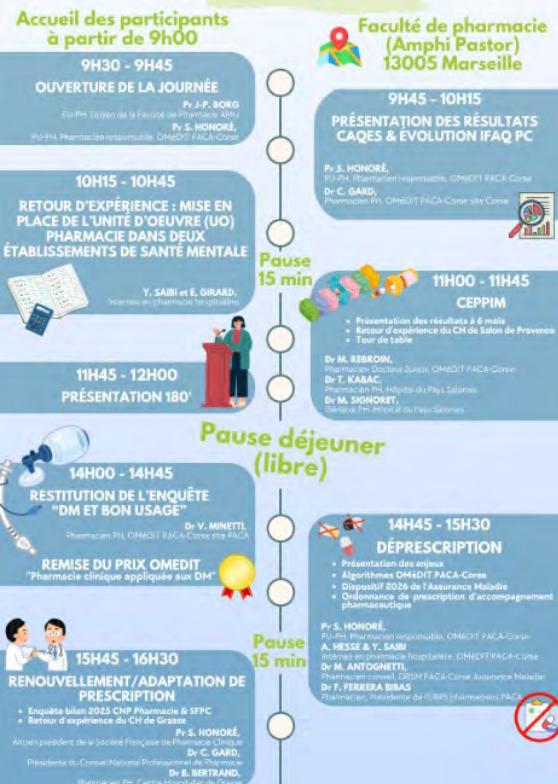
Pr J-P. BORG

PU-PH, Doyen de la Faculté de Pharmacie AMU

Pr S. HONORÉ,

PU-PH, Pharmacien responsable, OMéDIT PACA-Corse

4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

9h45 – 10h15



9H45 - 10H15

# PRÉSENTATION DES RÉSULTATS CAQES & ÉVOLUTION IFAQ PC

**Pr S. HONORÉ,**  
PU-PH, Pharmacien responsable, OMéDIT PACA-Corse

**Dr C. GARD,**  
Pharmacien PH, OMéDIT PACA-Corse site Corse

# Présentation des résultats CAQES PACA-Corse 2024

## Evolutions IFAQ/ IFEPS Pharmacie Clinique

Pr Stéphane HONORE – Dr Claudine GARD  
OMéDIT PACA Corse

Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE



04 décembre 2025

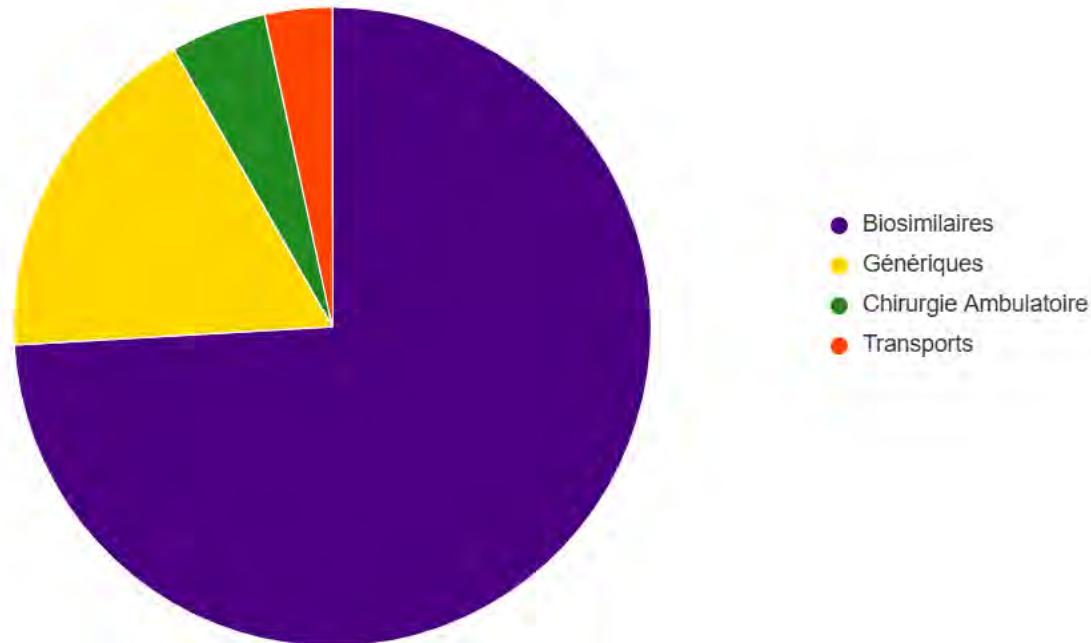
# Introduction aux Indicateurs CAQES

- I. CAQES : Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficience des Soins.
- II. Focus : Pertinence, qualité et sécurité des produits de santé
- III. Indicateurs régionaux couverts :
  1. Assurance Maladie: PHEV Biosimilaires et Génériques + Chirurgie Ambulatoire et transport en PACA
  2. OMéDIT PACA Corse: MO (Médicaments Onéreux), DMI (Dispositifs Médicaux Implantables), PC (Pharmacie Clinique).
- IV. Objectif global : Maîtriser les dépenses inutiles et optimiser les prises en charge.

# Indicateurs régionaux CAQES Assurance Maladie

## PACA :

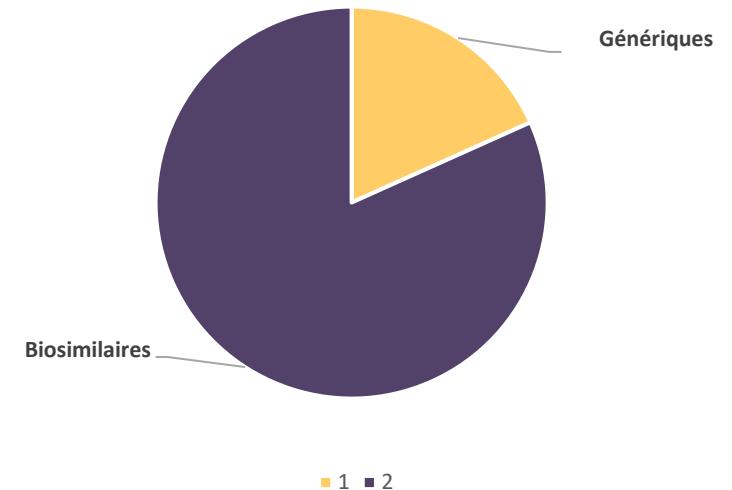
- Biosimilaires : 407 500€
- Génériques : 85 000 €
- Chirurgie Ambulatoire : 25 000 €
- Transports : 17 500 €
- Total : 535 000 €**



## Corse :

- Biosimilaires : 45 786€
- Génériques : 10 249 €

**Total : 56 035 €**



# Indicateurs OMéDIT en PACA

- **MO** (Médicaments Onéreux) : Budget total attribué de **126 330, 59 €**, réparti selon le nombre de MO 2024, la part de chaque établissement, scores (S1/S2), résultat indicateur.
- **DMI** (Dispositifs Médicaux Implantables) : Budget total **de 210 550, 97 €**, basé sur le nombre de DMI 2024, parts, audits, scoring.
- **PC** (Pharmacie Clinique) : Budget total de **368 464, 20 €** réparti en fonction de l'activité des établissements, de la complétude du plan d'action (scores), des résultats des indicateurs

Le **total des montants d'intéressement** est de **705 345, 76 €**

# Indicateurs OMéDIT en Corse

- **MO** (Médicaments Onéreux) : Budget total attribué de **20 576 €**, réparti selon le nombre de MO 2024, la part de chaque établissement, scores , résultat indicateur.
- **DMI** (Dispositifs Médicaux Implantables) : Budget total **de 27 433 €**, basé sur le nombre de DMI 2024, parts, audits, scoring.
- **PC** (Pharmacie Clinique) : Budget total **de 52 671 €**, réparti en fonction de l'activité des établissements, de la complétude du plan d'action (scores), des résultats des indicateurs

Le **total des montants d'intéressement** est de **100 680 €**

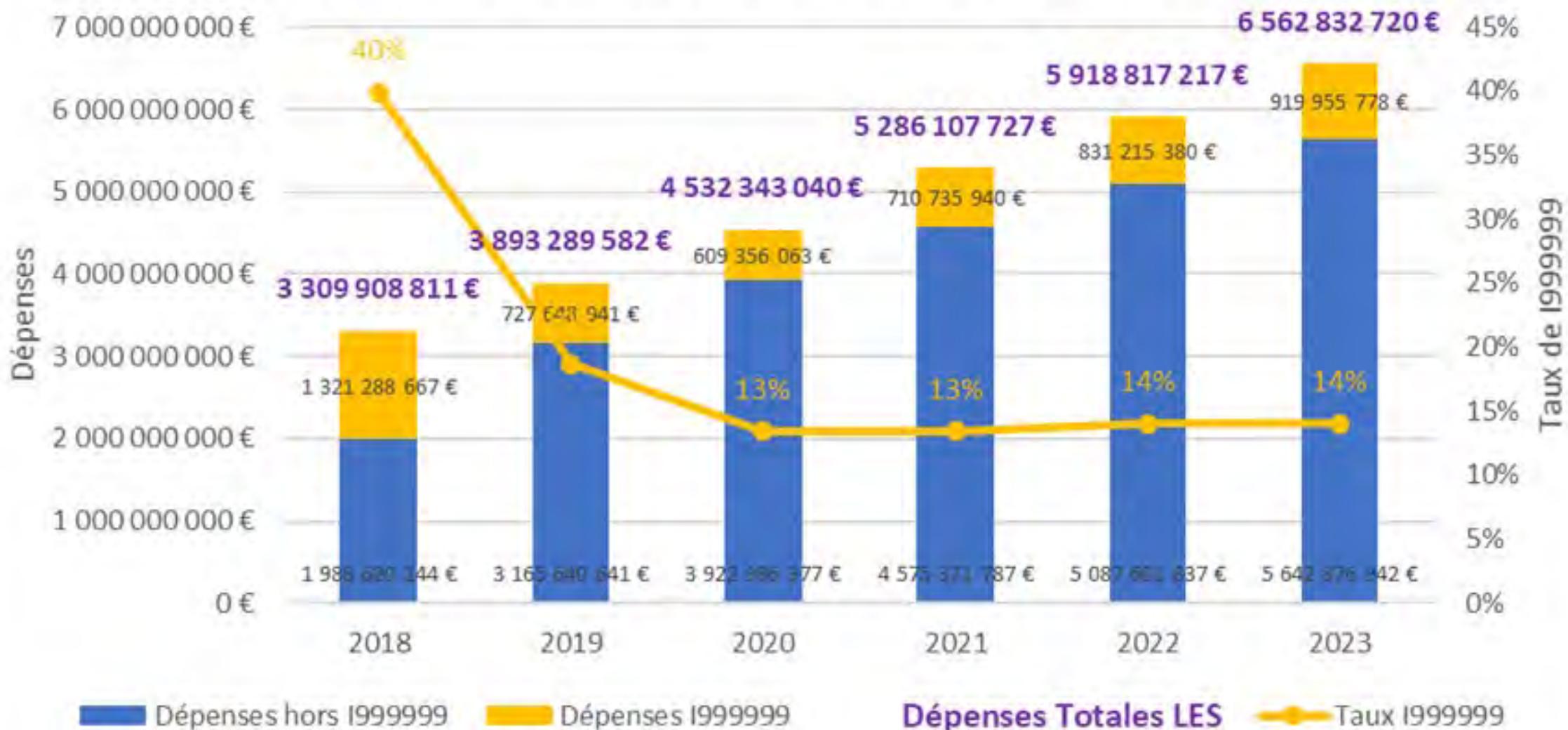
# MO - Médicaments Liste en Sus

- I. La maîtrise de la croissance des dépenses pour garantir la pérennité du système de santé est un objectif constant. Un des efforts repose sur la maîtrise des dépenses inutiles, par des prescriptions non pertinentes
- II. Évaluer la pertinence des prescriptions, réduire les dépenses liées à des prises en charge inefficaces ou non recommandées.
- III. Vérifier le respect des conditions applicables aux prescriptions hors AMM, hors RTU et hors essais cliniques.
- IV. Vérifier la complétude des données transmises.

# Déclinaison Opérationnelle MO

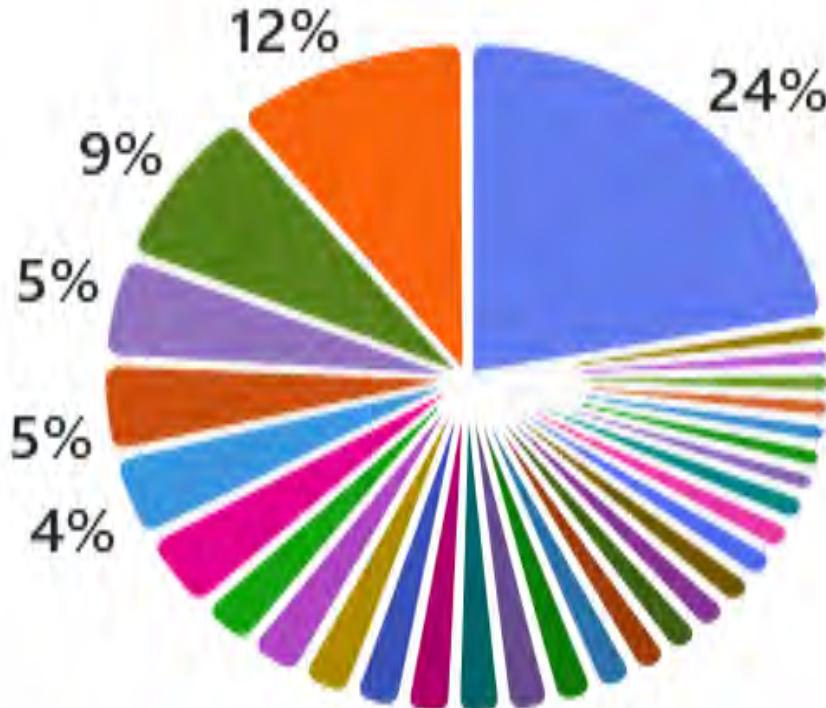
- I. Organiser et transmettre à l'OMéDIT l'argumentaire des **prescriptions hors AMM** (100% prescriptions hors AMM argumentées)
- II. Suivre les **anomalies codage dans le PMSI** et mettre en place les actions correctives

## Evolution des dépenses hors GHS et de l'indication I999999 (MCO)



# Résultats

- I. 1 établissement fermé
- II. 2 établissements non répondeurs
- III. 30 établissements dans la cible fixée.
- IV. 3 établissements avec 50% de malus (retour d'un seul semestre sur deux)



APHM CHU DE NICE INSTITUT PAOLI CALMETTES CHITS HOPITAL SAINT JOSEPH HOPITAL EUROPEEN  
CENTRE ANTOINE LACASSAGNE POLYCLINIQUE SAINT JEAN HOPITAL PRIVE DE PROVENCE  
CLINIQUE SAINT GEORGE CH D'AVIGNON HENRI DUFFAUT CH FREJUS ST RAPHAEL  
HP A. TZANCK MOUGINS SOPHIA ANTIPOlis CH DE CANNES SIMONE VEIL HOPITAL PRIVE CLAIRVAL  
CH LA DRACENIE DE DRAGUIGNAN HOPITAL PRIVE LA CASAMANCE HOPITAL PRIVE TOULON HYERES SAINT JEAN  
HOPITAL PRIVE BEAUREGARD CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE CH SALON DE PROVENCE  
CHI DE MANOSQUE LOUIS RAFFAII CH MARTIGUES CH D'ANTIBES JUAN LES PINS HOPITAL PRIVE VERT COTEAU  
CH ARLES CLINIQUE DU PARC IMPERIAL HOPITAUX PEDIATRIQUES NICE CHU LENVAL  
CH INTERCOMM DES ALPES DU SUD (CHICAS) CLINIQUE DU CAP D'OR

## Résultats MO

- **Volumes et Parts** : APHM domine (105 231 MO, 24,3% part), suivi de CHU Nice (50 674, 11,7%). Total régional : 433 440.
- **Scores et Taux** : La plupart ont score 2 ( $S1+S2=2$ ), taux 1 (plein intérressement). Exceptions : CH D'Avignon (taux 0.5, malus 2 730 €), CH D'Antibes (taux 0.5, malus 1 122 €), CHICAS (taux 0.5, malus 929 €). Bonus global +177 € par ES performant Bastia (Malus taux sup/cible)
- **Attentes** : moyenne régionale <15% ou 10% Corse

# Contexte de l'Indicateur DMI

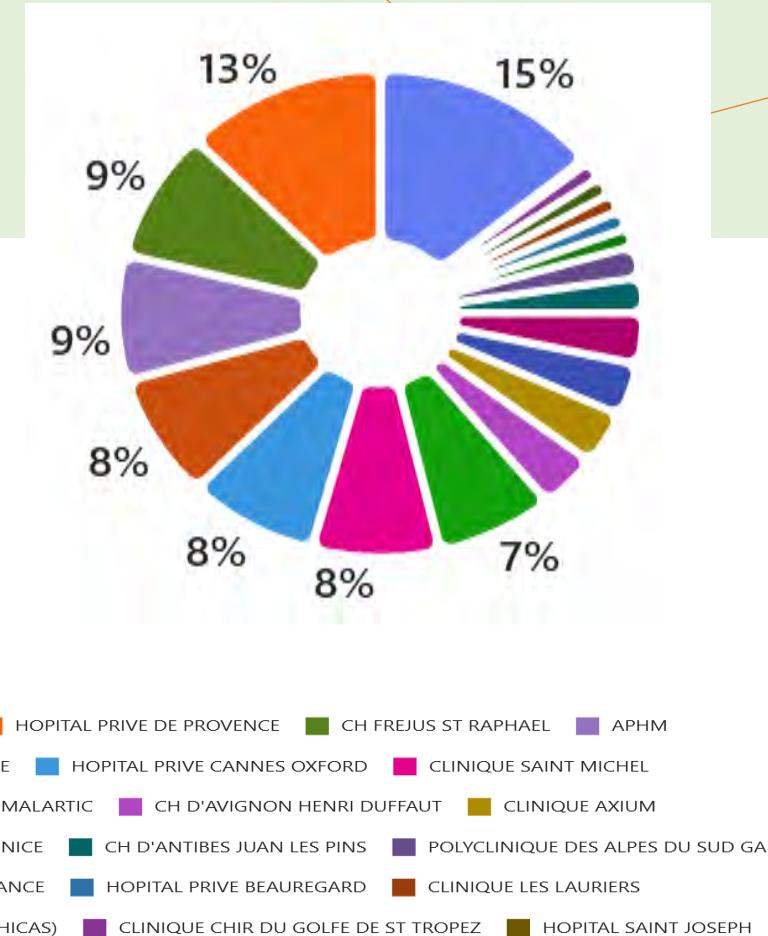
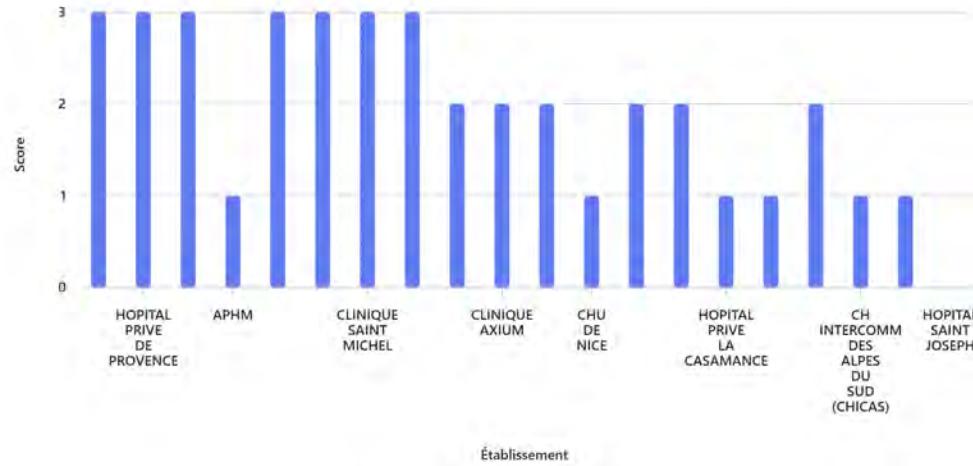
- I. La traçabilité sanitaire des DMI dans les ES et l'information des patients a été mesurée en PACA (audit CAQES 2020) : **la réglementation est partiellement appliquée.**
- II. Décret n°2006-1497 : Obligation de traçabilité.
- III. Règlement UE 2017/745 : Système d'Identification Unique (IUD).
- IV. Arrêté du 8/09/2021 : Management de la qualité du circuit DMI.
- V. Critère HAS 1.1-10 : Information du patient sur les DM implantés.

# Déclinaison Opérationnelle DMI

## Actions

- Cartographie ANAP/RESOMEDIT (accompagnement OMéDIT)  
**+ plan d'actions = 2 points**
- Audit : Traçabilité dans DPI et information patient= **1 point**

# Résultats DMI PACA



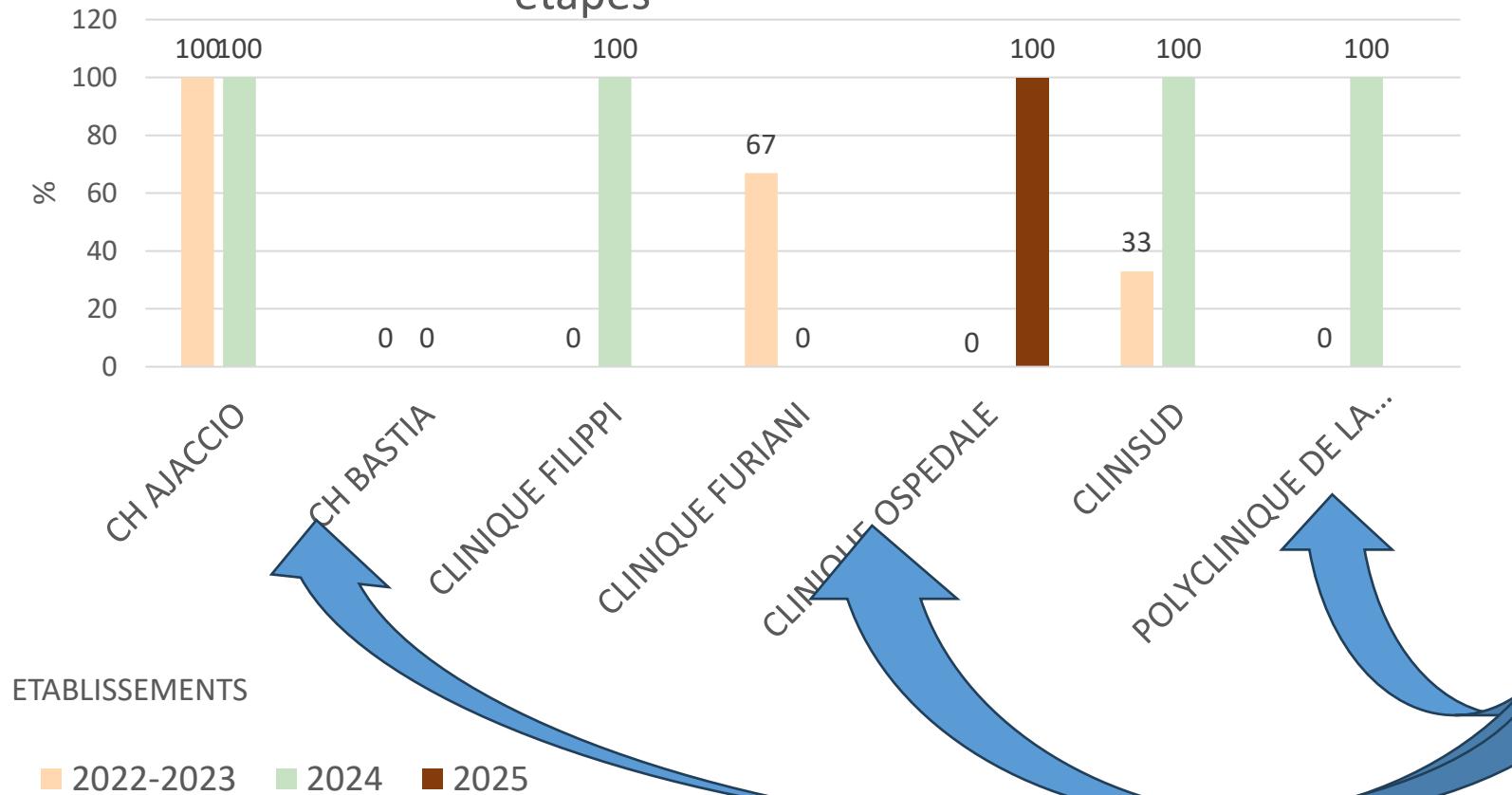
**Volumes et Parts** : APHM leader (65 552 DMI, 35,1%), CHU Nice (25 040, 13,4%).

**Audits et Scoring** : Hauts scores (3/3) pour cliniques comme Saint George (15 323 DMI), Provence (11 883).

APHM/CHU Nice à 1/3 (audit bas). Malus élevés pour bas scores (ex. : APHM malus 52 609 €).

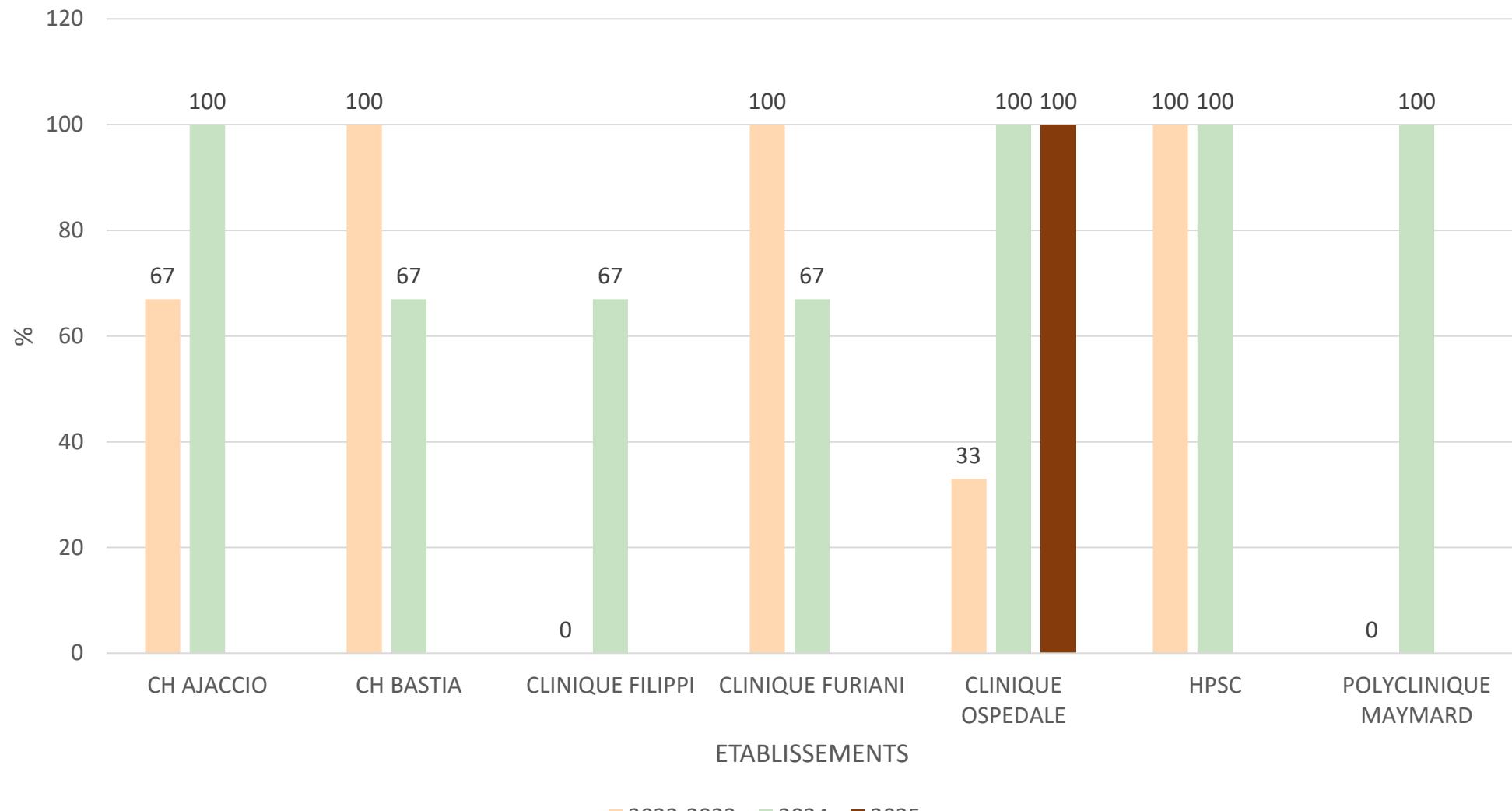
**Argumentation** : Aligné sur fiche (audit OMéDIT attendu "oui"). Bonus net +95 656 €. Cependant, 20% des ES ont scoring 1, soulignant **des lacunes en informatisation**

## Utilisation d'un lecteur automatique de code à toutes les étapes

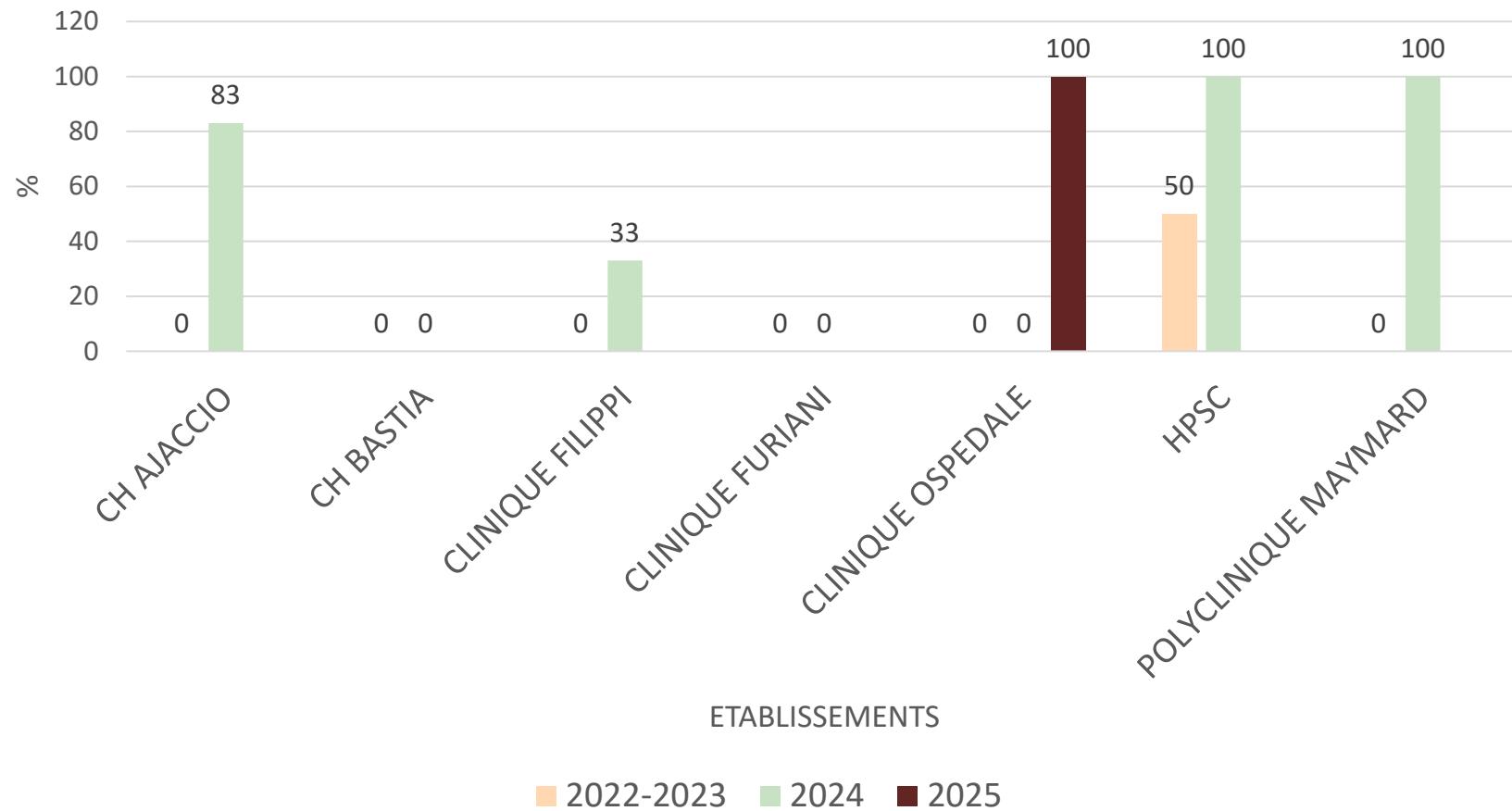


AAP  
Financé  
ARS  
Corse

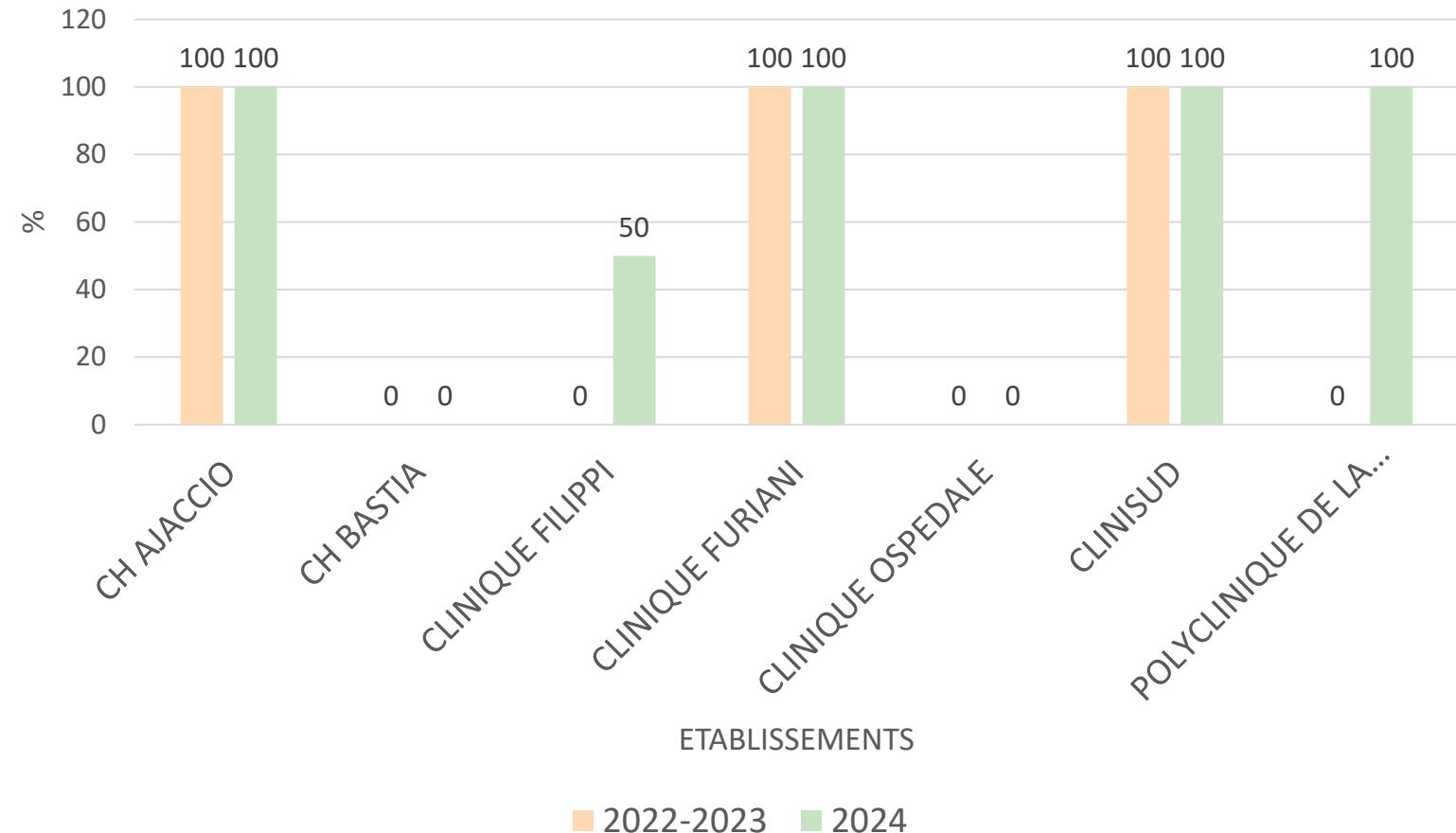
## CONCLUSION FLUX INFORMATIQUE PUI 2022-2023 ET 2024



## Utilisation d'un lecteur automatique de code à toutes les étapes



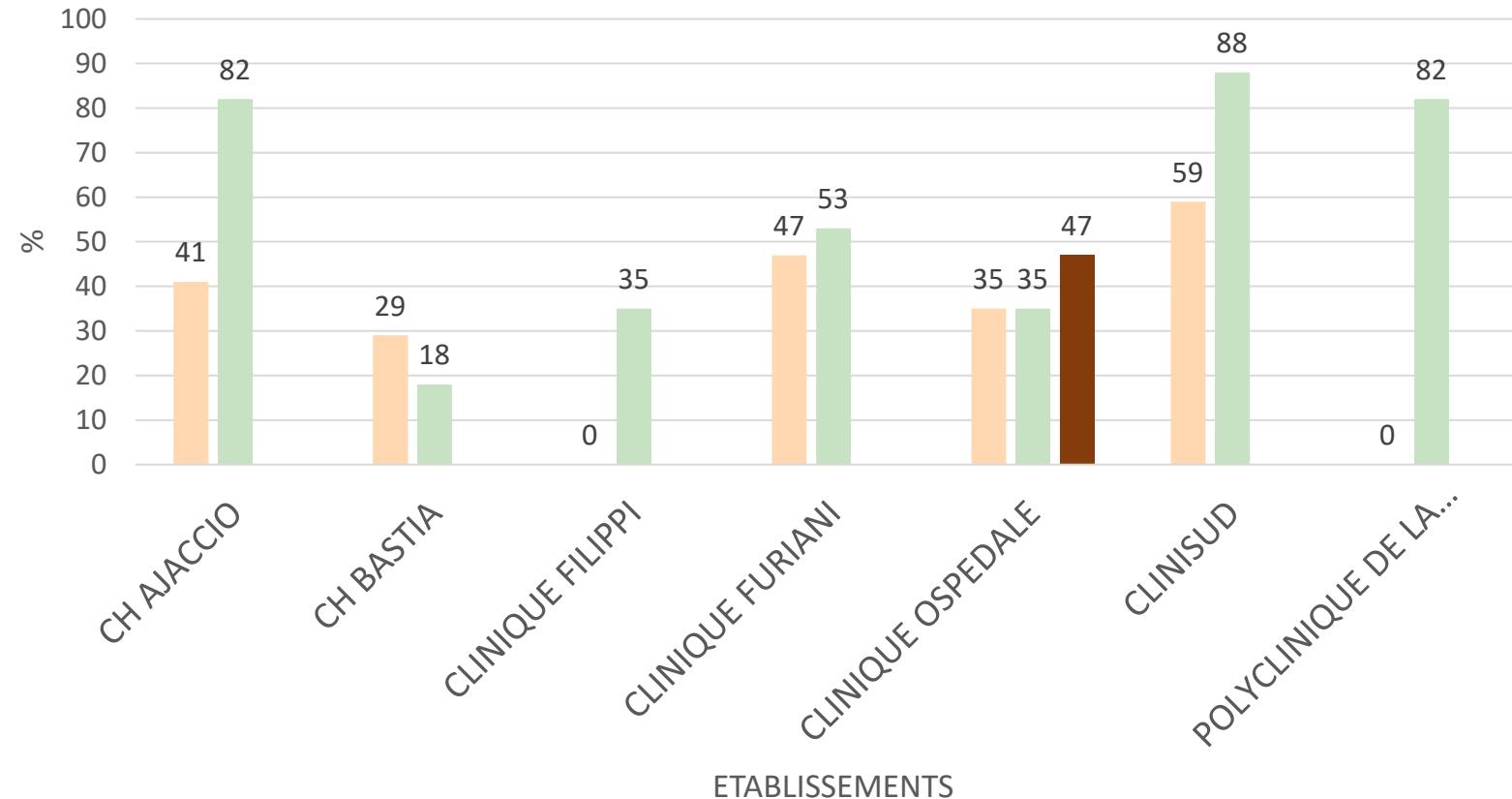
## CONCLUSION OPTIMISATION FLUX PMSI



# Interopérabilité circuit global 2024-2025

Communication de tous logiciels de l'établissement entre eux plus avec les logiciels extérieurs intervenant dans le circuit des DMI

## Evolution de l'interopérabilité du circuit global



Corse : GT OMéDIT DMI

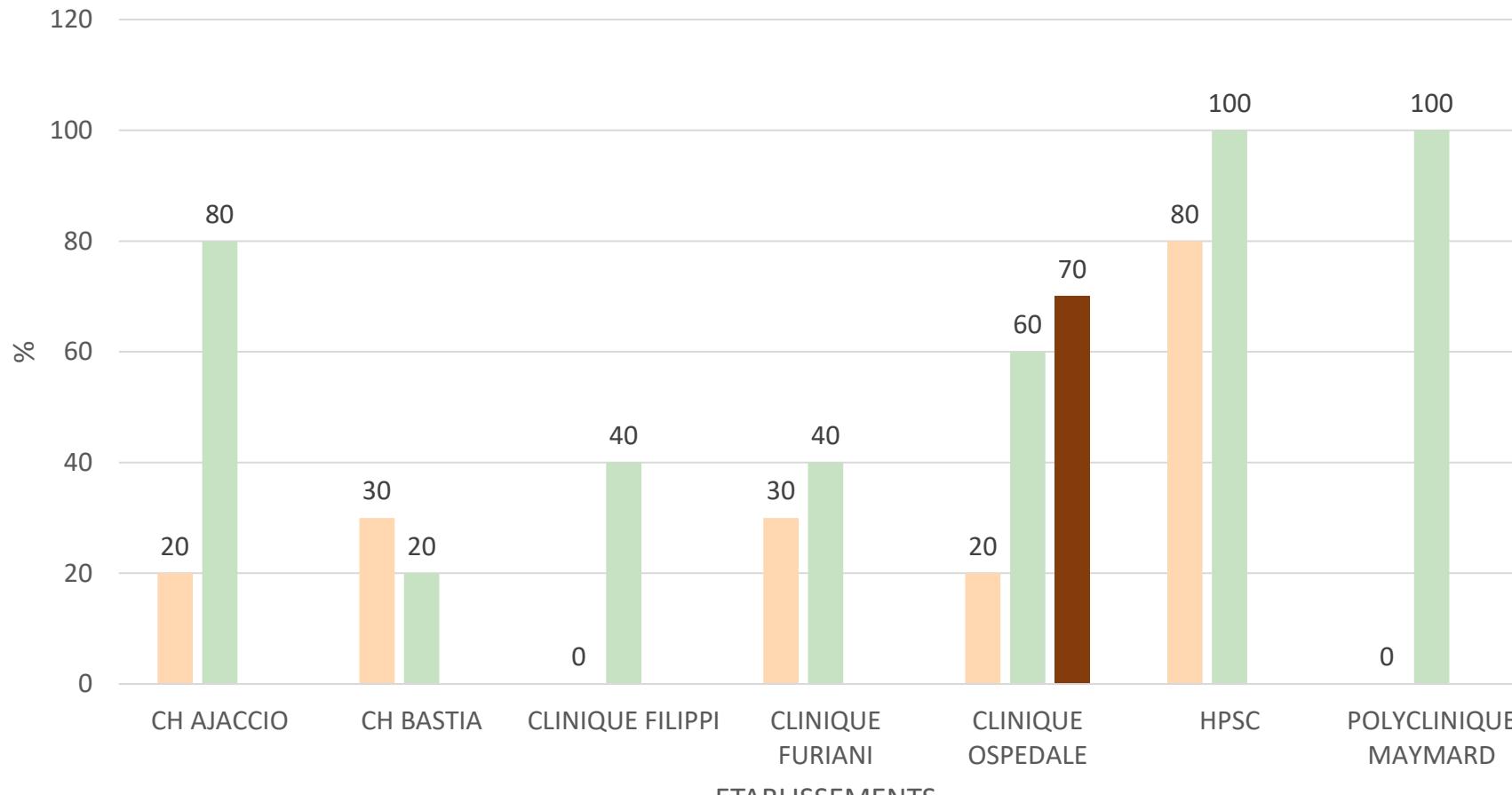
■ 2022-2023 ■ 2024 ■ 2025

# Interopérabilité circuit hospitalier 2024-2025

Communication de tous logiciels de l'établissement entre eux à toutes les étapes du circuit



## Evolution de l'interopérabilité du circuit hospitalier



Corse : GT OMéDIT DMI

■ 2022-2023 ■ 2024 ■ 2025

**AAP DMI**  
**financement ARS de**  
**Corse**

**1 ES en 2023** Bastia 50  
000 €

**2 ES en 2024**  
Ospedale 30 000 €  
Polyclinique Maymard  
30 000 €

CH Ajaccio	• Cardiologie interventionnelle
CH Bastia	• Cardiologie, chir ortho, neurochir, chir dig...
Clinique Filippi	• Implants cataracte
Clinique Ospedale	• Chir ortho
HPSC	• Chir cardio, chir ortho, chir dig, chir uro-gynéco
Polyclinique Maynard	• Chir ortho

Points positifs	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"><li>• La réception des DMI par la PUI a fait l'objet d'un enregistrement en temps réel dans le système d'information de l'établissement</li><li>• Les données relatives au(x) DMI ont été, préalablement à l'utilisation, enregistrées par la PUI lors de la délivrance au service utilisateur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lecteurs de code-barres compatibles avec l'IUD au bloc opératoire</li><li>• Enregistrement en temps réel à chaque étape</li><li>• Mise à disposition de la carte d'implant tracée, information des patients quant aux données relatives aux DMI</li><li>• Les données contenues dans les documents versées dans le DPI, LDL, DMP</li></ul>

# Contexte de l'Indicateur Pharmacie Clinique

**Contexte** : La dispensation inclut l'analyse pharmaceutique, préparation et conseils (art. R4235-48 CSP). Ordonnance 2016-1729 et Décret 2019-489 définissent les actions : expertise clinique, bilans de médication, plans personnalisés, entretiens. Outils numériques (LAD certifié, module priorisation) sont essentiels pour l'efficience.

**Objectifs** : Systématiser **l'analyse des ordonnances**, promouvoir/tracer les actions PC, et déployer protocoles de coopération médecin/pharmacien.

**Déclinaison** : Bonnes pratiques SFPC 2022, autodiagnostic ANAP. Actions 2024 : Promouvoir, systématiser analyse, cibler patients, acquérir logiciels, codifier actes, protocoles L5126-1.

**Indicateur incitatif** : Moyenne des SI1-4 >20%. Sous-indicateurs : SI1 >80% (lignes analysées), SI2-4 >0% (séjours avec bilans/plans/entretiens tracés dans DPI).

**Évaluation 2024** : Basée sur séjours, ciblage/codification/RAP/Autodiag/Plan actions (0/1), score complétude (0-6), SI1-4.

# Fiche action Indicateur Pharmacie Clinique

INDICATEURS REGIONAUX CADES 2023 EN REGIONS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET CORSE

FICHE ACTION ~ Pharmacie Clinique

**PHARMACIE-CLINIQUE®: DISPENSATION ET ACTIONS DE PHARMACIE-CLINIQUE®**

**I. → DIAGNOSTIC-DÉTAILLE**

La dispensation est l'acte pharmaceutique associant à la délivrance des produits de santé. Il  
- l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance, il  
- la préparation éventuelle des doses à administrer, il  
- la mise à disposition des informations et des conseils nécessaires au bon usage des médicaments (article R.4235-48 du CSP). Il

L'étape d'analyse pharmaceutique des ordonnances représente une étape cruciale dans le cadre de la sécurisation du circuit du médicament. L'utilisation d'un LAD certifié associé à un module de priorisation des prescriptions permet d'augmenter significativement l'exhaustivité, la sécurité et l'efficience de l'activité. Il

L'ordonnance n°2016-1729 du 15 décembre 2016 a introduit dans la loi les actions de pharmacie clinique comme nouvelles missions obligatoire des pharmacies à usage intérieur (PUI). Il

Le décret en conseil d'Etat n° 2019-489 du 21 mai 2019 relatif aux PUI définit les actions de pharmacie clinique (article R.5126-10 du CSP). Il

- Expertise pharmaceutique clinique Il
- Bilans de médication Il
- Plans pharmaceutiques personnalisés Il
- Entretiens pharmaceutiques Il

Le déploiement de ces activités peut nécessiter des outils numériques dédiés, complémentaires au LAD et module de priorisation et représente un enjeu important dans l'optimisation de la prise en charge thérapeutique des patients en établissement de santé. La traçabilité de ces actions est indispensable pour la mise en œuvre d'une des nouvelles missions des PUI : les renouvellements et adaptations des prescriptions dans le cadre de protocoles locaux de coopération médecin/pharmacien (Article L.5126-1 alinéa 5 et arrêté relatif au renouvellement et à l'adaptation des prescriptions par les pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur en application de l'article L.5126-1 du Code de la Santé Publique. Il

Il

Il

Il

Ministère des Solidarités et de la Santé  
ARS  
Assurance Maladie  
06/11/2023

INDICATEURS REGIONAUX CADES 2023 EN REGIONS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET CORSE

FICHE ACTION ~ Pharmacie Clinique

**II. → DECLINAISON-OPERATIONNELLE**

**Objectifs**

- Systématiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances et optimiser son efficience en utilisant des outils de priorisation/clillage des prescriptions. Il
- Promouvoir la mise en œuvre et la traçabilité des actions de pharmacie clinique en établissement de santé selon les bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC 2022), en intégrant le déploiement de logiciels métiers dédiés (HAS-2022). Il
- Promouvoir les protocoles locaux de coopération médecins-hospitaliers/pharmacien hospitaliers Il

**Actions**

Actions	Calendrier
Promouvoir les bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC) au sein de l'établissement (CME, services cliniques) Il	2024-2025-2026
Systématiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances de la totalité des prescriptions médicamenteuses des patients hospitalisés Il	2024-2025-2026
Favoriser l'utilisation de LAD ou LAP/LAD-hospitaliers certifiés (HAS) Il	2024-2025-2026
Cibler les patients pour la réalisation des bilans de médication et des plans pharmaceutiques personnalisés et des entretiens pharmaceutiques (critères de ciblage, données patients, données médicamenteuses, filière de soins, données qualité...) Il	2024-2025-2026
Rédiger les procédures de pharmacie clinique Il	2024-2025-2026
Étudier l'opportunité de l'acquisition d'un logiciel d'aide aux actions de pharmacie clinique Il	2024-2025-2026
Organiser la codification des actions de pharmacie clinique (bilans de médication et plans pharmaceutiques personnalisés et entretiens pharmaceutiques) dans le SI Hospitalier selon le guide de codification des actes de pharmacie clinique (OMéDIT PACA-Corse/SFPC) et la traçabilité des documents dans le DPI (selon la nomenclature du DMP en vigueur au 20 juin 2022) Il	2024-2025-2026
Réaliser les autodiagnostic ANAP Conciliation médicamenteuse et Pharmacie Clinique et rédiger les plans d'actions Il	2024-2025-2026
Mettre en œuvre un protocole mentionné à l'article L.5126-1 alinéa 5 Il	2024-2025-2026
Utilisation de l'UO Pharma pour le retraitement comptable hospitalier Il	2026
Audit sur le taux de mise en œuvre des interventions pharmaceutiques (Extraction LAD ou audit) Il	2026
Transmission du fichier d'extraction des interventions pharmaceutiques à l'OMéDIT PACA-Corse (LAD) Il	2026

**Outils**

Bonnes pratiques de conciliation (HAS, SFPC 2018) Il
Bonnes Pratiques de Pharmacie Clinique (SFPC 2022) Il
Travaux des comités techniques inter-régionaux OMéDIT PACA-Corse (cahier des charges, logiciel, consignes de codification régionale des actions de pharmacie clinique...) 2022-2023 Il

Ministère des Solidarités et de la Santé  
ARS  
Assurance Maladie  
06/11/2023

INDICATEURS REGIONAUX CADES 2023 EN REGIONS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET CORSE

FICHE ACTION ~ Pharmacie Clinique

Autodiagnostic ANAP Conciliation 2022 Il

Autodiagnostic ANAP Pharmacie Clinique 2023 Il

Modèle des protocoles locaux de coopération-médecins-hospitaliers/pharmacien hospitaliers et formation / accompagnement OMéDIT Il

Grille d'audit des interventions Pharmaceutiques Il

**Résultat attendu**

**Indicateur(s)-de-résultat**

Indicateur-initiatif:  $(Taux SI-1) + (Taux SI-2) + (Taux SI-3) + (Taux SI-4) / 4$  Il

L'indicateur-initiatif correspond à la moyenne des taux des sous-indicateurs informatifs ci-dessous Il

**Sous-indicateur 1:** Taux de lignes de prescription analysées par le pharmacien (Nombre de lignes analysées par le pharmacien / Nombre total de lignes de prescription) - Données issues du LAP/LAD ou LAD hospitalier Il

>80%

**Sous-indicateur 2:** Taux de séjours incluant un Bilan de Médication tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI Il

>0%

**Sous-indicateur 3:** Taux de séjours incluant un Plan Pharmaceutique personnalisé tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI Il

>0%

**Sous-indicateur 4:** Taux de séjours incluant un entretien pharmaceutique thématique tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI Il

>0%

Ministère des Solidarités et de la Santé  
ARS  
Assurance Maladie  
06/11/2023

# Focus indicateurs de résultats

## Indicateur incitatif: (Taux-SI-1)+(Taux-SI-2)+(Taux-SI-3)+(Taux-SI-4)/4

L'indicateur incitatif correspond à la moyenne des taux des sous-indicateurs informatifs ci-dessous : 

**Sous-indicateur 1:** Taux de lignes de prescription analysées par le pharmacien (Nombre de lignes analysées par le pharmacien / Nombre total de lignes de prescription) – Données issues du LAP/LAD ou LAD<sup>2</sup> hospitalier.   

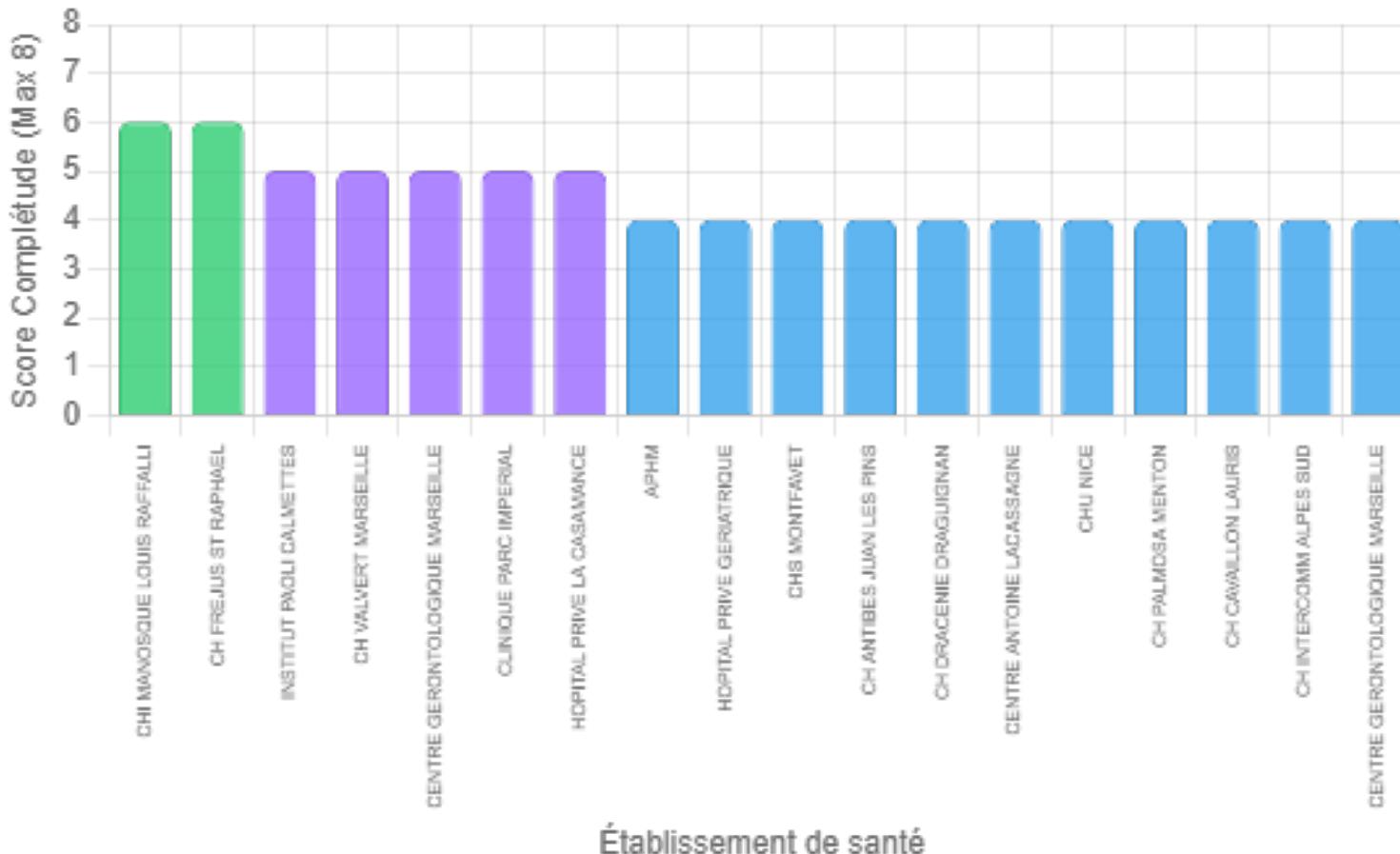

**Sous-indicateur 2:** Taux de séjours incluant un Bilan de Médication tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI.   


**Sous-indicateur 3:** Taux de séjours incluant un Plan Pharmaceutique Personnalisé tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI.   


**Sous-indicateur 4:** Taux de séjours incluant un entretien pharmaceutique thématique tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI. 

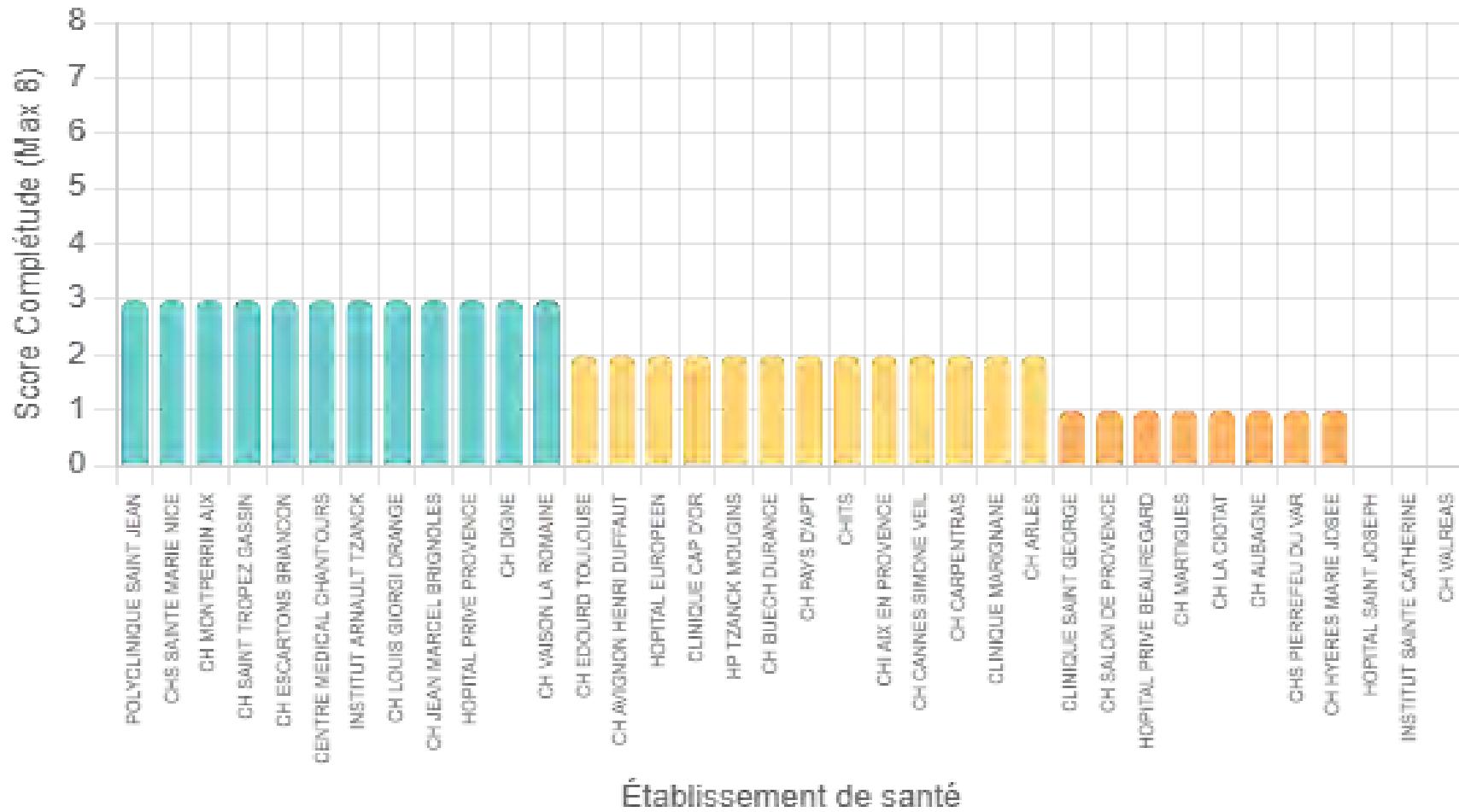
# Score de complétude du plan d'action global de l'indicateur en PACA

## Score de Complétude - Score $\geq 4$

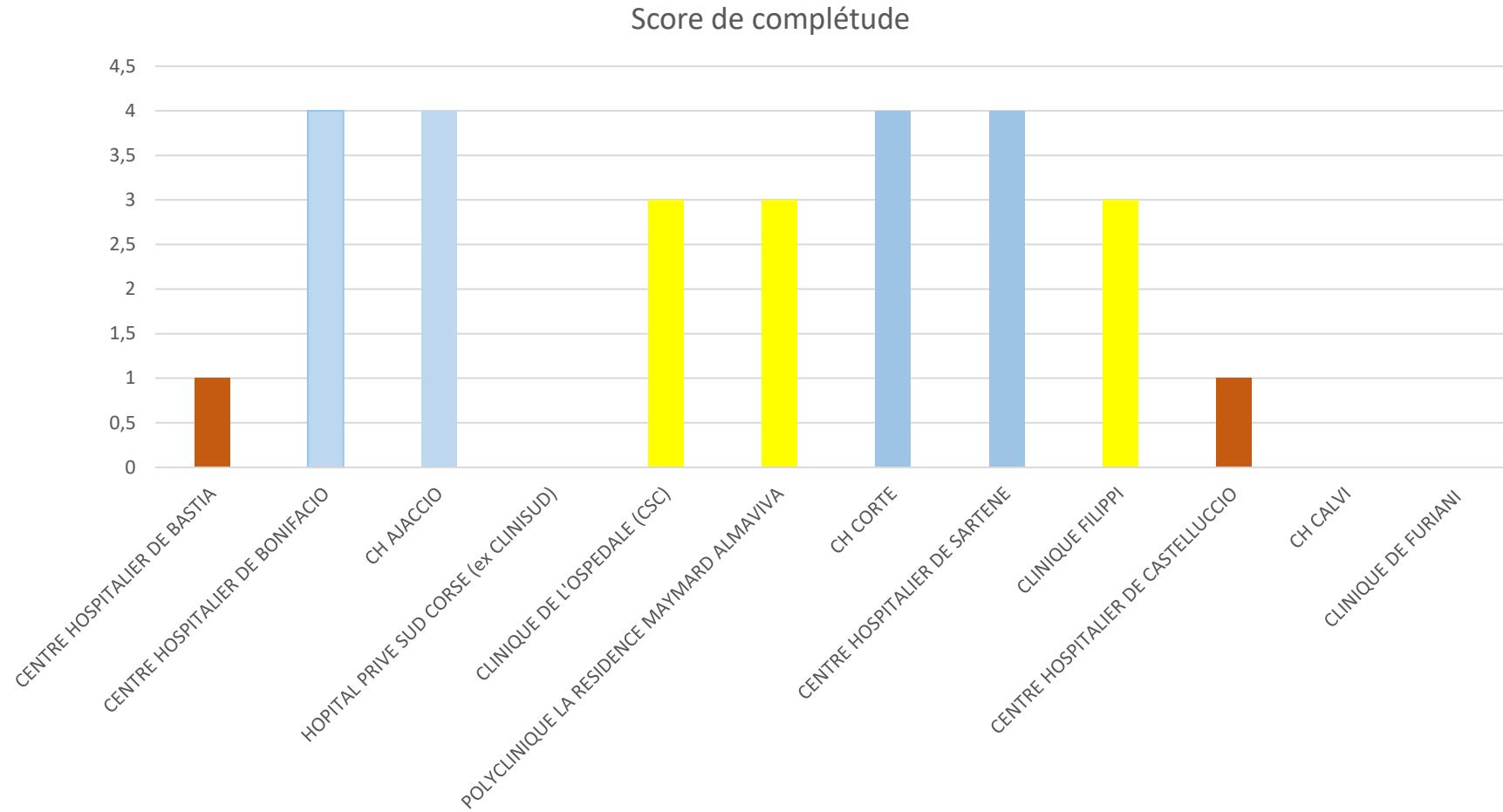


# Score de complétude du plan d'action global de l'indicateur en PACA

## Score de Complétude - Score < 4

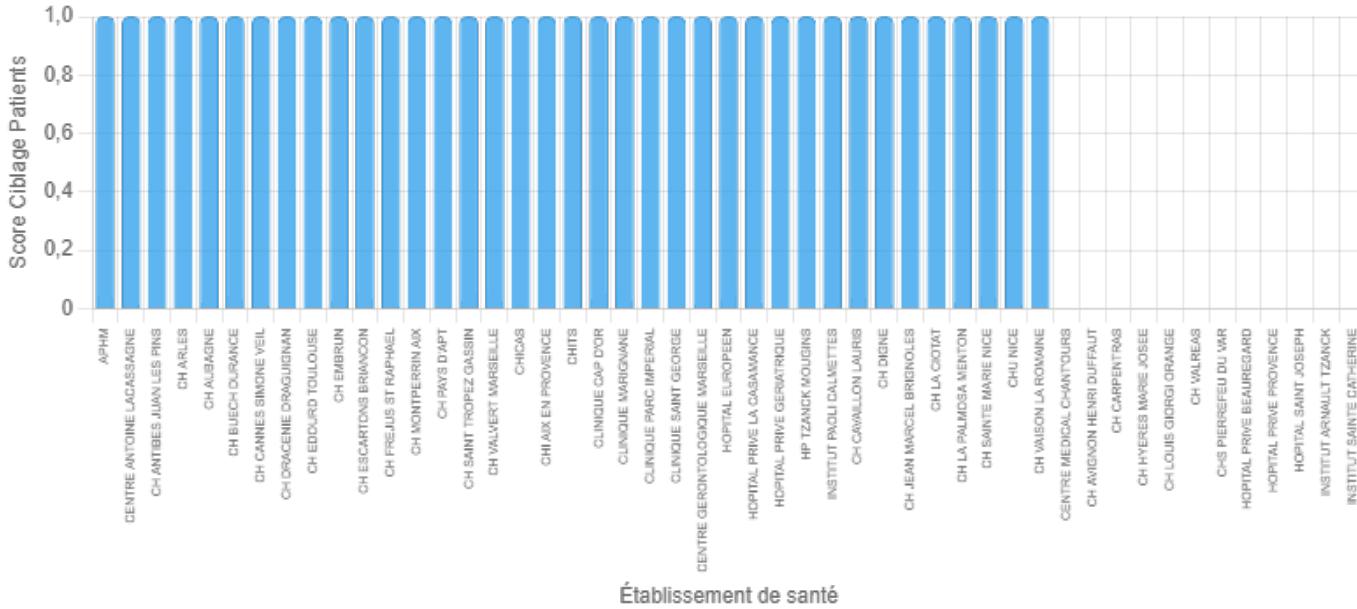


# Score de complétude du plan d'action global de l'indicateur en Corse

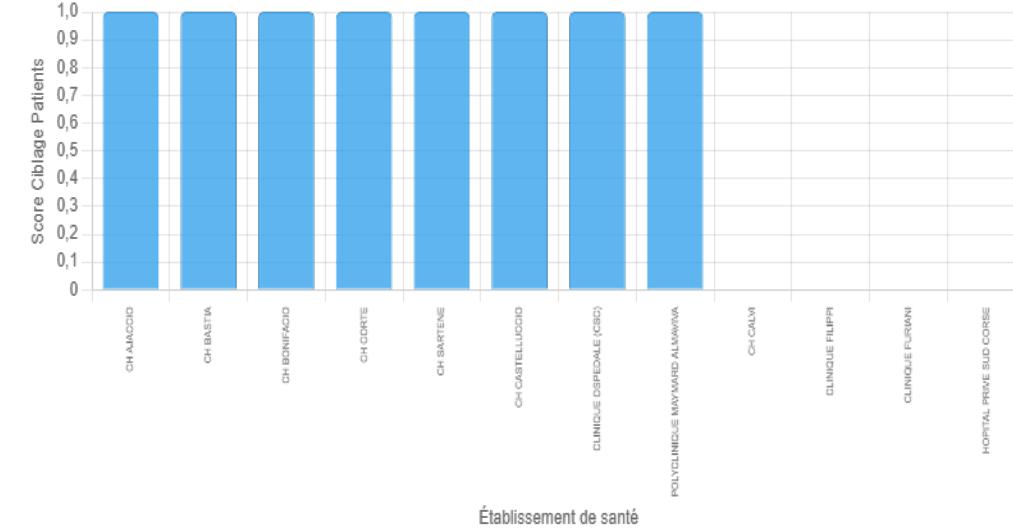


# Action 1: mise en place d'un ciblage des patients pour les actions de pharmacie clinique

## PACA



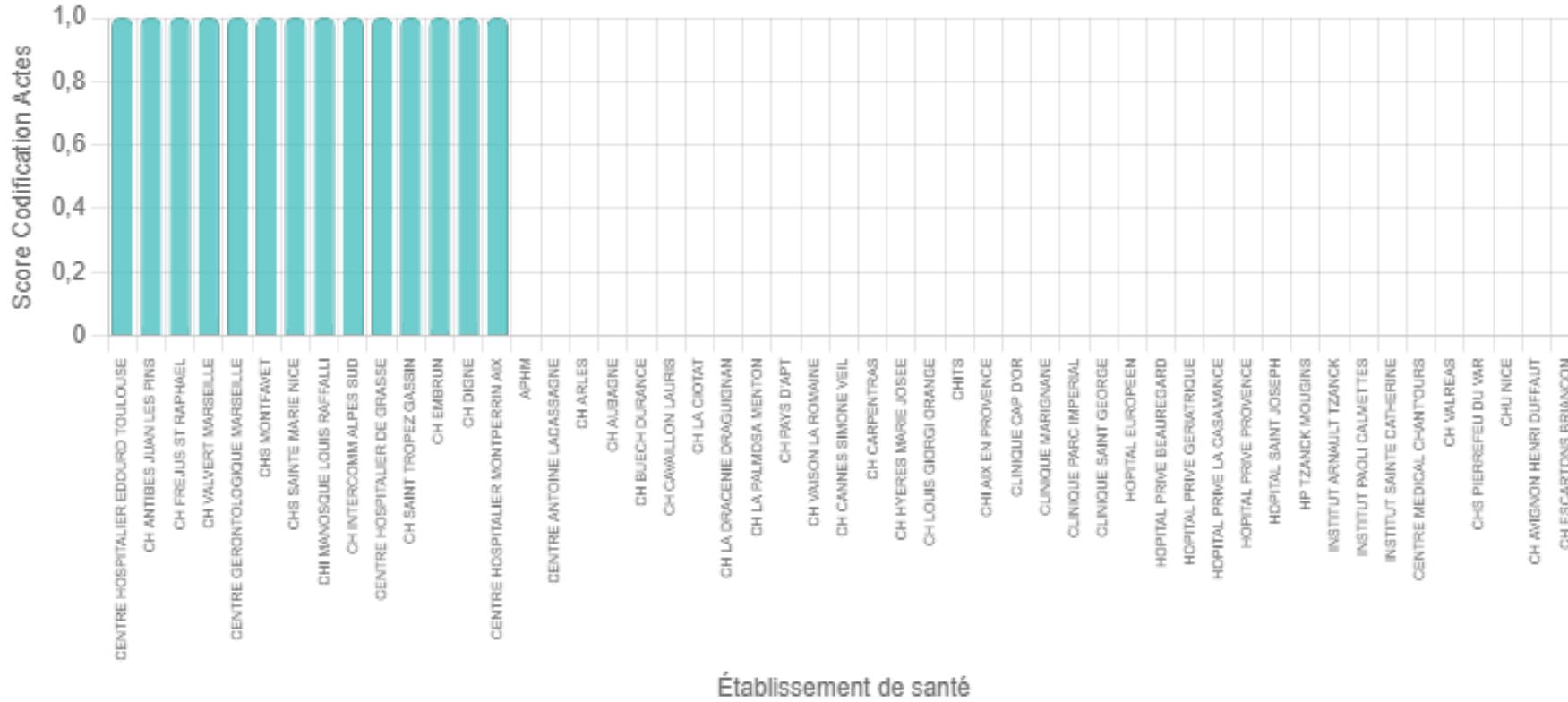
## Corse



# Action 2: mise en place de la codification des actes de pharmacie clinique

PACA

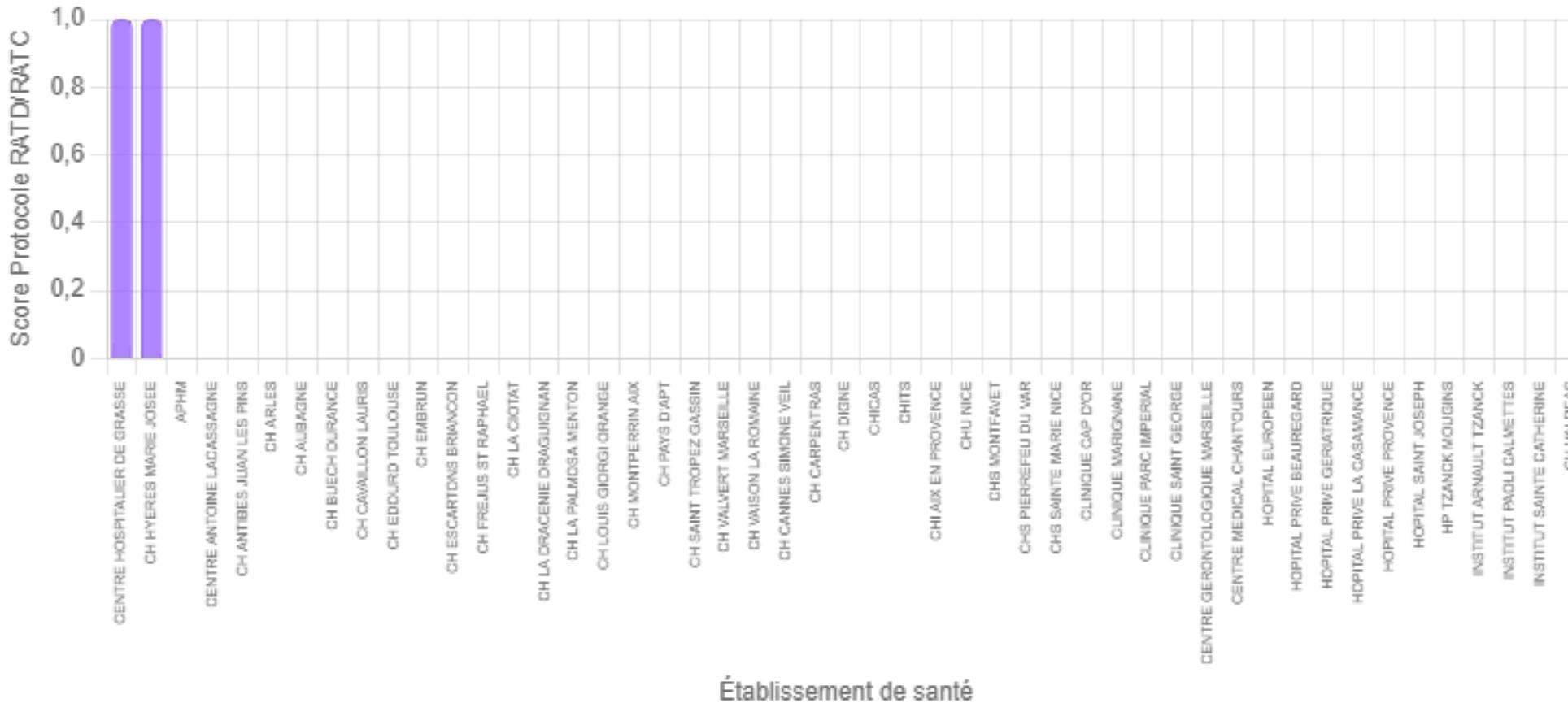
Aucun en Corse



# Action 3: mise en place d'un protocole de Renouvellement et adaptation des prescriptions par les pharmaciens

PACA

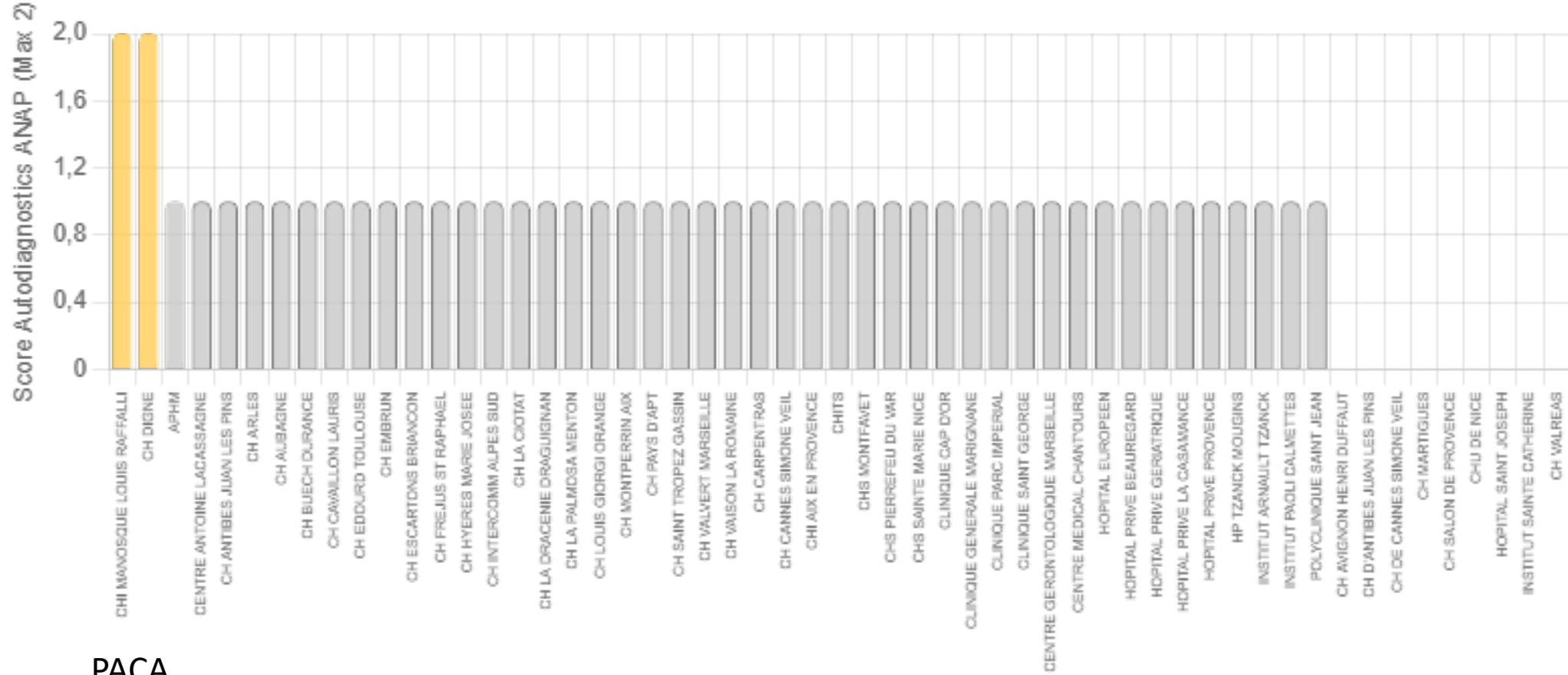
Aucun en Corse



# Action 4: Réalisation des deux autodiagnostic ANAP

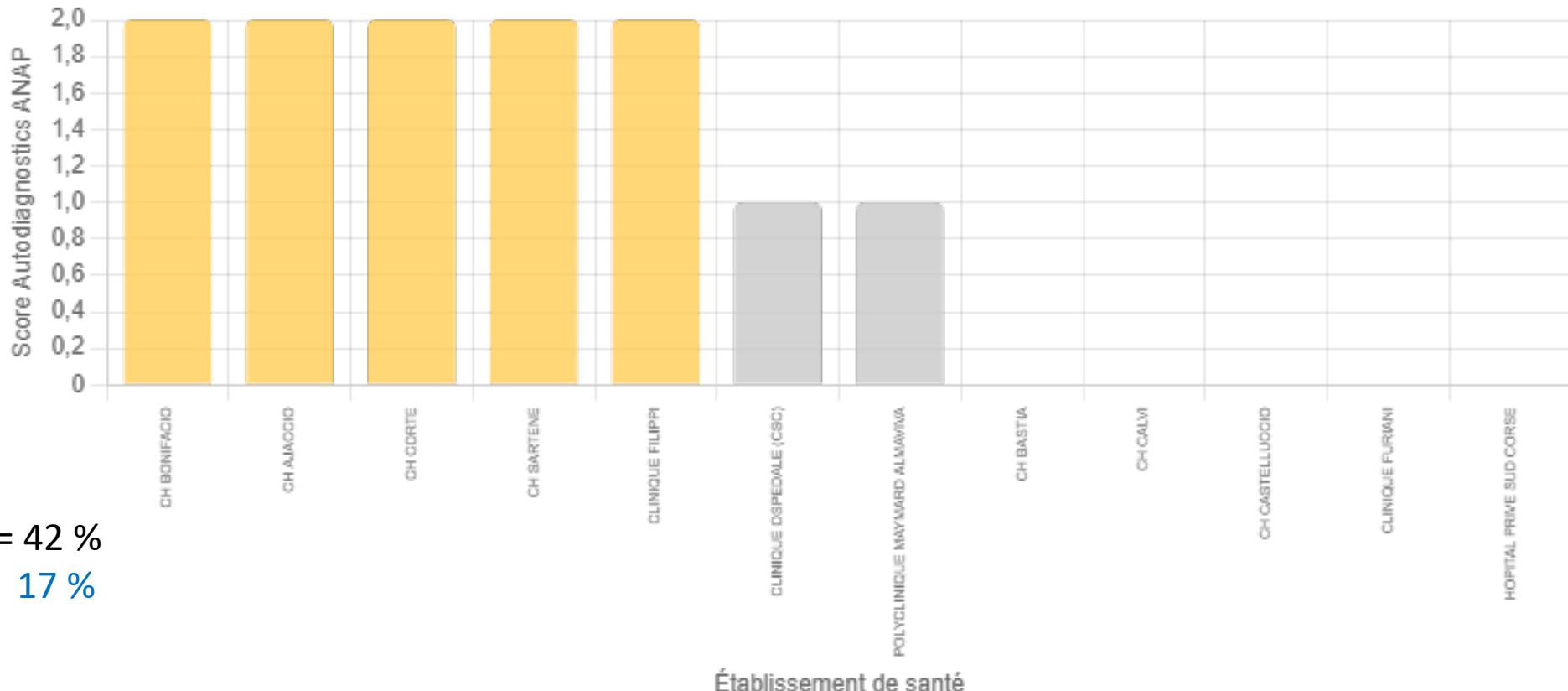
## Conciliation et pharmacie clinique

### Réalisation des Autodiagnostics ANAP - PACA



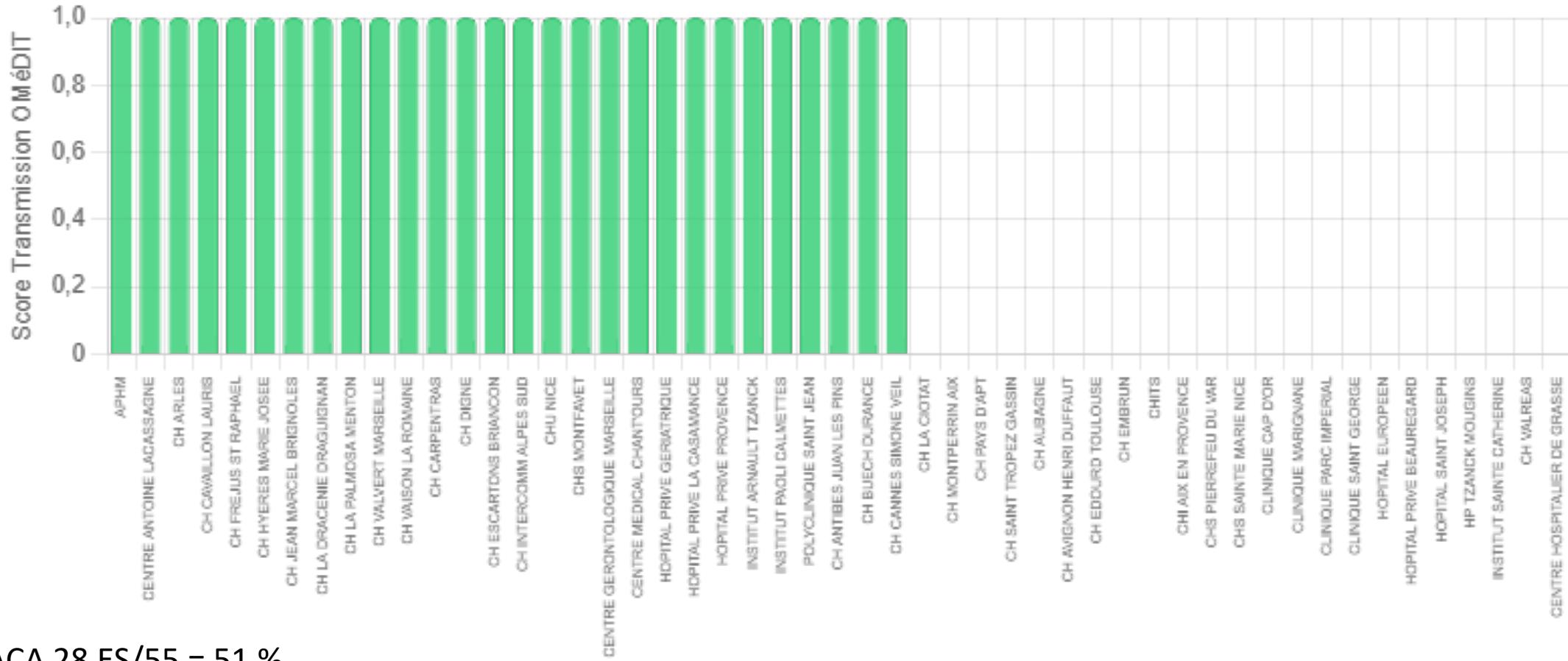
# Action 4: Réalisation des deux autodiagnostic ANAP

## Conciliation et pharmacie clinique en Corse

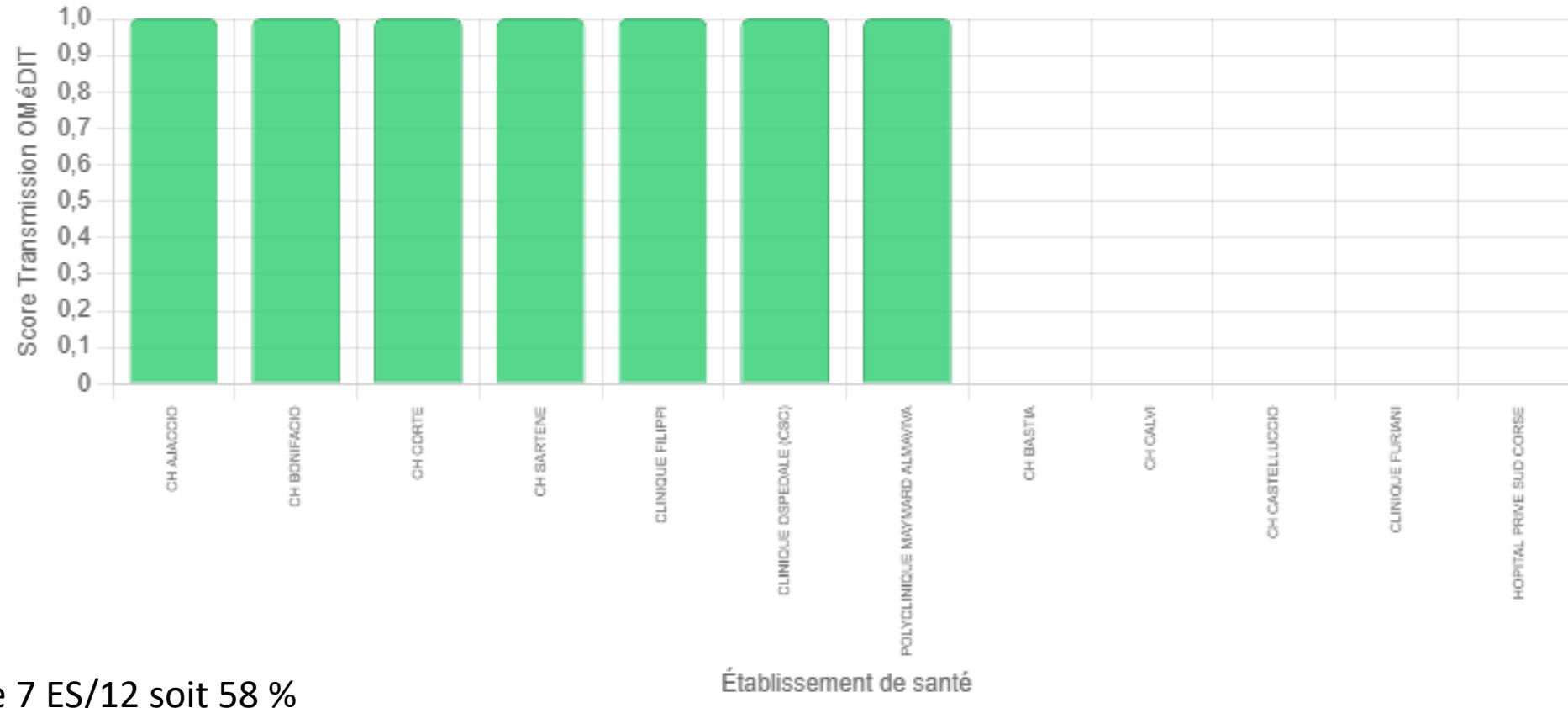


2 audits 5 ES/12 = 42 %  
1 audit 2 ES/12 = 17 %

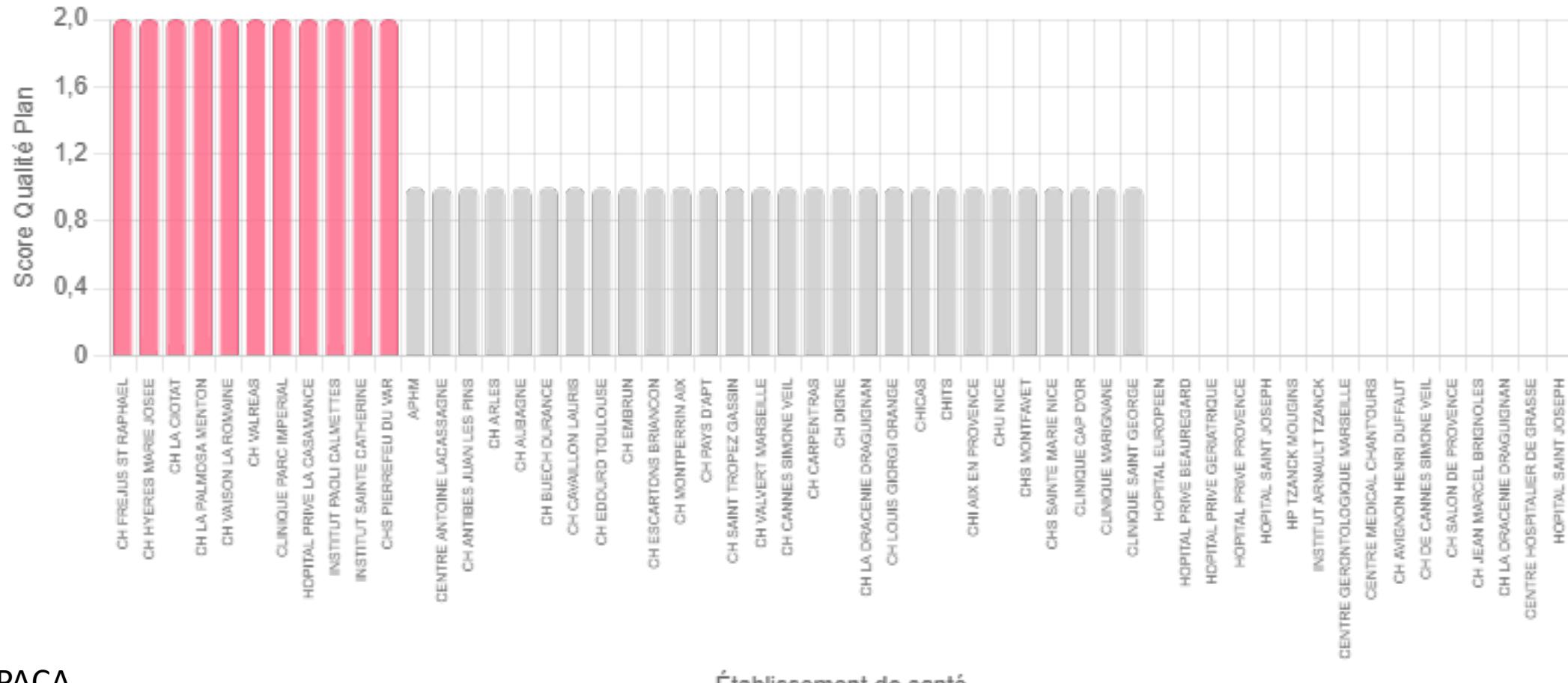
# Action 5: transmission des plans d'action issus des autodiagnostics ANAP Conciliation et pharmacie clinique PACA



# Action 5: transmission des plans d'action issus des autodiagnostics ANAP Conciliation et pharmacie clinique Corse



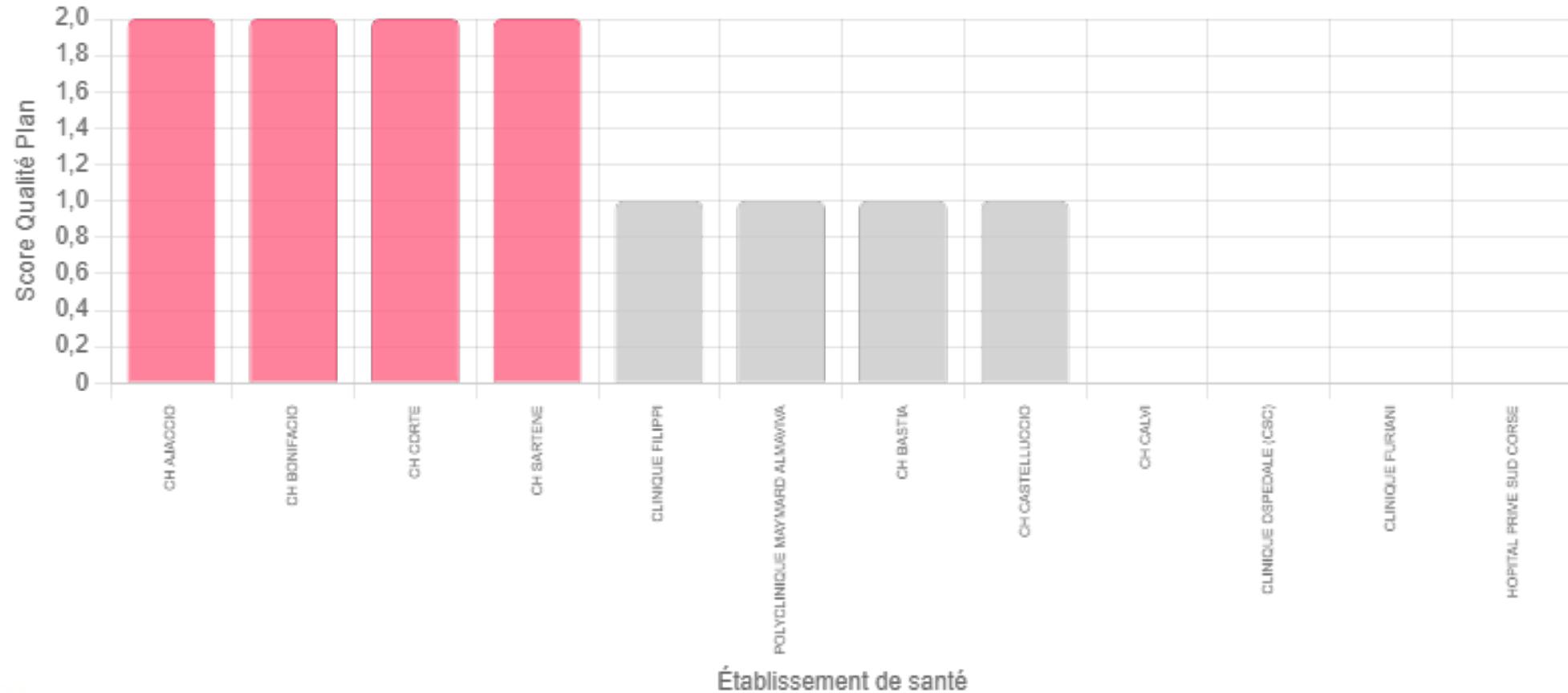
# Action 6: Qualité des plans d'action issus des autodiagnostic ANAP Conciliation et pharmacie clinique en PACA



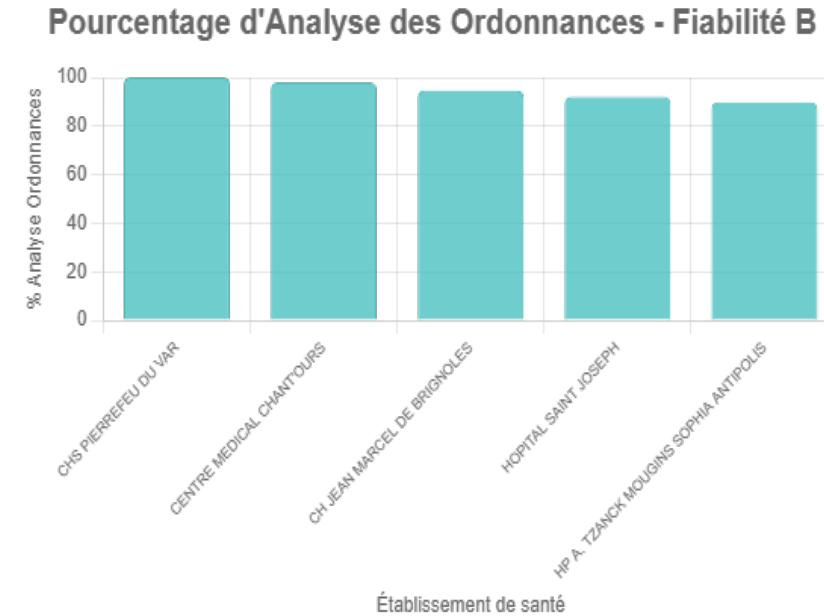
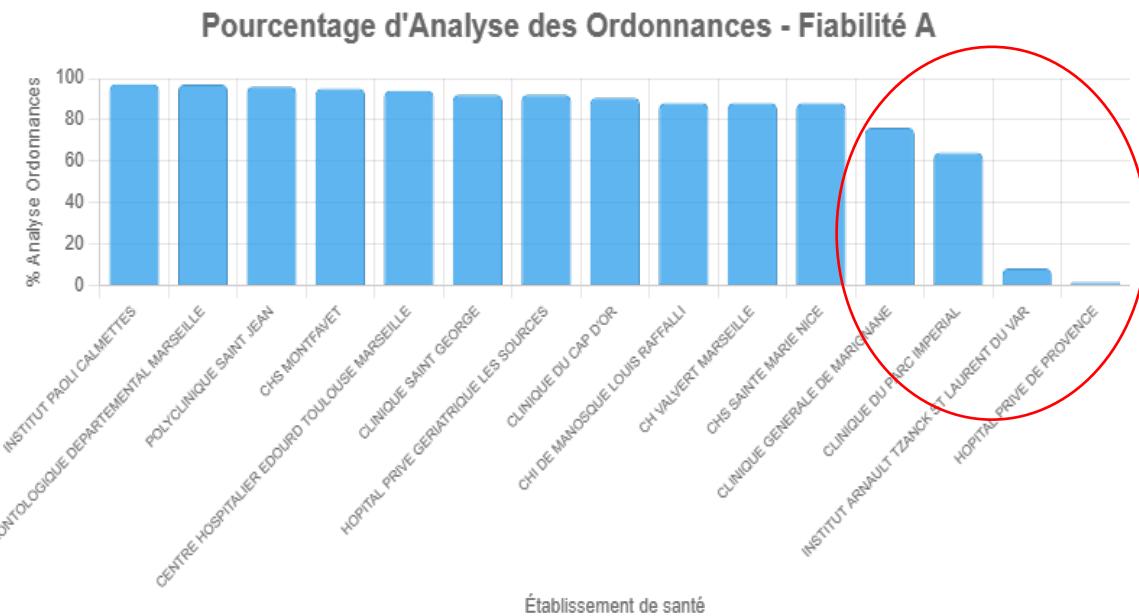
PACA

Établissement de santé

# Action 6: Qualité des plans d'action issus des autodiagnostic ANAP Conciliation et pharmacie clinique en Corse

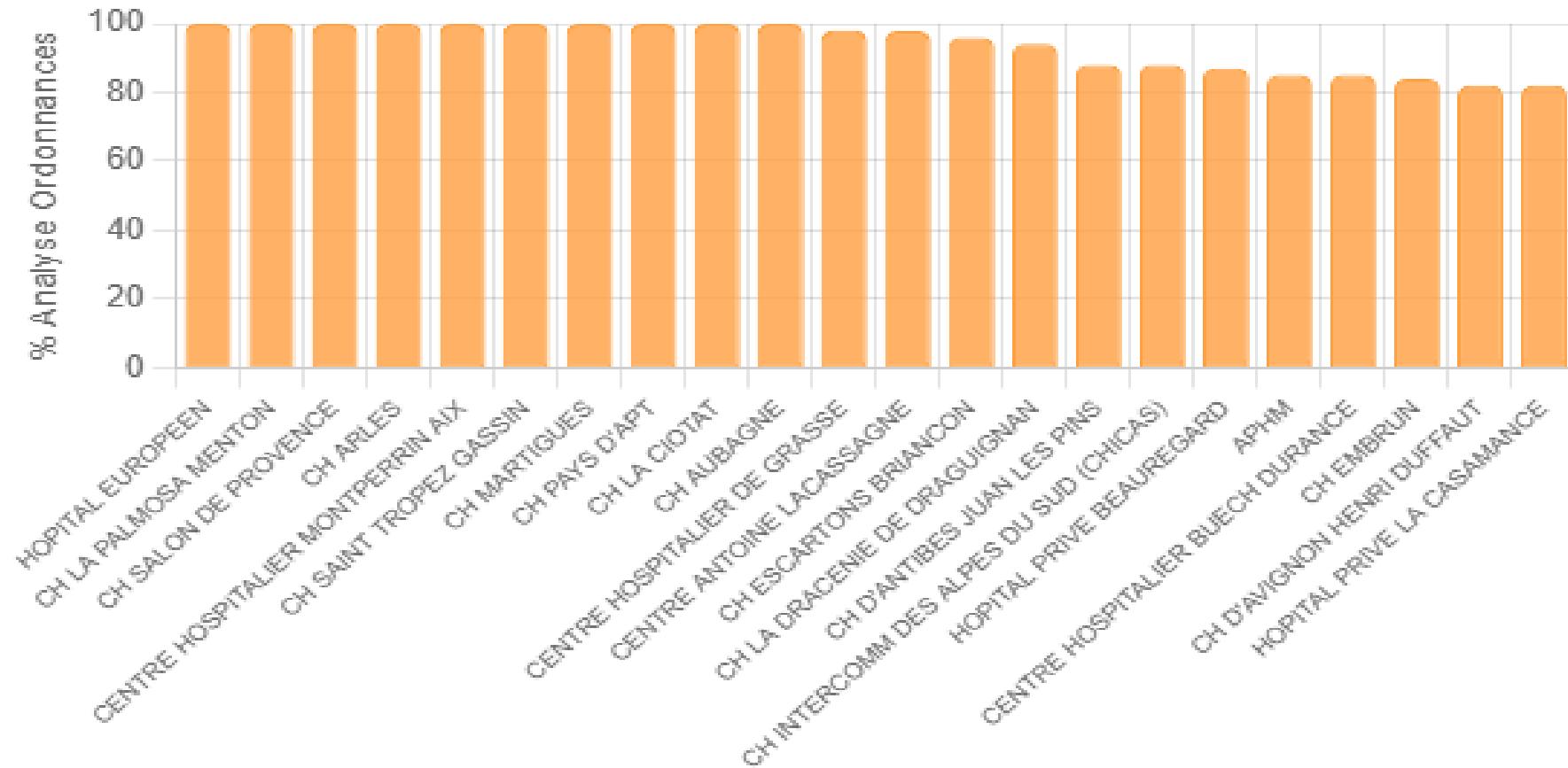


# Sous indicateur 1: Taux d'analyse pharmaceutique des ordonnances PACA

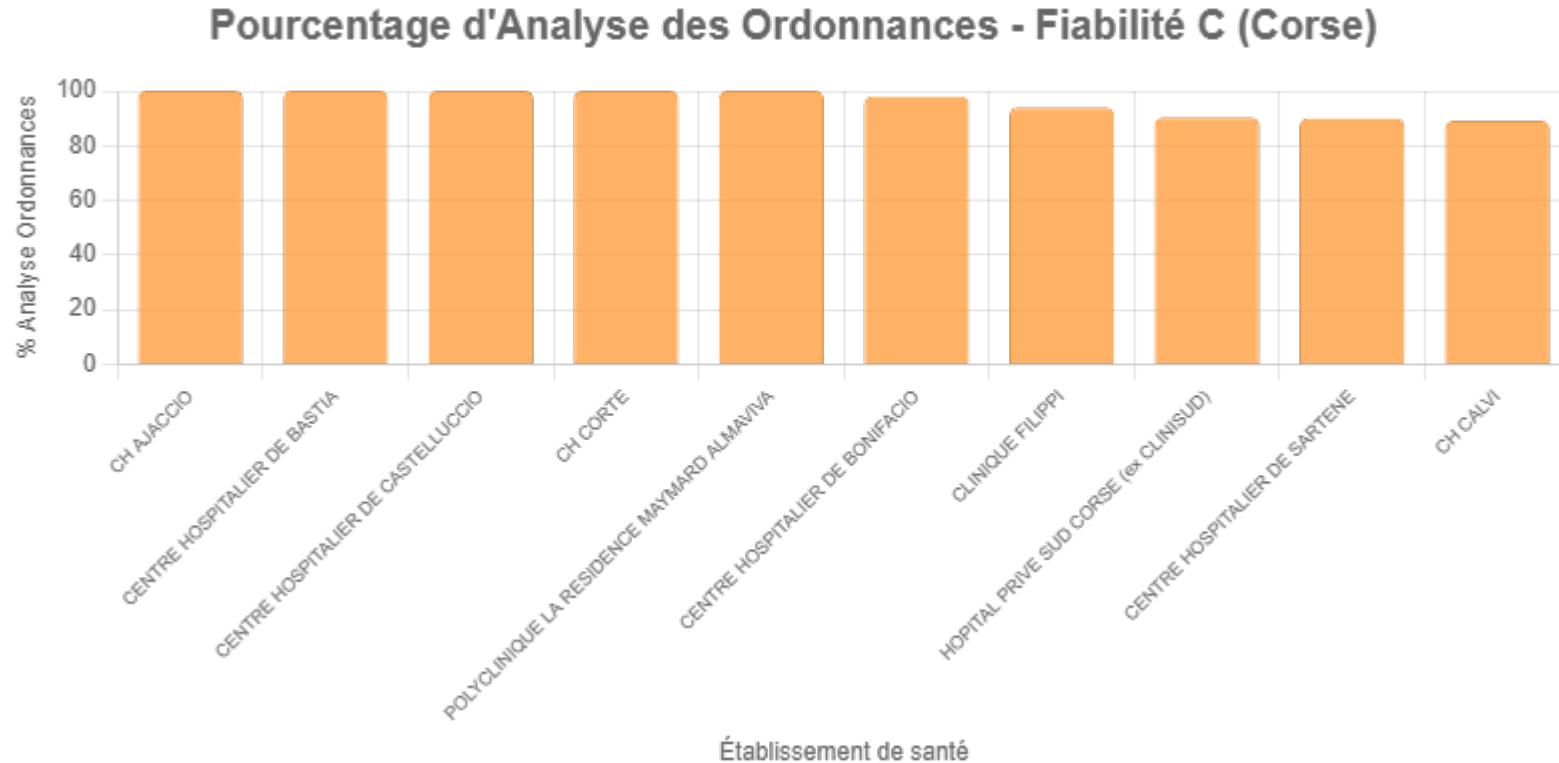


# Sous indicateur 1: Taux d'analyse pharmaceutique des ordonnances en PACA

## Pourcentage d'Analyse des Ordonnances - Fiabilité C

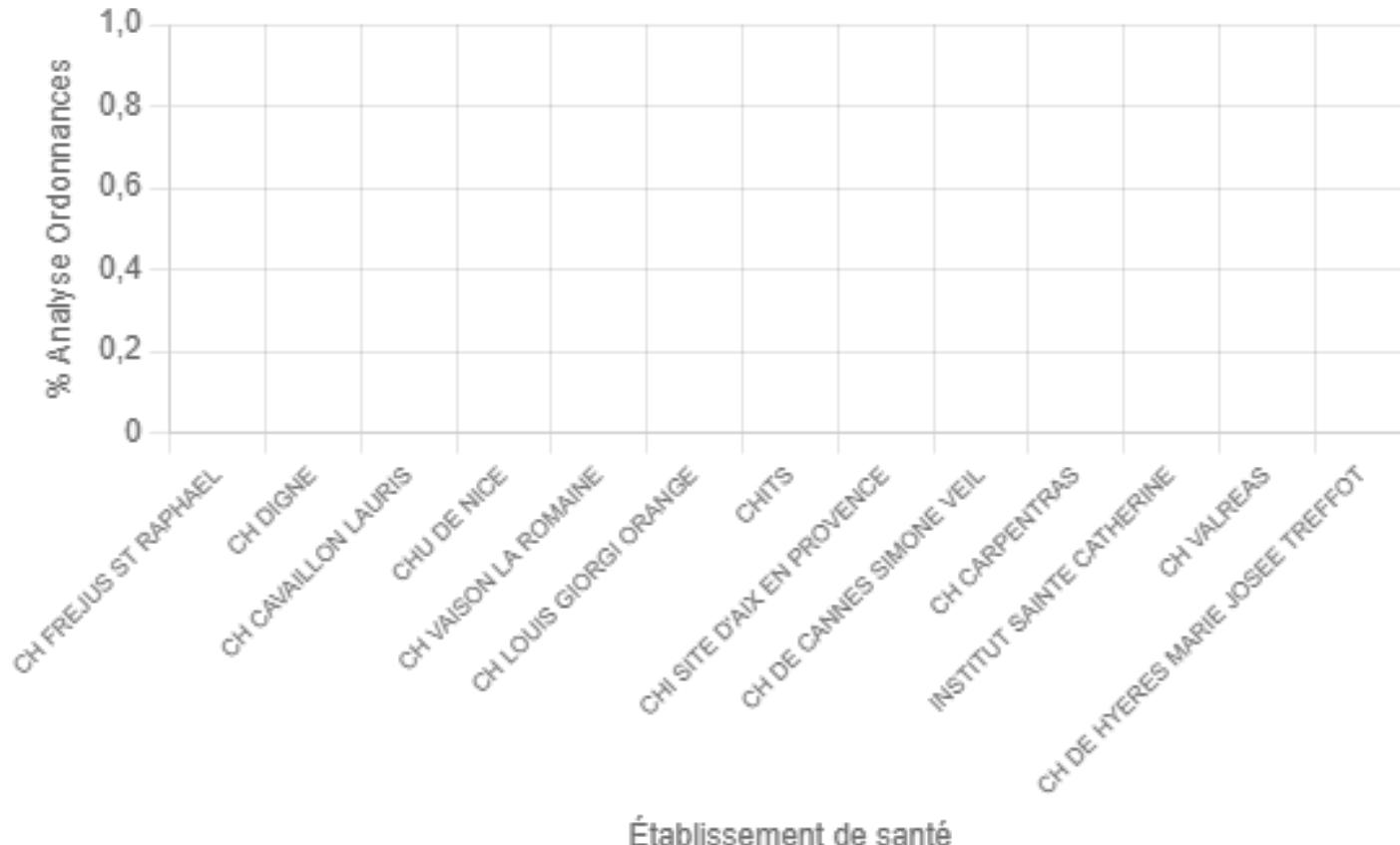


# Sous indicateur 1: Taux d'analyse pharmaceutique des ordonnances en Corse

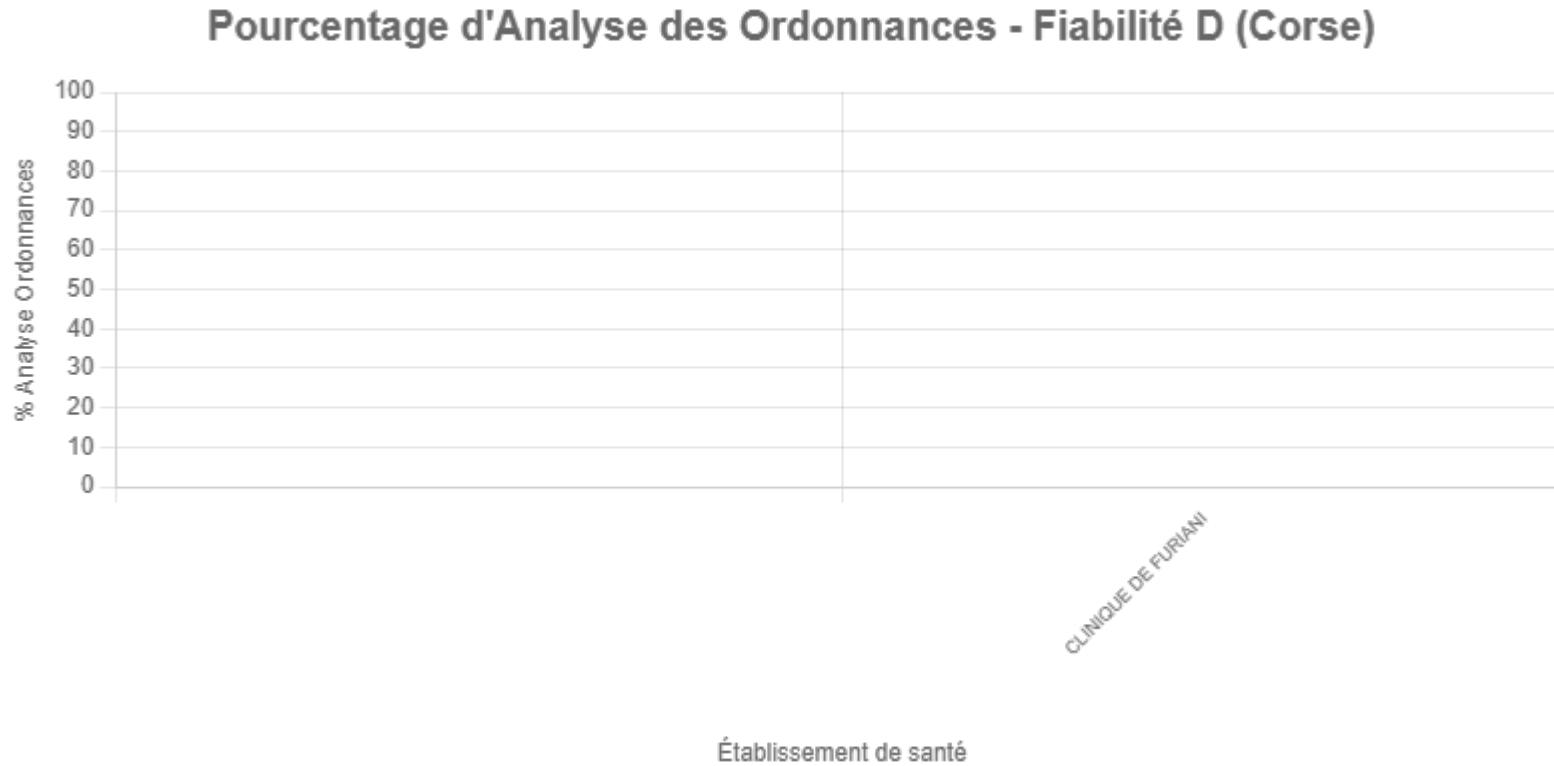


# Sous indicateur 1: Taux d'analyse pharmaceutique des ordonnances en PACA

## Pourcentage d'Analyse des Ordonnances - Fiabilité D



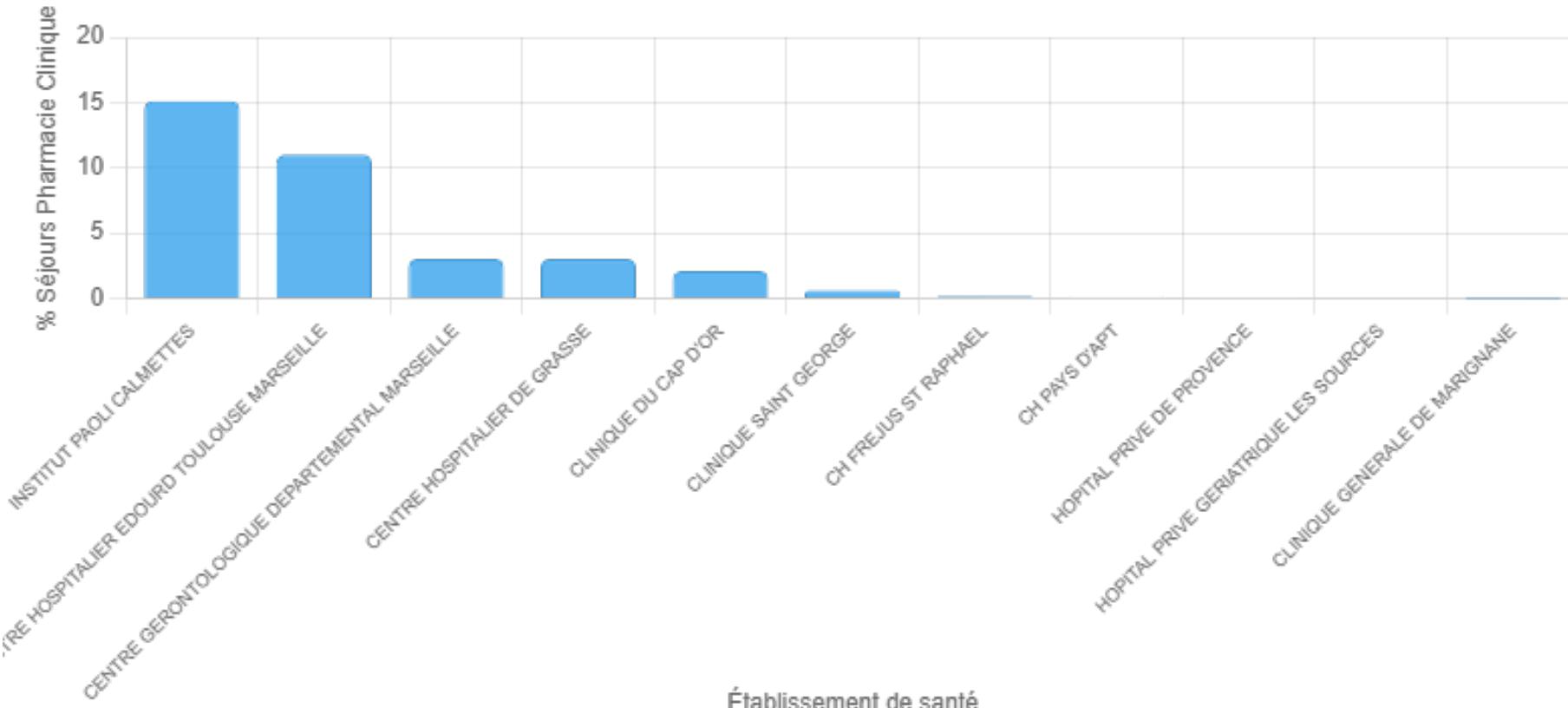
# Sous indicateur 1: Taux d'analyse pharmaceutique des ordonnances en Corse



# Sous indicateur 2,3,4: Taux de séjours intégrant une action de pharmacie clinique PACA

PACA

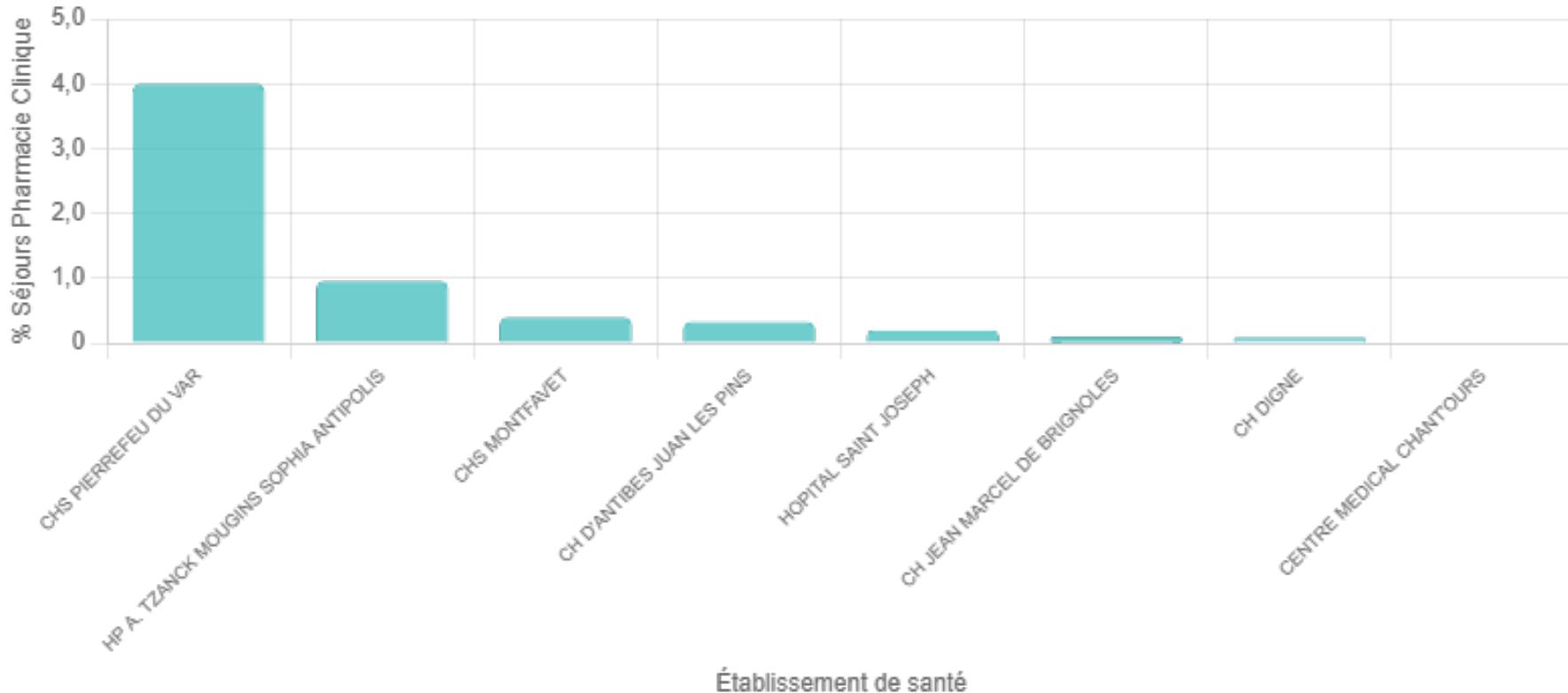
Pourcentage de Séjours PC - Fiabilité A



# Sous indicateur 2,3,4: Taux de séjours intégrant une action de pharmacie clinique PACA

PACA

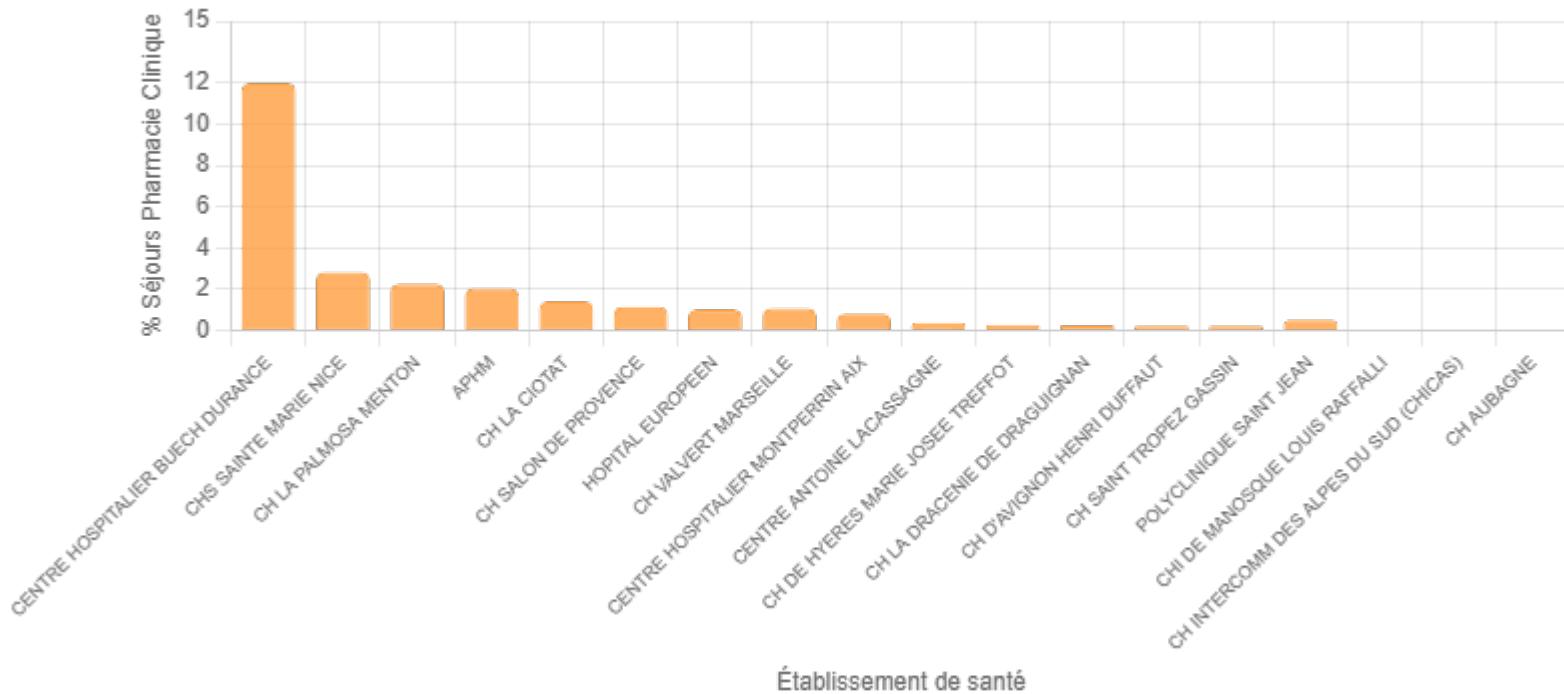
Pourcentage de Séjours PC - Fiabilité B



# Sous indicateur 2,3,4: Taux de séjours intégrant une action de pharmacie clinique PACA

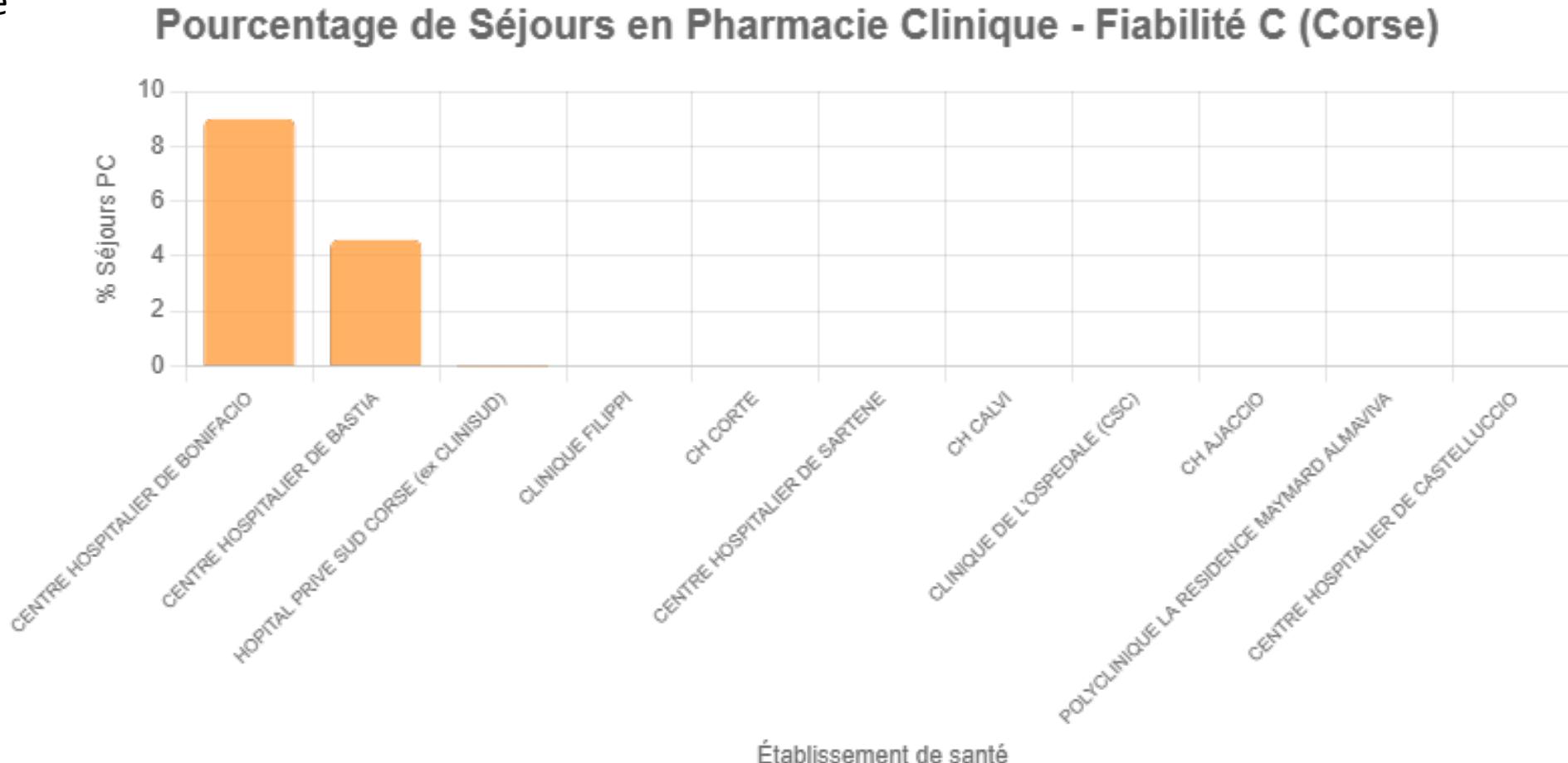
PACA

Pourcentage de Séjours PC - Fiabilité C

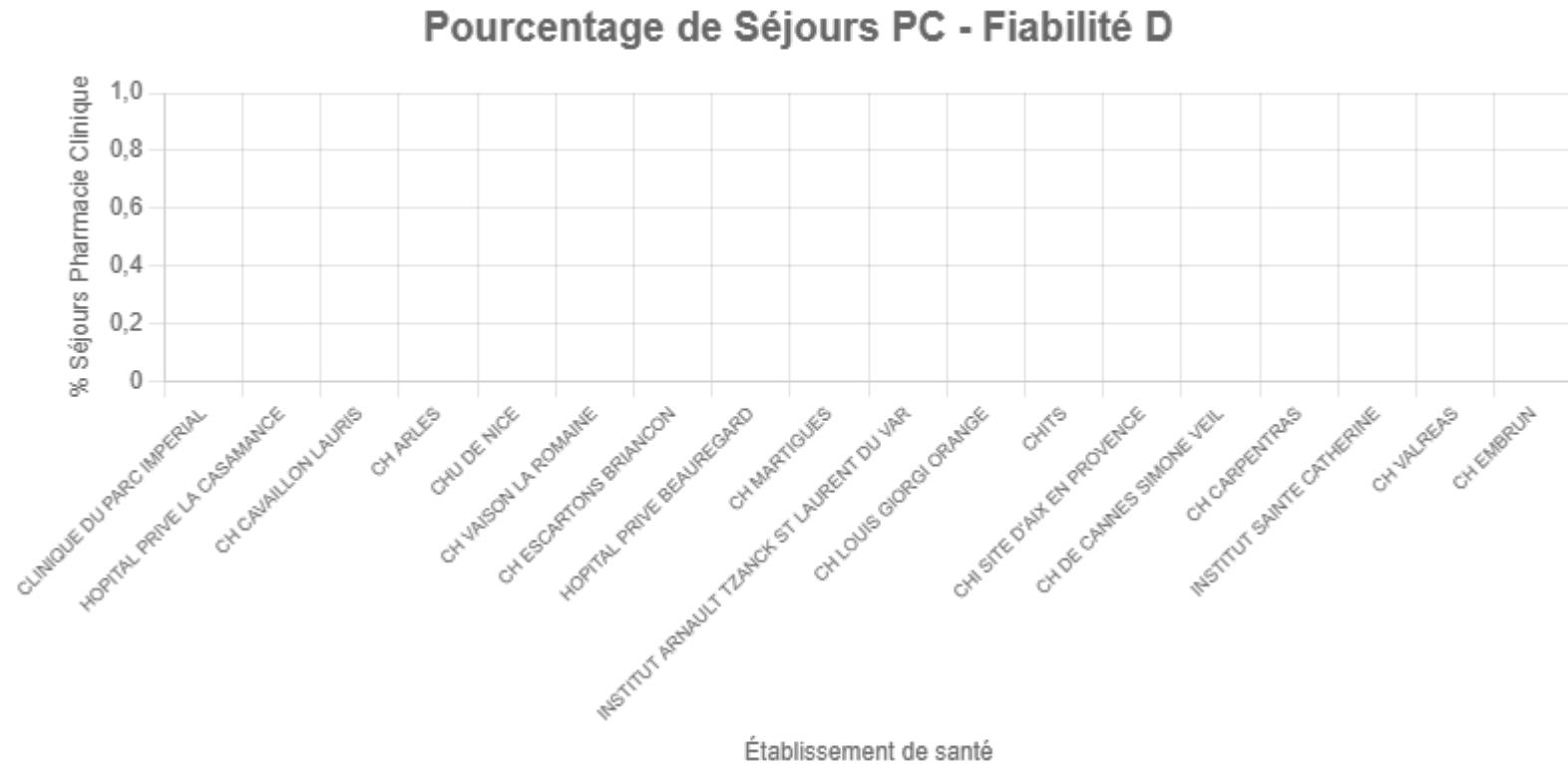


# Sous indicateur 2,3,4: Taux de séjours intégrant une action de pharmacie clinique Corse

Corse



# Sous indicateur 2,3,4: Taux de séjours intégrant une action de pharmacie clinique PACA



# Modification du plan d'action de l'indicateur PC

## Ajouts pour 2026

**Utilisation de l'UO Pharma pour le retraitement comptable hospitalier**

**Audit sur le taux de mise en œuvre des interventions pharmaceutiques (Extraction LAD ou audit)**

**Transmission du fichier d'extraction des interventions pharmaceutiques à l'OMÉDIT PACA Corse (LAD)**

# Evolution CAQES 2026

Actions	Calendrier
Promouvoir les bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC) au sein de l'établissement (CME, services cliniques )	2024-2025-2026
Systématiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances de la totalité des prescriptions médicamenteuses des patients hospitalisés	2024-2025-2026
Favoriser l'utilisation de LAD ou LAP/LAD hospitaliers certifiés (HAS)	2024-2025-2026
Cibler les patients pour la réalisation des bilans de médication et des plans pharmaceutiques personnalisés et des entretiens pharmaceutiques (critères de ciblages : données patients, données médicamenteuses, filière de soins, données qualité....)	2024-2025-2026
Rédiger les procédures de pharmacie clinique	2024-2025-2026
Étudier l'opportunité de l'acquisition d'un logiciel d'aide aux actions de pharmacie clinique	2024-2025-2026
Organiser la codification des actions de pharmacie clinique (bilans de médication et plans pharmaceutiques personnalisés et entretiens pharmaceutiques) dans le SI Hospitalier selon le guide de codification des actes de pharmacie clinique (OMÉDIT PACA Corse/SFPC) et la traçabilité des documents dans le DPI (selon la nomenclature du DMP en vigueur au 20 juin 2022)	2024-2025-2026
Réaliser les autodiagnostic ANAP: Conciliation médicamenteuse et Pharmacie Clinique et rédiger les plans d'action	2024-2025-2026
Mettre en œuvre un protocole mentionné à l'article L5126-1 alinéa 5	2024-2025-2026
Utilisation de l'UO Pharma pour le retraitement comptable hospitalier	2026
Audit sur le taux de mise en œuvre des interventions pharmaceutiques (Extraction LAD ou audit)	2026
Transmission du fichier d'extraction des interventions pharmaceutiques à l'OMÉDIT PACA Corse (LAD)	2026

# Evolution CAQES 2026

Indicateur(s) de résultats	Résultat attendu
<p><b>Indicateur incitatif : (Taux SI 1) + (Taux SI 2) + (Taux SI 3) + (Taux SI 4) / 4</b></p> <p>L'indicateur incitatif correspond à la moyenne des taux des sous-indicateurs informatifs ci-dessous :</p> <p><b>Sous-indicateur 1:</b> Taux de lignes de prescription analysées par le pharmacien (Nombre de lignes analysées par le pharmacien/Nombre total de lignes de prescription) - Données issues du LAP/LAD ou LAD hospitalier</p>	>20%
<p><b>Sous-indicateur 2:</b> Taux de séjours incluant un Bilan de Médication tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI</p>	>80%
<p><b>Sous-indicateur 3:</b> Taux de séjours incluant un Plan Pharmaceutique Personnalisé tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI</p>	>0%
<p><b>Sous-indicateur 4:</b> Taux de séjours incluant un entretien pharmaceutique thématique tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI</p>	>0%

Résultats  
> n-1

# Et pour demain ? PLFSS 2026

## ARTICLE 27

### - Abrogation CAQES au 01/2027

#### - Création IFEPS (Efficience et Pertinence)- 01/2026

Echelon National et Régional

Dotation complémentaire si économies

Pénalités financières

#### -Réforme IFAQ (Qualité et sécurité)

Echelon National

Dotation complémentaire

② « Les résultats et expériences rapportées par les patients, la lutte contre les erreurs médicamenteuses évitables, les actions de pharmacie clinique menées par les pharmacies à usage intérieur et le taux de recours aux protocoles de récupération améliorée après chirurgie figurent parmi ces indicateurs.

③ « L'évaluation tient compte, au moins pour moitié, du niveau de qualité atteint par l'établissement. » ; **AJOUT SENAT**

## Suppression Assemblée Nationale

ART. 27

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2025

N° AS617

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS617

présenté par  
M. Bazin, rapporteur général

### ARTICLE 27

Supprimer les alinéas 22 et 23.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

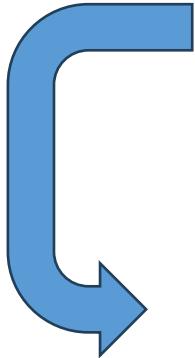
Les dispositifs de financement à la qualité ont fréquemment le défaut de se transformer en usines à gaz d'une complexité extrême, et tout à fait incompréhensibles pour les soignants, lesquels doivent pourtant impérativement être parties prenantes dans cette démarche de qualité des soins. C'est le cas de l'Ifaq actuellement : le dispositif est d'une telle complexité que les personnels sont incapables d'évaluer l'impact de leur pratiques sur le niveau de la dotation qui leur est versée.

C'est donc un objectif salutaire de vouloir réformer et simplifier l'IFAQ. Mais le législateur a sa part de responsabilité si l'on ne veut pas retomber dans les mêmes errements que par le passé. Il faut se contenter de prévoir le principe d'un financement à la qualité dans la loi, et résister à la tentation de commencer à vouloir égrêner les indicateurs, ou même les catégories d'indicateurs. A défaut, le dispositif perdra inévitablement sa cohérence et son agilité.

Le présent amendement vise donc à supprimer les alinéas insérés par le Sénat, et visant à détailler les catégories d'indicateurs et leur pondération. Il convient de laisser la main aux acteurs de terrain.

**Pas d'indicateurs dans un texte de Loi**

**Proposition de structuration d'indicateurs IFAQ pour La lutte contre les erreurs médicamenteuses évitables via le suivi des actions de pharmacie clinique en établissements de santé.**

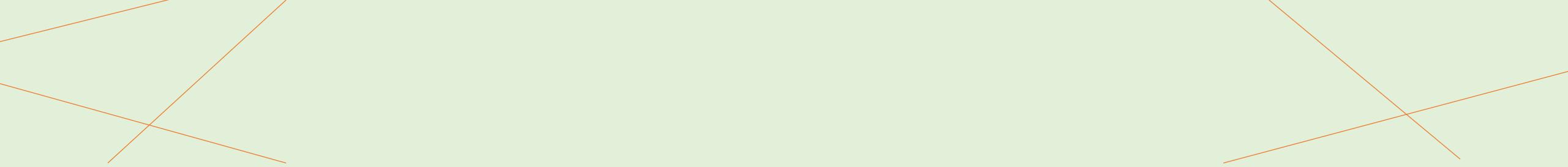


**Proposition par le RESOMÉDIT dans la Feuille de Route Nationale (DGOS) Sécurité des patients et des résidents**

**Les actions de pharmacie clinique ont leur place dans les deux dispositifs d'incitation financière (IFEPS et IFAQ)**

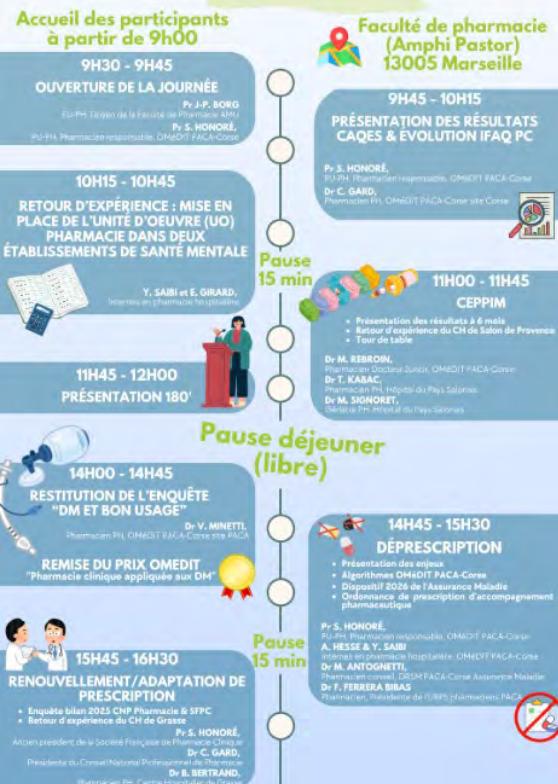
**Article L5126-1**

2° De mener toute **action de pharmacie clinique**, à savoir de contribuer à la **sécurisation, à la pertinence et à l'efficience** du recours aux produits de santé mentionnés au 1° et de concourir à la **qualité des soins**, en collaboration avec les autres membres de l'équipe de soins mentionnée à l'article L. 1110-12, et en y associant le patient



# Merci de votre attention !

4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

10h15 – 10h45



10H15 - 10H45

# RETOUR D'EXPÉRIENCE : MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'OEUVRE (UO) PHARMACIE DANS DEUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ MENTALE



**Y. SAIBI et E. GIRARD,**  
Internes en pharmacie hospitalière

# RETEX :

# Mise en place de l'UO Pharma

# dans deux établissements

# de santé mentale

Elise GIRARD  
Yasmine SAIBI

*Internes en pharmacie hospitalière*



**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



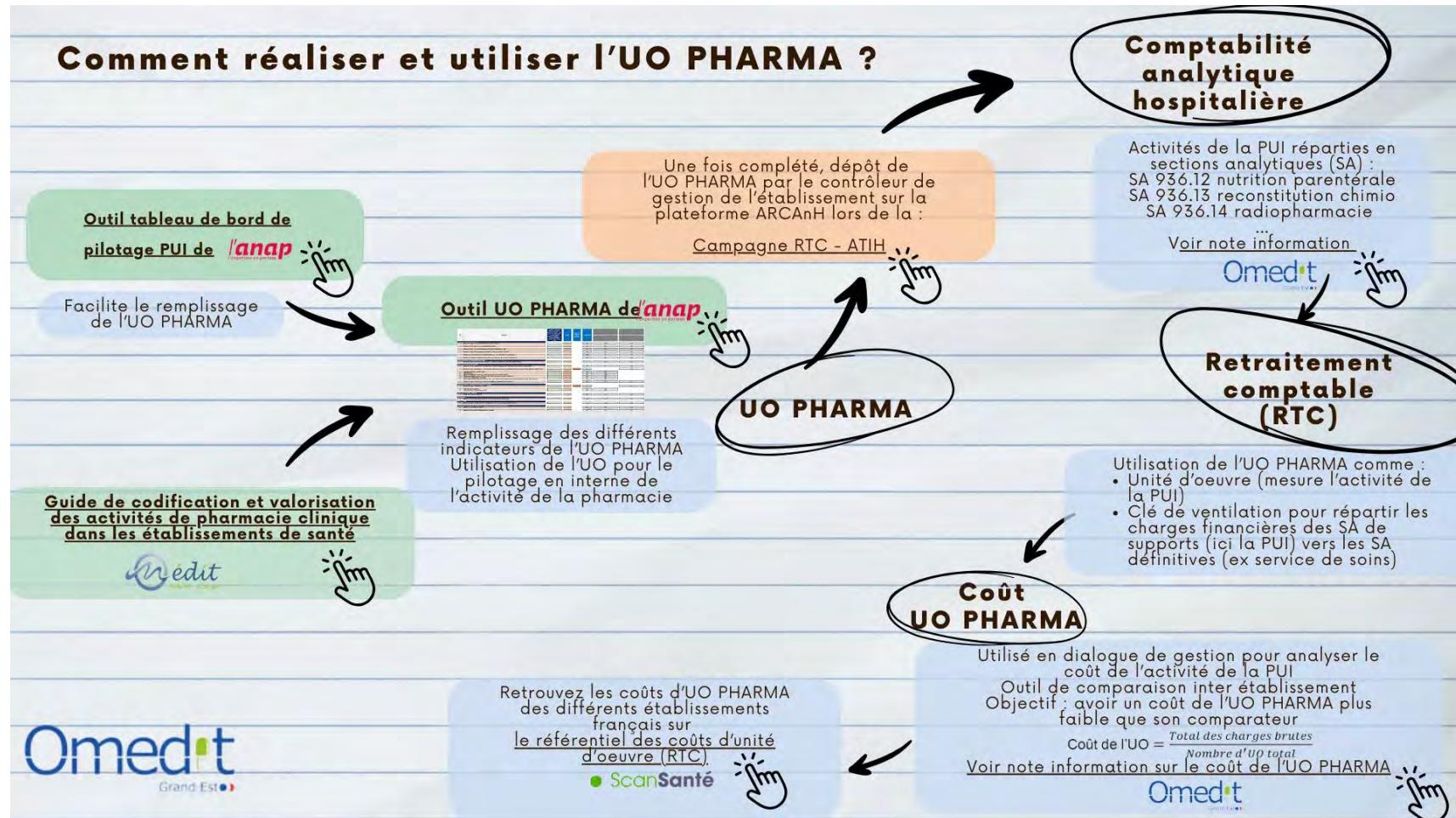
04 décembre 2025

# Contexte : UO Pharma

## UO Pharma

- **Définition** : Base objective destinée à mieux valoriser et piloter l'activité des pharmacies hospitalières.
- **En pratique** : Fichier de calcul Excel ANAP avec 57 items (=indicateurs), chacun pondéré par un coefficient reflétant le temps passé. **La somme des indicateurs pondérés = UO Pharma de la PUI**
- **Objectif de l'outil** : Quantifier et qualifier l'activité globale de la PUI pour mieux gérer, structurer et prévoir. **Objectiver la charge réelle.**

# Contexte : UO Pharma



# Contexte et objectif : UO en psychiatrie

- Taux de remplissage en EPSM plus faible qu'en MCO.
- Spécificités par rapport aux établissements MCO (*séjours longs, réévaluations fréquentes, prise en charge de molécules spécifiques telles que clozapine, APAP, thymorégulateurs...*) pouvant compliquer l'utilisation de l'outil.

Mais en parallèle :

- Intérêt réel pour valoriser la psychiatrie autrement que par volet financier où EPSM ressortent perdants...

**Collaboration de deux EPSM avec l'OMéDIT PACA-Corse pour évaluer la faisabilité et les freins dans deux établissements de santé mentale.**

# Outils mobilisés

- [Guide ANAP \(v3\)](#)
- [Lexique de pharmacie clinique de la SFPC 2025](#)
- [Guide de codification de la pharmacie clinique](#)
- [Webinaire OMéDIT](#)
- [RETEX CH Grasse](#)
- Expérience et recul du Centre Hospitalier Montperrin

# Méthodologie commune aux 2 établissements

- **Réunions en interne à la pharmacie** : prise en main de l'outil, revue des indicateurs et définitions.
- **Revue des indicateurs** : Sélection des indicateurs pertinents, identification de ceux qui sont difficiles à mesurer (manque de données ou outils de recueil non adaptés), définition des tâches pour chaque indicateur.
- **Réunions Pharmaciens + DIM + CDG** : définition des requêtes, définition des tâches indicateur par indicateur et du mode de recueil de données.
- **Recueil des données** : Utilisation de logiciels de gestion (LAP/LAD, logiciels financiers), complété par un recueil manuel (Excel, feuilles d'émargement)

# Résultats

	CH Montperrin	CH Castellucio
<b>Indicateurs avec requêtes automatiques</b>	10 (16 %)	8
<b>Indicateurs recueillis manuellement</b>	18 (29 %)	21
<b>Non concernés</b>	30 (48 %)	30
<b>Concernés mais non récupérés</b>	4	4

Près de 50% des indicateurs ne concernent pas les EPSM : **outil plus orienté MCO**

Indicateurs non récupérables :  
7 : délivrance globale  
8 : délivrance nominative  
15 : prescriptions analysées  
16 : interventions pharmaceutiques

# Résultats

	CH Montperrin	CH Castellucio
<b>Indicateurs avec requêtes automatiques</b>	10 (16 %)	8
<b>Indicateurs recueillis manuellement</b>	18 (29 %)	21
<b>Non concernés</b>	30 (48 %)	30
<b>Concernés mais non récupérés</b>	4	4

Près de 50% des indicateurs ne concernent pas l'outil orienté

**Activités majeures de la PUI :  
Frein ++ dans la fiabilité des résultats**

Indicateurs non récupérables :  
7 : délivrance globale  
8 : délivrance nominative  
15 : prescriptions analysées  
16 : interventions pharmaceutiques

# Résultats : focus pharmacie clinique

- Codification de pharmacie clinique : réflexion globale. Valoriser les activités via l'UO :  
*Guide de codification et valorisation des activités de pharmacie clinique dans les établissements de santé, OMéDIT PACA-Corse et SFPC*
- Revues ordonnances, atelier patients collectifs hors ETP... : difficultés de codage
- Bilans de médication, PPP
- Expertise pharmaceutique

→ Indicateurs structurants pour valoriser les missions du pharmacien clinicien.

Codification pharmacie clinique // Lexique de pharmacie clinique

# Résultats : organisation et anticipation

**Nécessité de mise en place en amont afin de :**

- Formaliser les procédures de recueil -> **Culture de l'UO d'une année à l'autre**
- Sécuriser les données n-1 (limiter reconstruction a posteriori, les estimations)
- Mettre en place un travail de fond avec implication du DIM, CDG et des éditeurs de logiciel.

**Amélioration progressive de l'exhaustivité et de l'efficience.**

# Résultats : l'UO, un outil de benchmark ?

- Importance ++ de comparer des établissements similaires (type d'établissement et nombre de séjour) pour respecter les spécificités de chacun.
- Nécessité d'harmoniser certaines définitions (indicateurs 5, 13), méthodes de requêtes, périmètre.
- Actuellement : **Outil de photographie interne et de structuration**, pas encore un outil de benchmark externe fiable.

# Difficultés rencontrées : indicateurs (1)

Indicateurs	Problème identifié	Impact
<b>1-2 : Lignes de commande</b>	Comptage des <i>lignes</i> et non des <i>quantités</i> → requêtes complexes selon les logiciels	Extraction difficile, risque d'erreurs ou de non-valorisation
<b>5 : Changements produit/fournisseur (ruptures)</b>	Définition floue du périmètre (ex : dépannages OCP ?)	Valeurs disproportionnées selon les choix de comptage
<b>9 : Délivrances nominatives avec suivi spécifique</b>	Requête complexe ; indicateur peu pertinent au regard du coefficient	Charge réelle non reflétée, extraction non automatisable
<b>13 : Ordonnances rétrocession</b>	Données disponibles = délivrances, pas ordonnances	Nécessité d'utiliser des approximations (÷3)

# Difficultés rencontrées : indicateurs (2)

Indicateurs	Problème identifié	Impact
<b>15 : Prescriptions analysées</b>	Comptage “1 ordonnance par séjour” (séjours longs, nombreuses réévaluations)	Sous-valorisation potentielle
<b>19 : Entretiens pharmaceutiques hors ETP</b>	Ateliers collectifs non codables dans le système (PENT222 non valorisable)	Recueil manuel Excel nécessaire
<b>21 : Avis pharmaceutiques</b>	Revues pluridisciplinaires codées une seule fois (BM initial seulement)	Non-représentation du temps réel consacré
<b>56 : Nombre de réunions auxquelles siège un membre de la PUI et 57 : Nombre de thèse d'exercice, M1R et M2R soutenus</b>	Coefficients de pondération de respectivement 17,3 et 294,6	Non-représentation du temps réel consacré

# Difficultés rencontrées : SI et ressources

- Freins SI :
  - LAP/LAP non paramétrés pour requêtes UO > beaucoup de recueils manuels
  - Dépendance forte au DIM et aux éditeurs > délais longs, pharmacie pas prioritaire
- Freins organisationnels :
  - Temps pharmacien important lors de la mise en place, diminue ensuite les années suivantes
  - Nécessité de coordonner plusieurs acteurs

**Une fois les requêtes et outils internes créés, la charge annuelle diminue nettement.**

# Perspectives

- Poursuivre travail inter-établissement pour aligner les méthodes, réduire les biais et produire des référentiels communs. Mise en place de groupe de travail entre établissements avec SI communs ?
- Accompagnement de l'OMéDIT PACA-Corse
- Groupe de travail ANAP : retours de terrain, rédaction d'un document avec nos observations

# Remplissage de l'UO : Nos conseils

- **Prendre le temps** de comprendre la définition de chaque item, l'unité utilisée (avis et intervention pharmaceutique / nombre d'ordonnance, de lignes de dispensation...)
- **Prendre en compte** la pondération pour plus de pertinence et représentativité (ex de l'indicateur 5 sur les ruptures)
- **Réfléchir en AMONT**: formaliser les méthodes de recueil, standardiser la codification des actes (pharmacie clinique ++)
- **Impliquer le DIM et le Contrôle de Gestion,**
- **Identifier les zones d'ombre** (non requêtables, non codifiés, flous).



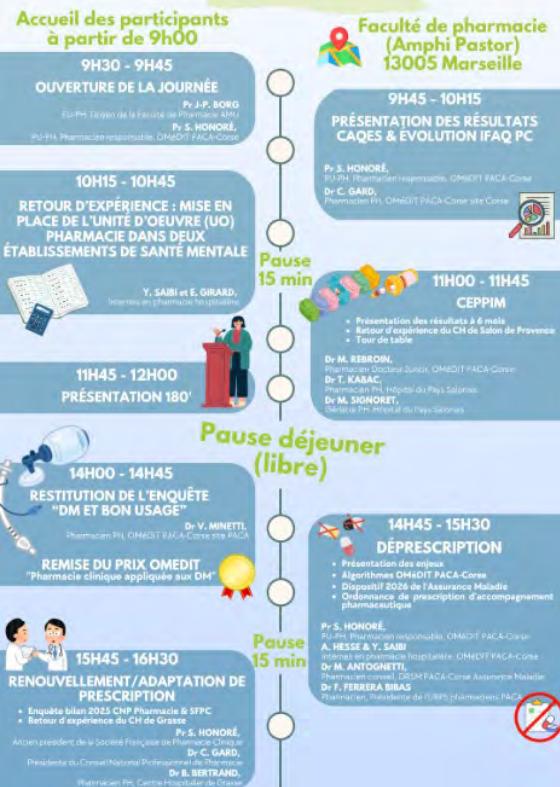
# Conclusion

- Levier de pilotage et de reconnaissance plutôt que simple outil déclaratif.
- Valorisation possible des activités de pharmacie clinique ++
- EPSM nécessitent une lecture spécifique. Importance de comparer établissements d'activités et taille similaires. Comparaison inter-EPSM sera peut-être la plus facile à opérer (activités similaires d'un établissement à l'autre vs MCO plus grande diversité d'établissement et d'activité sous ce profil).

# Merci pour votre attention !



4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

10h45 - 11h



Pause



4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALEAccueil des participants  
à partir de 9h00

9H30 - 9H45

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Pr. J.-P. BORG,  
Eu-Ph Docteur de l'Institut de Pharmacie de MU  
Pr. S. HONORÉ,  
Pr-Ph Pharmaciens responsables, OMéDIT PACA-Corse

10H15 - 10H45

RETOUR D'EXPÉRIENCE : MISE EN  
PLACE DE L'UNITÉ D'OEUVRE (UO)  
PHARMACIE DANS DEUX  
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ MENTALEY. SAIBI et E. GIRARD,  
Internes en pharmacie hospitalière  
Pr. S. HONORÉ,  
Eu-Ph Docteur de l'Institut de Pharmacie de MU  
Dr. C. GARD,  
Présentation H1, OMéDIT PACA-Corse

11H45 - 12H00

PRÉSENTATION 180'  
Pr. S. HONORÉ,  
Eu-Ph Docteur de l'Institut de Pharmacie de MUPause déjeuner  
(libre)

14H00 - 14H45

RESTITUTION DE L'ENQUÊTE  
"DM ET BON USAGE"Dr. V. MINETT,  
Pharmacien PH, OMéDIT PACA-CorseREMISE DU PRIX OMÉDIT  
"Pharmacie clinique appliquée aux DM"Pr. S. HONORÉ,  
Eu-Ph Docteur de l'Institut de Pharmacie de MU

15H45 - 16H30

RENOUVELLEMENT/ADAPTATION DE  
PRÉSCRIPTIONPr. S. HONORÉ,  
Eu-Ph Docteur de l'Institut de Pharmacie de MUAtteins président de la Société Corse des Pharmaciens Cliniques  
Pr. S. HONORÉ,  
Président du Comité National Professionnel de Pharmacovigilance  
Dr. B. BERTRAND,  
Praticien PH, Centre Hospitalier de Corse

4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

11h - 11h45

11H00 - 11H45  
CEPPIM

- Présentation des résultats à 6 mois
- Retour d'expérience du CH de Salon de Provence
- Tour de table

**Dr M. REBROIN,**  
Pharmacien Docteur Junior, OMéDIT PACA-Corse  
**Dr T. KABAC,**  
Pharmacien PH, Hôpital du Pays Salonnais  
**Dr M. SIGNORET,**  
Gériatre PH, Hôpital du Pays Salonnais

# CENTRES EXPERTS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DE L'iatrogenie médicamenteuse (CEPPIM) :

## PRÉSENTATION DES PREMIERS RÉSULTATS A 6 MOIS

Marina Rebroin

PHARMACIEN ASSISTANT SPÉCIALISTE  
OMÉDIT PACA-CORSE

Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE



04 décembre 2025

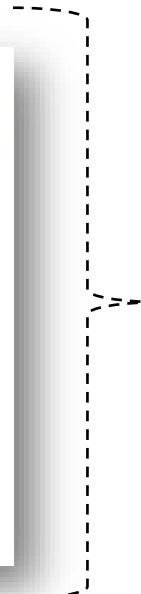
# CONTEXTE

## Appel à projet 2024 : Mise en place des CEPPIM en régions PACA et Corse



**APPEL A CANDIDATURES 2024**

« *Mise en place de Centres Experts de Prévention et de Prise en charge de l'Iatrogénie Médicamenteuse (CEPPIM) dans les établissements de santé Et Optimisation des prescriptions médicamenteuses dans le parcours de soins de la personne âgée* »

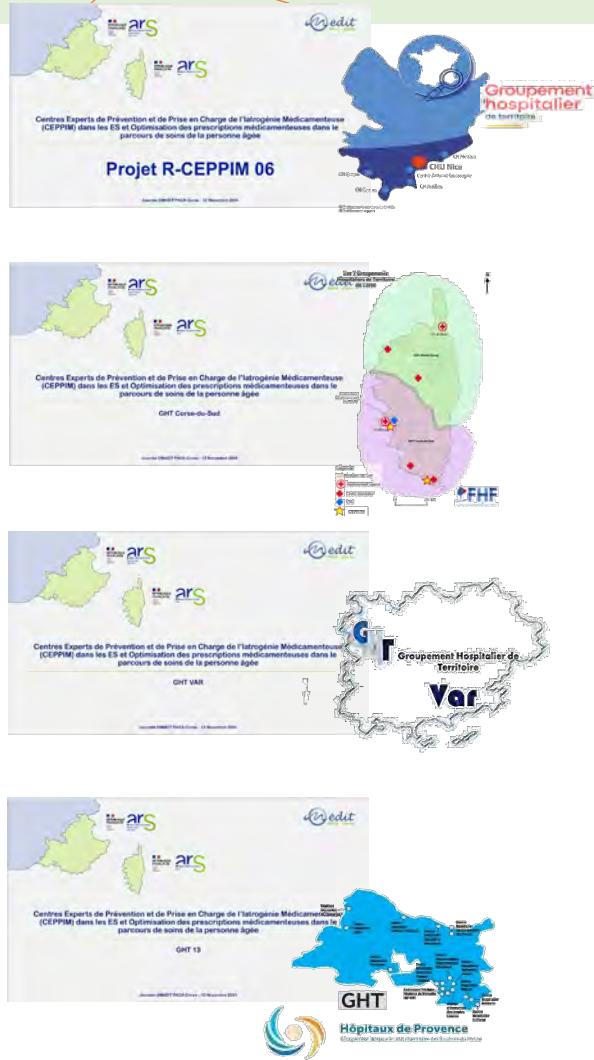


**Une mission : votre santé.**

**Mise en place de CEPPIM dans les établissements de santé et optimisation des prescriptions médicamenteuses dans le parcours de soins de la personne âgée**

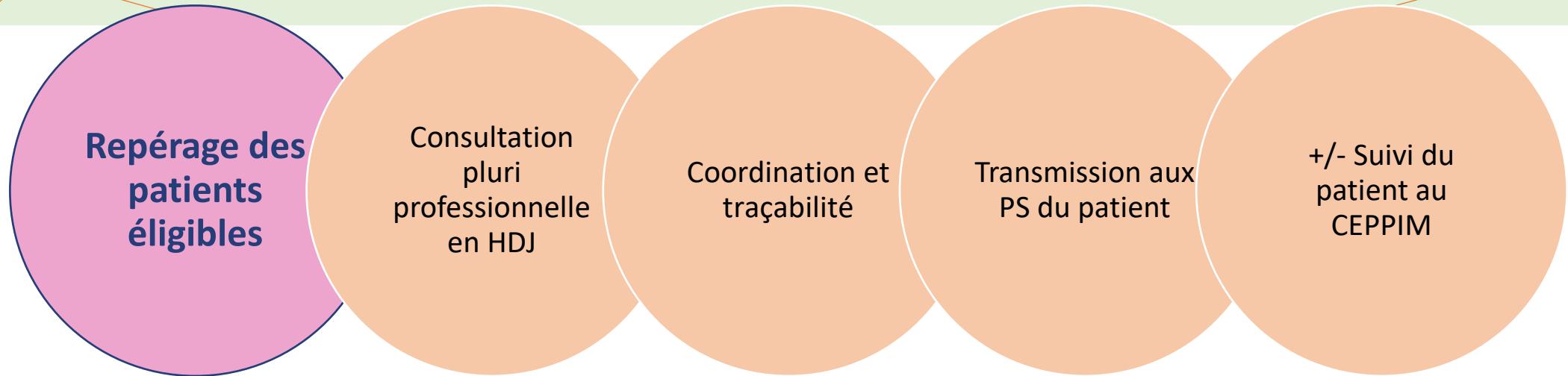
2 mai 2024  
# Médico-social  
Clos

# MISE EN PLACE DES CEPPIM EN REGIONS PACA ET CORSE



**RÉSULTAT A 6 MOIS DE LA MISE EN PLACE DES CEPPIM**

# PARCOURS PATIENT



- Repérage des patients en hospitalier ou en ambulatoire : Infirmière à domicile, pharmaciens d'officine, médecins libéraux.
- Critère d'adressage :

- Personne âgée polymédiquée



- Problème d'adhésion thérapeutique



- Défaut de connaissance des traitements



- Existence d'effets indésirables et/ou interaction médicamenteuse



- Parcours de soins complexes

- Traitements non adaptés aux caractéristiques physiopathologiques du patient (IR, IH...)



- Mme X 92 ans
- 2 chutes signalées à son IDE
- Polymédication
- Mauvaise observance

Traitements (ordonnance du 15/04):

ESOMEPRAZOLE 40mg : 1 comprimé/J  
KARDEGIC 75mg : 1 sachet/J  
DULOXETINE 60mg : 1 gélule/J  
GLUCOR 50 mg : 3 cpn/J  
IRBESARTAN 150 mg 1 cpn/J  
VELMETIA (metformine 1g + Sitagliptine 50 mg : 2 cpn/J  
FORTIMEL DIACARE  
ABASAGLAR SC 100U/mL 12 unités le soir  
DOLIPRANE 1g matin midi et soir

Allergie : non connue

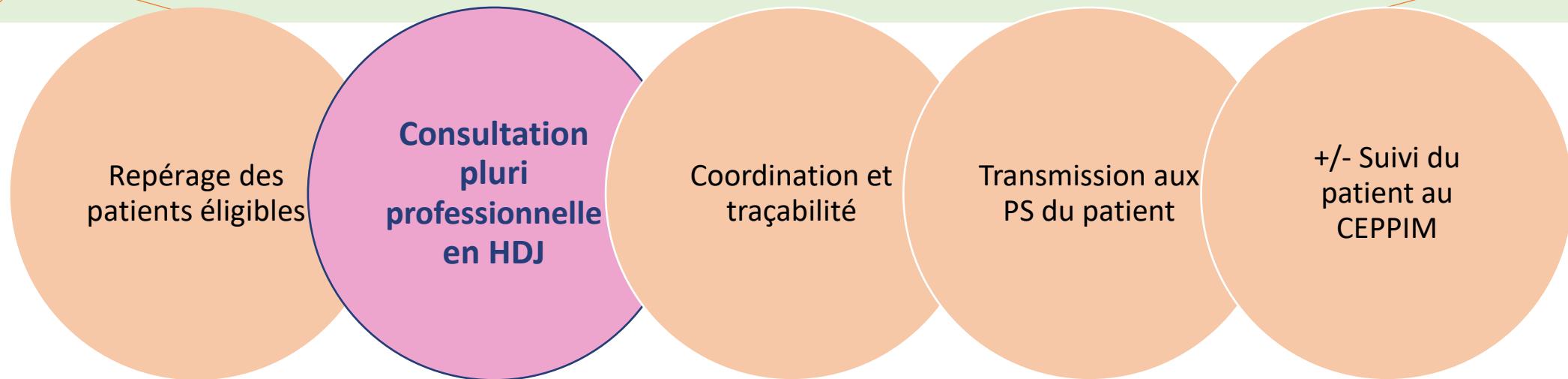
Mode de vie :

IDE 2 passage par jour, fils opposant aux soins, suspicion courses faites par le fils, vit avec elle  
marche sans canne à domicile

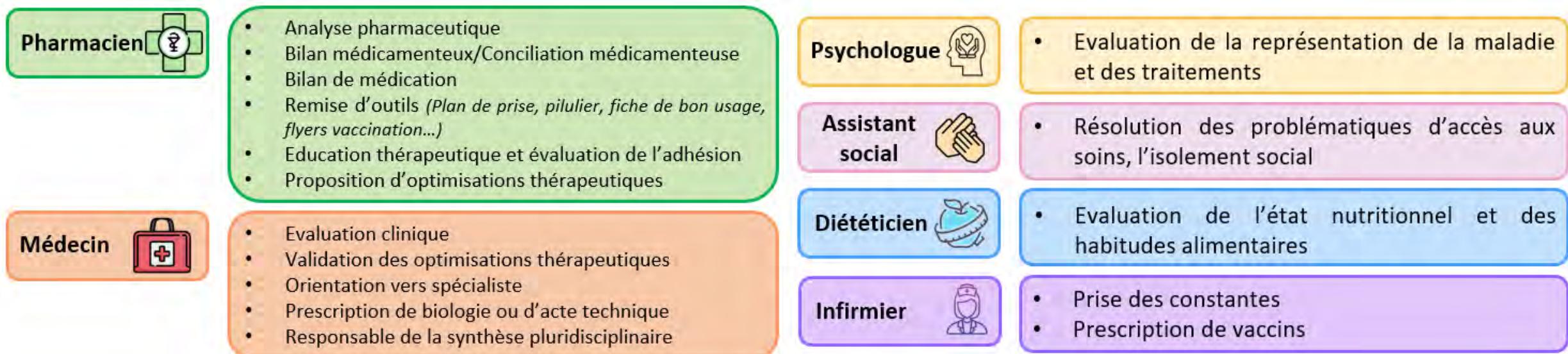


**Mme X adressée au CEPPIM**

# PARCOURS PATIENT



- A minima 3 intervenants (30/45 min par professionnel de santé)



# OBJECTIF

- **Promouvoir des approches pluriprofessionnelles** pour lutter contre l'iatrogénie médicamenteuse.
- **Optimiser la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées** grâce à une collaboration renforcée ville/hôpital.
- **Réduire les événements indésirables** survenant dans le parcours de soins.

# MATÉRIEL ET MÉTHODE

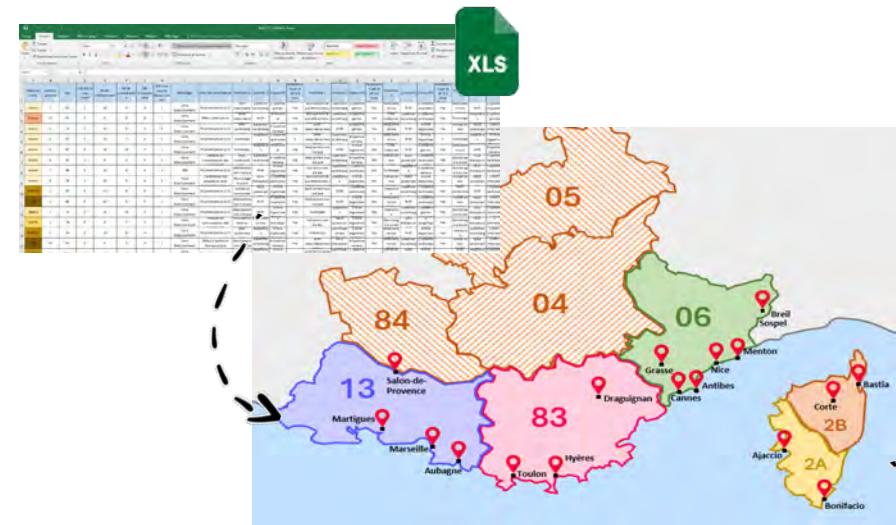
- Etude transversale – multicentrique – observationnelle
- Inclusion de patient du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> août 2025  $\rightarrow \geq 18$  ans, pris en charge à l'HDJ, présence de facteurs de risque d'IM
- Recueil de données :
  - Qualitatives (données logistiques, humaines, administratives)  $\rightarrow$  Réunions d'équipes
  - Quantitatives  $\rightarrow$  Recueil des indicateurs
    - Caractéristiques des patients et modalités d'adressage et de prise en charge
    - Résultats des optimisations thérapeutiques :
      - Problèmes liés à la thérapeutiques (PLT) et Interventions pharmaceutiques (IP)
      - Classe ATC des médicaments impliqués
      - Statut vaccinal

## Classification Act-IP©, SFPC 2022

FICHE D'INTERVENTION PHARMACEUTIQUE		SFPC	
DATE : / /		N° FICHE : <input type="text"/>	
IDENTITE PATIENT :			
Nom : <input type="text"/>		N° CENTRE : <input type="text"/>	
Prénom : <input type="text"/>		Société Française de Pharmacie Clinique	
Age : <input type="text"/> ans / Poids : <input type="text"/> Kg		Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
1- PROBLEME (1 choix) :			
<input type="checkbox"/> Non conforme aux référentiels / contre-indication			
<input type="checkbox"/> Indication non traitée			
<input type="checkbox"/> Surdosage			
<input type="checkbox"/> Surdosage			
<input type="checkbox"/> Médicament non indiqué			
<input type="checkbox"/> Interaction			
<input type="checkbox"/> A prendre en compte			
<input type="checkbox"/> Précaution d'emploi			
<input type="checkbox"/> Association déconseillée			
<input type="checkbox"/> Association contre-indiquée			
<input type="checkbox"/> Publié(e) hors CTAM de l'AFSSAPS)			
<input type="checkbox"/> Effet indésirable			
<input type="checkbox"/> Voie/administration inappropriée			
<input type="checkbox"/> Traitement non reçu			
<input type="checkbox"/> Monitoring à suivre			
2- INTERVENTION (1 choix) :			
<input type="checkbox"/> Ajout (prescription nouvelle)			
<input type="checkbox"/> Arrêt			
<input type="checkbox"/> Substitution/Echange			
<input type="checkbox"/> Choix de la voie d'administration			
<input type="checkbox"/> Suivi thérapeutique			
<input type="checkbox"/> Optimisation modalités d'administration			
<input type="checkbox"/> Adaptation posologique			
3- FAMILLE MEDICAMENT (ATC) :			
<input type="checkbox"/> A Voie digestives/Métabolisme			
<input type="checkbox"/> B Sang/Organe hématopoïétique			
<input type="checkbox"/> C Système cardiovasculaire			
<input type="checkbox"/> D Système des urinaires			
<input type="checkbox"/> G Système génito-urinaire/Hormones Sex.			
<input type="checkbox"/> H Hormones systémiques			
<input type="checkbox"/> I Anti-infectieux systémiques			
<input type="checkbox"/> L Antinéoplasiques/Immunomodulateurs			
<input type="checkbox"/> M Muscle et squelette			
<input type="checkbox"/> N Système nerveux			
<input type="checkbox"/> P Antiparasitaires, insecticides			
<input type="checkbox"/> R Système respiratoire			
<input type="checkbox"/> S Organes sensoriels			
<input type="checkbox"/> V Divers			
4- DEVENIR DE L'INTERVENTION :			
<input type="checkbox"/> Acceptée			
<input type="checkbox"/> Non acceptée			
<input type="checkbox"/> Non renseigné			

DETAILS  $\Rightarrow$  S'il y a lieu, préciser : Dosage, posologie, rythme d'administration des médicaments ; Eléments pertinents en relation avec le problème dépisté ; Constantes biologiques perturbées ou concentration d'un médicament dans liquides biologiques (+ normales du laboratoire) ; Décrite précisément l'intervention pharmaceutique.

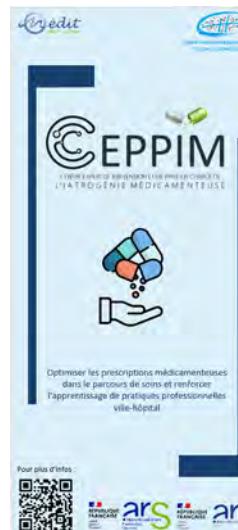
Elaboré par le groupe de travail SFPC "Standardisation et valorisation des activités de pharmacie clinique". Juin 2004 et Copyright 2004. Version 1



# RÉSULTATS

## CEPPIM - OMÉDIT PACA-Corse

- Procédure de mise en place → [Procedure-CEPPIM.pdf](#)
- Moyens de communications :



- Compte rendu de consultation pluriprofessionnelle unique standardisé → [Codage-CEPPIM .pdf](#)
- Guide de codification

**Omédit PACA-Corse** **CEPPIM** **Centre Expert de Prévention et de Prise en Charge de l'Atrogenie Médicamenteuse**

**COMpte RENDu DE CONSULTATION PLURIPROFESSIONNELLE**

Séance d'hôpital de jour le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.  
intervenants : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Cher(e) confrère, votre patient(e) Choisissez un élément. Prénom, NOM (Choisissez un élément,), né(e) le jj/mm/aaaa (âge : \_\_\_ ans) a bénéficié d'une hospitalisation de jour au Centre de prévention et de prise en charge de l'iatrogenie médicamenteuse (CEPPIM), car identifié comme étant un patient à risque d'iatrogenie médicamenteuse.

Il a été pris en charge dans notre centre par Choisissez un élément: professionnels de santé, bénéficiant ainsi d'un bilan médical, pharmaceutique, Choisissez un élément, et Choisissez un élément.

Adresse : Choisissez un élément.

Motif de consultation CEPPIM : Choisissez Un élément, Choisissez Un élément.

RCP Ville-Hôpital : Oui  Non

Suivi CEPPIM : Oui  Non

**INFORMATIONS PATIENT**

Personne de confiance	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Médecin traitant	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Pharmacie d'officine	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Autres professionnels de santé	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Pathologies en cours	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Antécédents	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Personnels	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# RÉSULTATS

## Données qualitatives : Organisationnelles, humaines, administratives



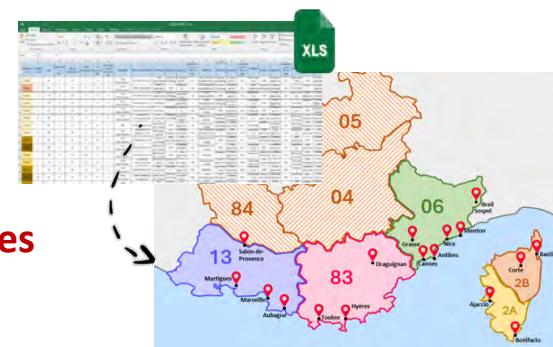
- Locaux dédiés et/ou HDJ déjà existant (3 ou 4 bureaux pour chaque professionnel de santé)
- Équipe pluridisciplinaire complète et disponible
- Temps secrétaire dédié tout au long du parcours de soin du patient



### DIMINUTION DU NOMBRE DE CONSULTATION :

Au 1<sup>er</sup> août 2025, 9 CEPPIM /17 ont démarré les HDJ et envoyer des données

- Absence d'espaces spécifiques = adaptation organisationnelle avec un bureau unique pour tous les professionnels du CEPPIM
- Difficulté dans le recrutement des professionnels de santé
  - Temps pharmacien, médecin, paramédicaux ...
- Tâches administratives réalisées par l'équipe du CEPPIM :
  - Rédaction CR
  - Ouverture et facturation du séjour



# RÉSULTATS

## Données quantitatives

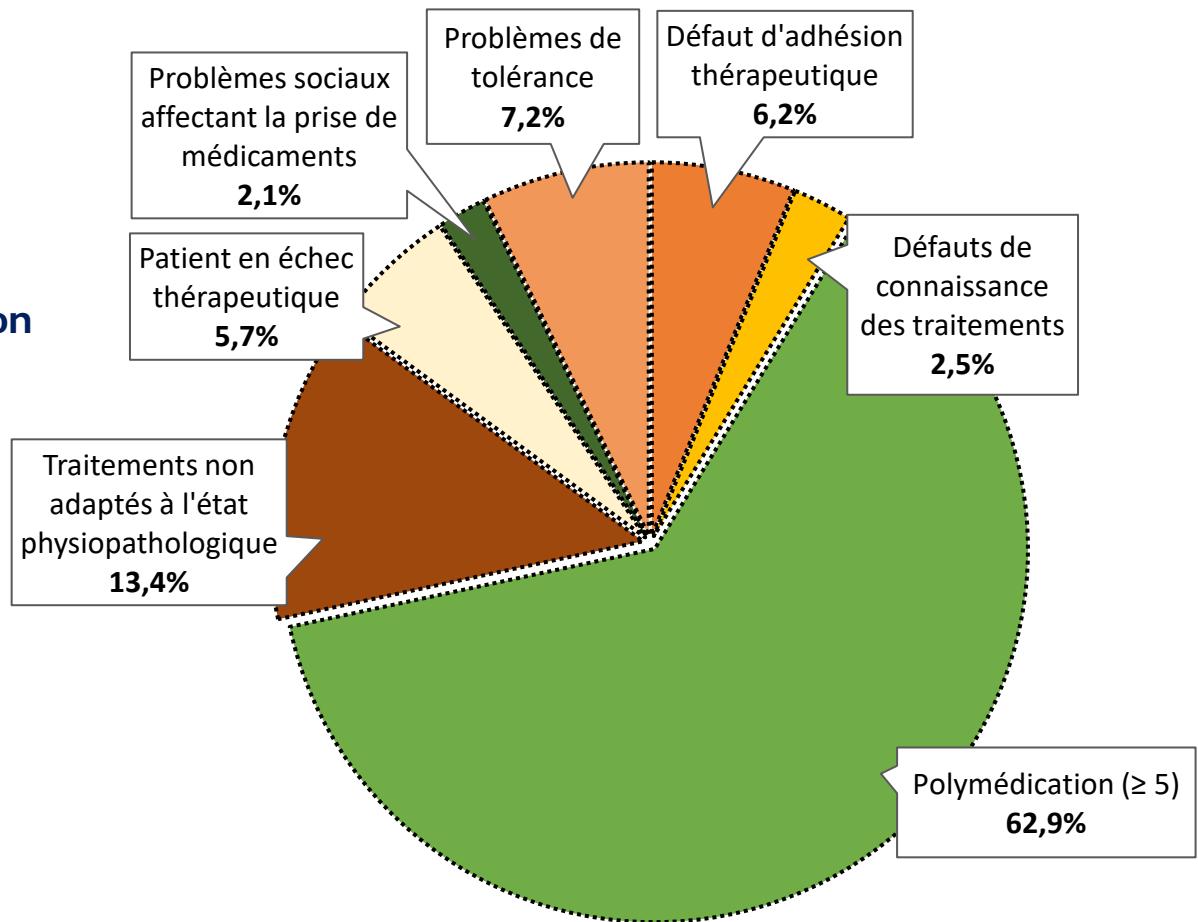
N = 194 patients

Population :

- **83,7 ans** ( $\pm 7,4$ ) en moyenne
- 90,7%  $\geq 75$  ans, 50,5%  $\geq 85$  ans
- **96,4% polymédication** et **42,3% hyperpolymédication**
- **9,75 traitements chroniques prescrits**
- 5,1 comorbidités associées

Modalités d'adressage et de prise en charge :

- **Adressage intrahospitalier à 82,5%**
- Motifs de consultation :
  - Polymédication (62,9%)**
  - Défaut d'adaptation des traitements (13,4%)
- **Consultations à 4 intervenants à 86,1%**



# RÉSULTATS

## Données quantitatives

### ➤ Résultat des optimisations thérapeutiques :

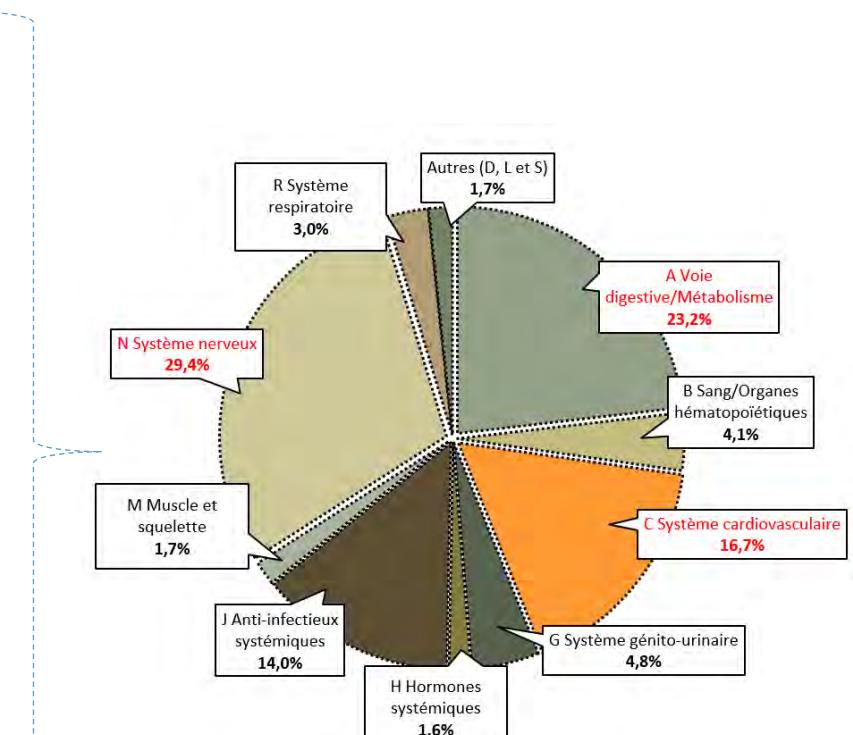
- 708 PLT identifiés **soit en moyenne 3,65 PLT/patient.**
- ↑ des PM avec le nombre de traitements chroniques
- **PLT et IP majoritaires et classes ATC :**

### Classification Act-IP©, SFPC 2022

<b>FICHE D'INTERVENTION PHARMACEUTIQUE</b>		<b>SFPC</b> Société Française de Pharmacie Clinique
DATE : / /	N° FICHE :	N° CENTRE :
<b>IDENTITE PATIENT :</b>		
Nom : Prénom :  Age : ans / Poids : Kg Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
<b>1- PROBLEME (1 choix) :</b>		
<input type="checkbox"/> Non conformité aux référentiels / contre-indication <input type="checkbox"/> Indication non traitée <input type="checkbox"/> Sous-dosage <input type="checkbox"/> Surdosage <input type="checkbox"/> Médicament non indiqué <input type="checkbox"/> Interaction		
<input type="checkbox"/> A prendre en compte <input type="checkbox"/> Précaution d'emploi <input type="checkbox"/> Association déconseillée <input type="checkbox"/> Association contre-indiquée <input type="checkbox"/> Public (= hors CTIAM de l'AFSSAPS)		
<input type="checkbox"/> Effet indésirable <input type="checkbox"/> Voie/administration inappropriée <input type="checkbox"/> Traitement non reçu <input type="checkbox"/> Monitoring à suivre		
<b>2- INTERVENTION (1 choix) :</b>		
<input type="checkbox"/> Ajout (prescription nouvelle) <input type="checkbox"/> Arrêt <input type="checkbox"/> Choix de la voie d'administration <input type="checkbox"/> Suivi thérapeutique <input type="checkbox"/> Optimisation modalités d'administration <input type="checkbox"/> Adaptation posologique		
<b>3- FAMILLE MEDICAMENT (ATC) :</b>		
<input type="checkbox"/> A Voies digestives/Métabolisme <input type="checkbox"/> B Sang/Organes hématopoïétiques <input type="checkbox"/> C Système cardiovasculaire <input type="checkbox"/> D Médicaments dermatologiques <input type="checkbox"/> G Système génito-urinaire/Hormones Sex. <input type="checkbox"/> H Hormones systémiques <input type="checkbox"/> J Anti-infectieux systémiques <input type="checkbox"/> L Antinéoplasiques/Immunomodulateurs <input type="checkbox"/> M Muscle et squelette <input type="checkbox"/> N Système nerveux <input type="checkbox"/> P Antiparasitaires, insecticides <input type="checkbox"/> R Système respiratoire <input type="checkbox"/> S Organes sensoriels <input type="checkbox"/> V Divers		
<b>4- DEVENIR DE L'INTERVENTION :</b>		
<input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Non acceptée <input type="checkbox"/> Non renseigné		
<b>DETAILS</b> ⇒ S'il y a lieu, préciser : Dosage, posologie, rythme d'administration des médicaments ; éléments pertinents en relation avec le problème dépisté ; Constantes biologiques perturbées ou concentration d'un médicament dans liquides biologiques (+ normales du laboratoire) ; Décrite précisément l'intervention pharmaceutique.		

Elaboré par le groupe de travail SFPC "Standardisation et valorisation des activités de pharmacie clinique", Juin 2004 et Copyright 2004. Version 1

Variables	N=708, n(x)
<b>Problèmes liés à la thérapeutique</b>	
Indication non traitée	189 (26,7)
Non-conformité/Contre-indication (CI)	80 (11,3)
Sous-dosage	23 (3,2)
Surdosage	65 (9,2)
Médicament non indiqué	170 (24,0)
Interaction	19 (2,7)
Effet indésirable	84 (11,9)
Voie/Administration Inappropriée	28 (4,0)
Monitorage à suivre	39 (5,5)
Traitement non reçu	11 (1,6)
<b>Interventions pharmaceutiques</b>	
Ajout (prescription nouvelle)	184 (26,0)
Arrêt	239 (33,8)
Substitution/ échange	129 (18,2)
Suivi thérapeutique	35 (4,9)
Optimisation modalités d'administration	37 (5,2)
Adaptation posologique	84 (11,9)



# RÉSULTATS

## Données quantitatives



### ➤ Schéma vaccinal :

- **Complet pour 9,8% de la population**
- 76 patients avec un statut vaccinal non renseigné

Variables	N=194
	n (%)
<b>Statut vaccinal complet à jour*</b>	
Oui	19 (9,8)
Non	99 (51,0)
Non renseigné	76 (39,2)
Variables	N=118**
	n (%)
<b>Vaccination COVID à jour</b>	
Oui	66 (55,9)
Non	52 (44,1)
<b>Vaccination Grippe à jour</b>	
Oui	55 (46,6)
Non	63 (53,4)
<b>Vaccination Pneumocoque à jour</b>	
Oui	14 (11,9)
Non	104 (88,1)
<b>Vaccination rappel DTP-c (diphthérite – téтанos – poliomyélite) à jour</b>	
Oui	14 (11,9)
Non	104 (88,1)
<b>Vaccination Zona à jour</b>	
Oui	4 (3,4)
Non	114 (96,6)

Statut vaccinal (N=194)

Statut vaccinal complet à jour définie par une vaccination incluant : Grippe, COVID, Pneumocoque, rappel DTP-c et Zona\*

N=118\*\* : statut vaccinal renseigné

# CE QUE L'ON RETROUVE DANS LA LITTÉRATURE

## Cohorte :

- IP majoritaires : Arrêts (33,8%), Ajouts (26%), Substitutions (18,2%)  
→ 75,6% des recommandations d'arrêt concernaient les IPP

## Littérature :

- Arrêt : Actions de déprescriptions dirigées par un pharmacien → réduction des réadmissions et EIM



Meta-Analysis ➤ *J Am Geriatr Soc.* 2024 Oct;72(10):3219-3238. doi: 10.1111/jgs.19035.

Clinical impact of medication review and deprescribing in older inpatients: A systematic review and meta-analysis

Massimo Carollo <sup>1</sup>, Salvatore Crisafulli <sup>2</sup>, Giacomo Vitturi <sup>1</sup>, Matilde Besco <sup>3</sup>, Damiano Hinck <sup>4</sup>, Andrea Sartorio <sup>5</sup>, Valentina Tanara <sup>4</sup>, Giulia Spadacini <sup>3</sup>, Margherita Selleri <sup>1</sup>, Valentina Zanconato <sup>5</sup>, Cristiano Fava <sup>5</sup>, Pietro Minuz <sup>5</sup>, Mauro Zamboni <sup>6</sup>, Gianluca Trifirò <sup>1</sup>

➤ *BMC Geriatr.* 2025 Aug 8:25(1):602. doi: 10.1186/s12877-025-06250-8.

Pharmacist-led deprescribing to improve medication safety in older patients with hip fractures

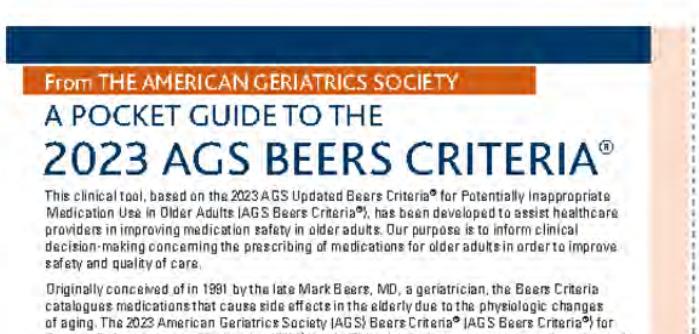
Tingting Hu <sup># 1</sup>, Yu Wang <sup># 1</sup>, Renzheng Wu <sup>1</sup>, Zhongyin Zhang <sup>1</sup>, Fangyuan Tian <sup>2</sup>

➤ *Int J Pharm Pract.* 2023 Jun 30;31(4):349-368. doi: 10.1093/ijpp/riad025.

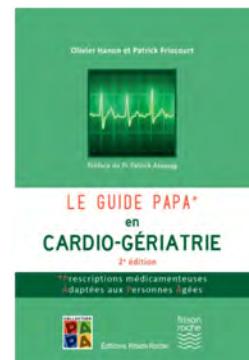
A systematic review of randomised-controlled trials on deprescribing outcomes in older adults with polypharmacy

Helen Omuya <sup>1</sup>, Clara Nickel <sup>2</sup>, Paige Wilson <sup>3</sup>, Betty Chewning <sup>4</sup>

- Substitution : Adaptation de dose/switch de molécule en fonction de l'âge : critère de Beers, liste de Laroche, Critère Stopp/Start



Liste courte. Exemples fréquents de prescription potentiellement inappropriée observés chez les patients de 65 ans et plus, par excès (STOPPv2) ou par défaut (START.v2)	
STOPP	si
Benzodiazépines ou Z-Drugs	> 4 semaines
AINS	Insuffisance rénale et/ou cardiaque
Aspirine	Prévention cardiovasculaire primaire
Vasodilatateur (nitré, $\alpha_1$ -bloquant, anti-calcique)	Hypotension orthostatique
Anticholinergique	Troubles cognitifs
si	START
Chutes, ostéoporose	Vitamine D et Calcium
Fibrillation auriculaire	Anticoagulation
Prévention cardiovasculaire secondaire	Aspirine
Anxi-o-dépression importante	Antidépresseur ISRS
Douleur intense	Opiacé (et laxatif)



# CE QUE L'ON RETROUVE DANS LA LITTÉRATURE

## Cohorte :

- Classes ATC impliquées : Système nerveux (29,4%), Voie digestive/métabolisme (23,2%), Système cardiovasculaire (16,7%)

## Littérature :

### **Focus sur les classes médicamenteuses sources de iatrogénie chez le sujet âgé de 65 ans et plus**

- Les psychotropes
- Les antalgiques
- Les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP)
- Les médicaments de la sphère cardiovasculaire



Tableau 7 – Répartition des médicaments impliqués dans un effet indésirable conduisant à une hospitalisation selon la classification ATC (niveau 1) (IATROSTAT,

Classe pharmacologique (classification ATC niveau 1)	n (%)
C-Système cardiovasculaire	131 (21,5)
N-Système nerveux	126 (20,7)
L-Antinéoplasiques et immunomodulateurs	123 (20,2)
B-Sang et organes hématopoïétiques	72 (11,8)
A-Voies digestives et métabolisme	48 (7,9)
J-Anti-infectieux généraux à usage systémique	43 (7,0)
H-Hormones systémiques, hormones sexuelles exclu	26 (4,3)
M-Muscle et squelette	20 (3,3)
G-Système génito-urinaire et hormones sexuelles	8 (1,3)
D-Système respiratoire	5 (0,8)



## Cohorte :

- 9,8% avec un statut vaccinal complet → **Couverture insuffisante**
- Vaccination isolée : 55,9 % COVID-19 - 46,6 % grippe - 11,9% pneumocoque et rappel DTP-c - 3,4% zona

## Littérature :

- **Couverture vaccinale insuffisante** chez le sujet âgé
- Depuis 2003, l'OMS recommande une couverture antigrippale de 75 % chez les > 65 ans

> Infect Dis Health. 2023 Nov;28(4):253-258. doi: 10.1016/j.idh.2023.03.005. Epub 2023 May 3.

An evaluation of influenza, pneumococcal and herpes zoster vaccination coverage in Australian aged care residents, 2018 to 2022

Noleen Bennett<sup>1</sup>, Brett Morris<sup>2</sup>, Michael J Mallon<sup>3</sup>, Lyn-Li Lim<sup>4</sup>, Eliza Watson<sup>5</sup>, Ann Bull<sup>5</sup>

> Vaccines (Basel). 2025 Jul 20;13(7):766. doi: 10.3390/vaccines130/0766.

Vaccination in Aged Care in Australia: A Retrospective Study of Influenza, Herpes Zoster, and Pneumococcal Vaccination

Stephen Wiblin<sup>1</sup>, Yuen Lai<sup>1</sup>, Natalie Soulsby<sup>2</sup>, Jodie Hullen<sup>3</sup>

Multicenter Study. > Int J Infect Dis. 2025 Apr;153:107011. doi: 10.1016/j.ijid.2025.107011. Epub 2025 Feb 3.

Influenza and pneumococcal vaccine coverage among adults hospitalized with acute respiratory infection in France: A prospective cohort study

Simon Rolland<sup>1</sup>, Lb Luong Nguyen<sup>2</sup>, A Descamps<sup>2</sup>, F Gallier<sup>3</sup>, X Duval<sup>4</sup>, P Vanhems<sup>5</sup>, F Lainé<sup>6</sup>, P Tattevin<sup>7</sup>, R Bauer<sup>8</sup>, O Launay<sup>9</sup>; FLUVAC study group

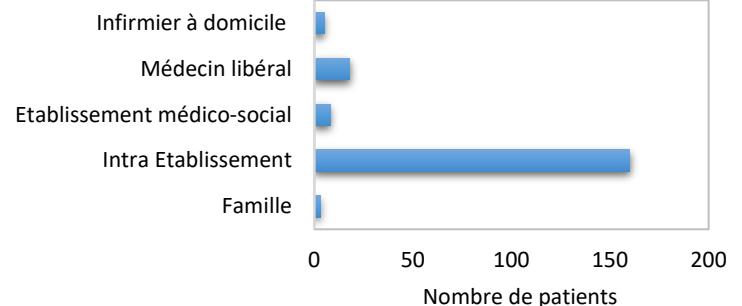
	Personnes de 65 ans et plus				
	65 ans	75 ans	80 ans	85 ans	95 ans et +
DTP-Coqueluche	1 dose	1 dose		1 dose	1 dose
Pneumocoque				1 dose	
Grippe			1 dose par an		
Covid-19	1 dose par an			2 doses par an	
Zona			2 doses (à 2 mois d'intervalle)		
VRS	1 dose pour certaines maladies chroniques			1 dose	

# PERSPECTIVES

- AGIR SUR LE RECRUTEMENT :**

Poursuivre la communication au sein des établissements hospitaliers (en CME , réunions d'informations iatrogénie, ...)

PACA → Intervention à la journée « pharmacie clinique en officine » (URPS PACA Pharmaciens – 03/12/2025),



- PRESCRIPTION PAR LE PHARMACIEN ?**

Mise en place de protocole RATD/RATC à faire valider en CME

- RENFORCEMENT DU LIEN VILLE/HÔPITAL:**

Suivi du patient en ville par le taux de mise en place des recommandations effectuées au CEPPIM

RCP ville/hôpital à la fin de chaque consultation pour renforcer la coopération

# PERSPECTIVES

## • LIEN CEPPIM - DÉPRESCRIPTION EN VILLE ?



Nouvelle convention médicale pour la création d'une consultation longue du médecin traitant en janvier 2026 :  
Englobe trois cas de figure particuliers :

- une consultation de sortie d'hospitalisation dans un délai de quarante-cinq jours (GL1)
- une consultation de déprescription pour les sujets hyperpolymédiqués (GL2) qui concerne les patients ayant au moins dix lignes de traitements, et s'appuiera sur un bilan de médication prescrit par le médecin et réalisé par le pharmacien d'officine.
- une consultation d'orientation vers un parcours médico-social (GL3).

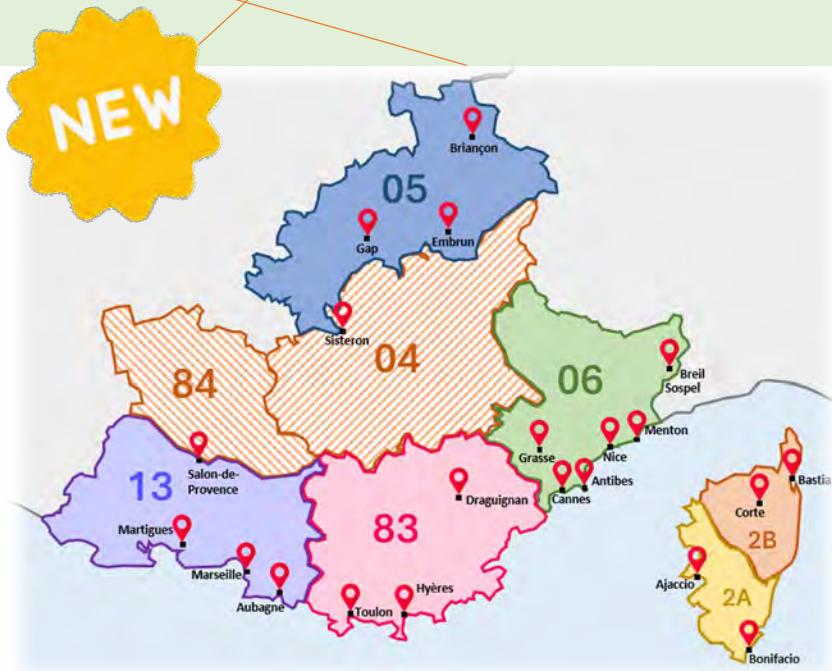


GL : une victoire partielle – CSMF

La valorisation de l'activité clinique du médecin généraliste | ameli.fr | Médecin



# QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?



Le département des Hautes-Alpes (05) rejoint l'équipe CEPPIM avec 1<sup>er</sup> patient prévisionnel au 01/01/2026 :  
CHICAS Gap/Sisteron  
CH Briançon  
CH Embrun



Installation du SADP **BIMEDOC** avant la fin 2025 pour les GHT 2A, 2B



# Avez-vous des questions ?

**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# **Retour d'expérience du projet CEPPIM à l'Hôpital du Pays Salonnais : Collaboration pharmacien/médecin pour développer la pharmacie clinique en Hôpital de jour de gériatrie**

Présenté par :

Dr Tiffany KABAC (pharmacien clinicien)

Dr Marie SIGNORET (gériatre)

**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025



# HDJ gériatrie (2024)

- **Plusieurs thématiques :**  
Chutes, Troubles cognitifs, Oncogériatrie
- **4 intervenants / interventions :**
  - Intervenants : Pharmacien clinicien, IDE EMG, +/- neuropsychologue, médecins spécialistes (psychiatres, rhumatologues), Gériatre
  - Interventions : Prise de constantes / RHTO / imagerie

➤ **GHS d'HDJ taux plein (763 euros)**
- **Ouvert 3 jours / semaine : mercredi, jeudi et vendredi**  
Pouvant accueillir 4 patients / jour (soit 12 patients/sem)
- **Adressage : post hospitalisation (via EMG), urgences, hotline gériatrique (ville)**

**Appel à projet : Centres experts de prévention et de prise en charge  
de l'iatrogénie médicamenteuse (CEPPIM)**

→ *Filière iatrogénie de l'HDJ gériatrie*



# Organisation de l'HDJ gériatrie

## Accueil du patient le matin à partir de 9 h (20 min) :

- 1 infirmier et 1 aide-soignant du service
- Administratif, prise de constantes, BS, et organisation de la journée

## Evaluation gériatrique standardisée (30 min) :

- 2 IDE gériatriques (EMG)
- Evaluation cognitive, fonctionnelle, nutritionnelle et sociale

## Consultation pharmaceutique (1 heure) :

- 1 pharmacien clinicien
- Recueil d'informations (médecin traitant, spécialistes, pharmacie, IDEL, allergie, antécédents, biologie, statut vaccinal), évaluation de l'autonomie médicamenteuse et de l'adhésion thérapeutique
- Bilan de médication, optimisation des thérapeutiques

# Organisation de l'HDJ gériatrie

## ***Evaluation cognitive et thymique (2 heures) :***

- 1 neuropsychologue
- *Entretien d'anamnèse, évaluation de la mémoire, fonctions exécutives, fonctions instrumentales et praxies et évaluation thymique.*

## **Consultation médicale (45 min) :**

- 2 médecins gériatres
- En amont : concertation pluridisciplinaire avec les différents intervenants
- Examen clinique, synthèse des différents intervenants / examens paracliniques,
- Révision de l'ordonnance
- Prescriptions non médicamenteuses / recommandations

# CEPPIM

## Patient identifié à risque iatrogène :

- Filière CEPPIM de l'HDJ gériatrie
- **Optimisation du traitement médicamenteux**
- **Nouvelle prescription le jour de l'HDJ**
- **Conciliation médicamenteuse de sortie (MSSanté)**
- **Lettre de liaison CEPPIM**
- Proposition de réévaluer le patient à 6 mois si des examens complémentaires ou un suivi médical spécifique est nécessaire

# Premiers résultats (2025)

## HDJ gériatrie :

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2025 : **330 patients**
  - Coût généré : 251 790 euros

## Filière CEPPIM :

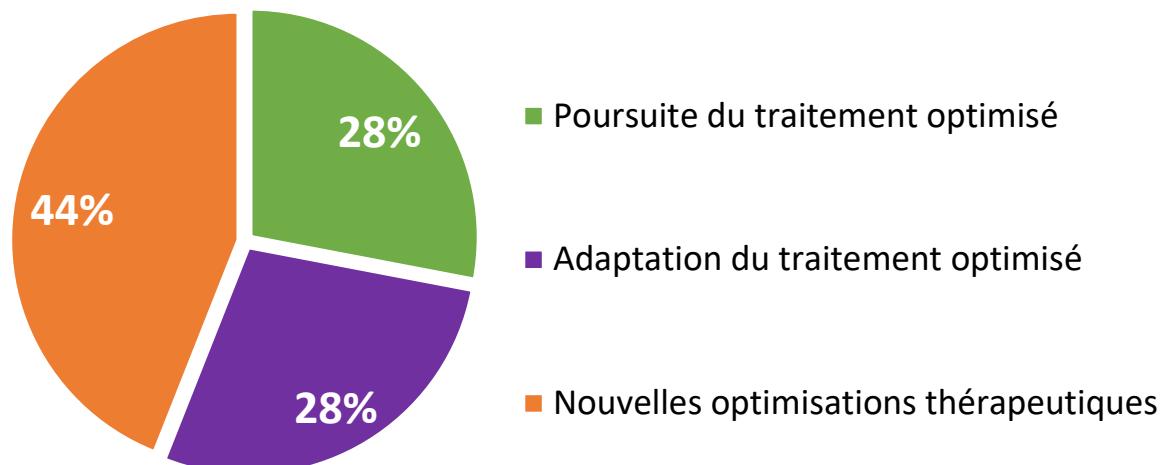
- Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2025 : **148 patients**
  - 43 % de la file active de l'HDJ gériatrie
  - Dont **37 patients réévalués**

# Premiers résultats (2025)

## Analyse du devenir des optimisations thérapeutiques à 6 mois :

- ❑ Pour **86 % des patients**, les préconisations ont été poursuivies en ville :
  - ✓ Explications données le jour de l'HDJ aux patients et aidants (+/- IDEL)
  - ✓ Conciliation médicamenteuse de sortie + nouvelle ordonnance envoyée au médecin traitant, le jour même
  - ✓ Lettre de liaison

## Pour les patients dont l'optimisation a été poursuivie, réévaluation à 6 mois :



# Premiers résultats (2025)

## Nos principales interventions thérapeutiques :

### Chutes :

- Déprescription des antihypertenseurs et antidiabétiques
- Supplémentation vitaminocalcique

### Spécifique à la gériatrie :

- Déprescription des benzodiazépines, anticholinergiques, IPP, statines
- Prescription de compléments alimentaires, vaccins, et supplémentations vitaminiques

## Interventions **NON** thérapeutiques :

### Adhésion thérapeutique :

- Mise en place d'un passage infirmier avec +/- prise des traitements à vue, pilulier

### Autonomie :

- Conseils concernant la prise en charge sociale pour majorer les aides, portage de repas

### Prescriptions :

- Orthophonie, kinésithérapie, matériel médical, ESA

➤ Evaluation et prise en charge globale

# Limites

- Effectif médical réduit (gériatre et pharmacien)
- Locaux limitant pour développer l'activité
- Limite organisationnelle inter spécialité
- Pas d'adressage direct pour motif iatrogène
- Temps pour analyser les données

# Perspectives

- Développer l'activité à d'autres spécialités médicales
- Diversifier le recrutement des patients en **ciblant une problématique iatrogène** :
  - Par les officines
  - Par les médecins traitants
- Améliorer la réévaluation/le suivi par des téléconsultations
- Mettre en œuvre un protocole mentionné à l'article L5126-1 alinéa 5 du CSP : « Renouvellement et à l'adaptation des prescriptions par les pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur » (CAQES)

# CEPPIM à l'Hôpital du Pays Salonnais



4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALEAccueil des participants  
à partir de 9h00

9H30 - 9H45

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Pr. J.-P. BORG  
Eu-Ph. Directeur de l'Institut de Pharmacologie (IPI)  
Pr. S. HONORÉ,  
Pr-Ph. Pharmacien responsable, OMÉDIT PACA-Corse

10H15 - 10H45

RETOUR D'EXPÉRIENCE : MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'OEUVRE (UO)  
PHARMACIE DANS DEUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ MENTALEY. SAIBI et E. GIRARD,  
Infirmiers en pharmacie hospitalière11H45 - 12H00  
PRÉSENTATION 180'Pause déjeuner  
(libre)14H00 - 14H45  
RESTITUTION DE L'ENQUÊTE  
"DM ET BON USAGE"

Dr V. MINETT

Thérapeuticien en DM, OMÉDIT PACA-Corse et PACA

REMISE DU PRIX OMÉDIT  
"Pharmacie clinique appliquée aux DM"

Pr. S. HONORÉ

Pr-Ph. Pharmacien responsable, OMÉDIT PACA-Corse

15H45 - 16H30  
RENOUVELLEMENT/ADAPTATION DE  
PRÉSCRIPTION

Enquête bilan 2023 CNP Pharmacie &amp; SPC

Pr. S. HONORÉ

Président de la Société Française de Pharmacie Clinique et de la Recherche

Dr B. BERTRAND

Praticien des hôpitaux, Centre Hospitalier de Corse

Pause 15 min

14H45 - 15H30  
DÉSCRIPTION

Pr. S. HONORÉ

Pr-Ph. Pharmacien responsable, OMÉDIT PACA-Corse

A. HESSE &amp; Y. SAIBI

Infirmiers en pharmacie hospitalière, OMÉDIT PACA-Corse

Dr M. ANTONETTI

Thérapeuticien conseil, DMS PACA-Corse Assistance Médicale

Dr F. FERRERA BIBAS

Praticien des hôpitaux, Centre Hospitalier de Corse

11h45 - 12h

11H45 - 12H00  
PRÉSENTATION 180'

# ACCOMPAGNER LE SEVRAGE AUX OPIOÏDES PAR LA PRISE DE DÉCISION PARTAGÉE

*Analyse du processus et premiers résultats de la mise en place d'une consultation pharmaceutique de sevrage en Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur*

Vincent ARCANI – PhD student, PharmD

**amU** Faculté  
de pharmacie  
Aix Marseille Université

Hôpitaux  
Universitaires  
de Marseille | **ap.  
hm**

**C2VN**  
Centre de Recherche en  
CardioVasculaire et Nutrition

**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# CONTEXTE

## FOCUS GROUP MARS 2023



# ACTER LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION PARTAGEEE

## PROTOCOLE D'ACCOMPAGNEMENT AU SEVRAGE DES OPIOIDES

Centre d'Evaluation de Traitement de la Douleur

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED]

Hôpitaux Universitaires ap.  
hm

### Quels sont les médicaments concernés ?

Les **médicaments opioides** (ou opiacés) sont des médicaments dérivés d'une plante appelée Pavot à Opium. Ces produits sont de puissants antalgiques utilisés pour **traiter des douleurs d'intensité modérée** [Palier 2 : Poudre d'Opium (IZALGI®, LAMALINE®), Codéine, Tramadol] ou **sevère** [Palier 3 : Morphine, Oxycodone, Fentanyl, Hydromorphone...].

### Quels sont les risques de ces traitements ?

L'utilisation au long cours des opioides expose à de **nombreux effets indésirables** tels que la somnolence ou la constipation. Une consommation régulière peut conduire au **phénomène de tolérance** et de **dépendance** rendant l'augmentation des doses nécessaire pour obtenir un même effet et une plus grande difficulté à arrêter la prise du traitement. Par ailleurs, une prise au long cours expose au risque d'**hyperalgie induite par les opioides** consistant en une augmentation paradoxale de la perception et de la sensibilité à la douleur.

### De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement au sevrage a pour but de réaliser un **suivi personnalisé** du patient selon **ses besoins et ses envies** vers l'utilisation de la **dose la plus faible** d'opioïde possible voire jusqu'à leur arrêt complet. Ce processus **respecte les besoins** du patient et est **co-construit** avec un professionnel de santé sur la base d'objectifs définis de façon conjointe. Durant le processus, une **augmentation temporaire des douleurs** ou l'apparition de **signes de sevrage** peuvent subvenir et sont **transitoires** : troubles du sommeil, irritabilité, transpiration excessive, frissons, diarrhées.

### Questionnaire POMI (échelle de mésusage en antalgiques opioides) :

Question	Oui	Non
Avez-vous déjà pris ce/ces médicament(s) antidouleur en quantité PLUS importante, c'est-à-dire une quantité plus élevée que celle qui vous a été prescrite ?	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 0
Avez-vous déjà pris ce/ces médicament(s) antidouleur plus SOUVENt que prescrit(s) sur votre ordonnance, c'est-à-dire de réduire le délai entre deux prises ?	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 0
Avez-vous déjà eu besoin de faire renouveler votre ordonnance de ce/ces médicament(s) antidouleur plus tôt que prévu ?	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 0
Un médecin vous a-t-il déjà dit que vous preniez trop de ce/ces médicament(s) antidouleur ?	<input checked="" type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
Avez-vous déjà eu la sensation de planer ou ressenti un effet stimulant après avoir pris ce/ces médicament(s) antidouleur ?	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 0

Score : 2 / 5

### Pour quelle(s) raison(s) ce sevrage sera réalisé ?

<input type="checkbox"/>	Absence d'amélioration significative sur le plan de la douleur et des activités
<input type="checkbox"/>	Cause de la douleur traitée
<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'effets indésirables non tolérables
<input type="checkbox"/>	Balance bénéfice/risque défavorable (le risque de préjudice l'emporte sur les avantages potentiels)
<input checked="" type="checkbox"/>	Altération du comportement

### Medicament(s) concerné(s) par le sevrage :

MORPHILE LP 30 mg matin et soir et MORPHINE LI10 mg toutes les 4 heures (entre 2 et 3 par jour)

Choix du processus de sevrage :		
<input type="checkbox"/>	Très progressif	Réduction de 2 à 10% de la dose initiale toutes les 4 à 8 semaines
<input checked="" type="checkbox"/>	Progressif	Réduction de 5 à 20% de la dose initiale toutes les 4 semaines
<input type="checkbox"/>	Rapide	Réduction de 10 à 20% de la dose initiale chaque semaine
<input type="checkbox"/>	Très rapide	Réduction de 20 à 50% de la dose initiale, puis réduction de 10 à 20% chaque jour

### Aide(s) au sevrage :

<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Ajout d'un co-analgique		
<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisation d'une rotation des opioides		
<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en œuvre de techniques non-pharmacologiques		
<input type="checkbox"/>	Réalisation d'une cure de Kétamine		

### Statut avant sevrage :

Echelle EVA : 7/10

Echelle HAD : 13/21 (anxiété) et 7/21 (dépression)

### Choix de la fréquence du suivi :

Le suivi sera réalisé tous les mois.

Rotation vers Oxycodone LP 10 mg matin et soir + Oxycodone LI 2.5 mg en si besoin.

Ajout de Paracétamol 1000 mg 3 fois par jour.

Proposition d'ateliers hypnose et relaxation du CETD.

Prochain rendez-vous de suivi : 03/02/2025 à 10h30

Le patient est dûment informé et consent aux propositions du protocole d'accompagnement au sevrage des opioides.

Date : 08/01/2025

Signature du patient

Signature du pharmacien

Signature du médecin



## CONSULTATIONS PRÉSENTIELLES

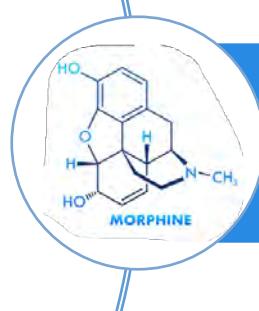


## VISIOCONSULTATIONS

# PREMIERS RESULTATS DESCRIPTIFS – INCLUSION DEPUIS JANVIER 2025



**28 patients sur 30 patients éligibles** ont initié un PPP avec un volume de **123 consultations réalisées**.  
**60% hommes – 40% femmes**.  
Age = **55,1 +/- 12,7 ans**.



**Motivation principale** : présence d'effets indésirables non tolérables (57%).  
Opioïde de palier 2 (50% dont 67% de Tramadol) et de palier 3 (50% dont 53% d'Oxycodone).  
Score **POMI** (*Prescription Opioid Misuse Index*) = **1,7 +/- 1,2**.



**Objectif co-construit** : sevrage complet (68%) ou recherche de la dose minimale efficace (32%).  
**Modalités choisies** : décroissance progressive (77%) avec suivi mensuel (80%).  
**Aide au sevrage** (83%) : mise en œuvre de techniques non-pharmacologiques (72%) et l'ajout du Paracétamol à dose efficace (60%).  
**A ce jour** : 21 patients sont encore en cours de suivi.

**A venir** : analyse statistique **bivariée** et **multivariée** pour évaluer les **déterminants de succès des sevrages**.

**Merci pour votre attention**



# ETUDE MEDICO-ÉCONOMIQUE COMPARANT LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT CHIRURGICAL DE LA HERNIE INGUINALE AU CENTRE HOSPITALIER DE LA DRACÉNIE

Clément FABRE  
Docteur Junior, CHU de Nice

**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# I. Introduction

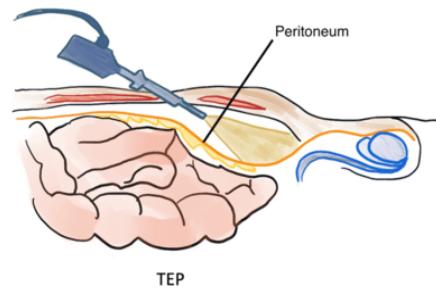
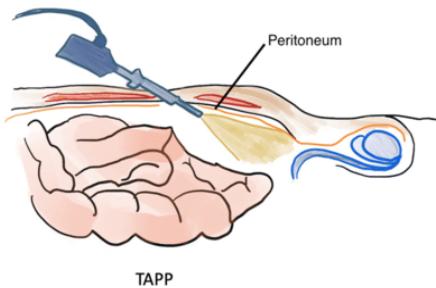
Etude observationnelle, rétrospective, monocentrique.

Période : Septembre 2022 - Décembre 2024.

Inclusion : 203 patients

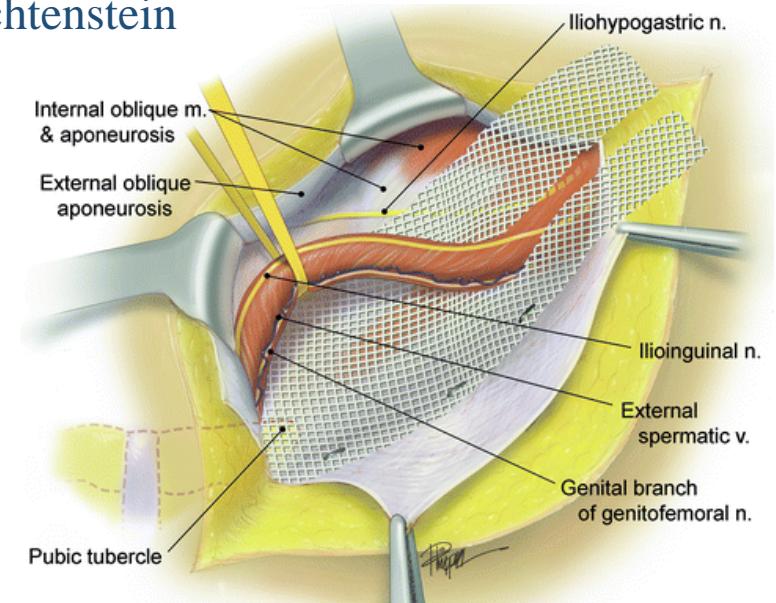
## Coeliochirurgie

- Techniques mini-invasives
- 2 variantes :
  - TAPP
  - TEP



## Laparotomie

- Abord direct : Lichtenstein

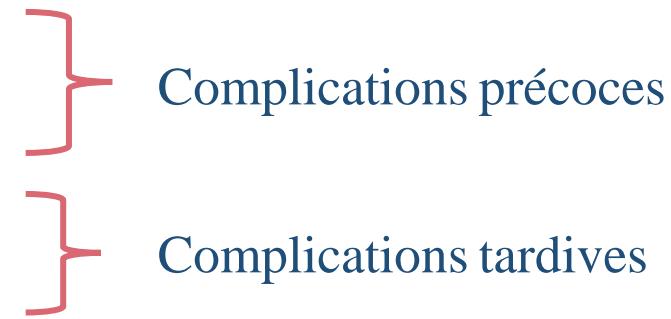


## II. Matériel et méthode

Matériel et méthode : Indicateur principal d'efficacité

- Choix de l'indicateur principal d'efficacité : taux de complication

- Hématomes
  - Séromes
  - Infections du site opératoire
  - Récidives
  - Douleurs chroniques



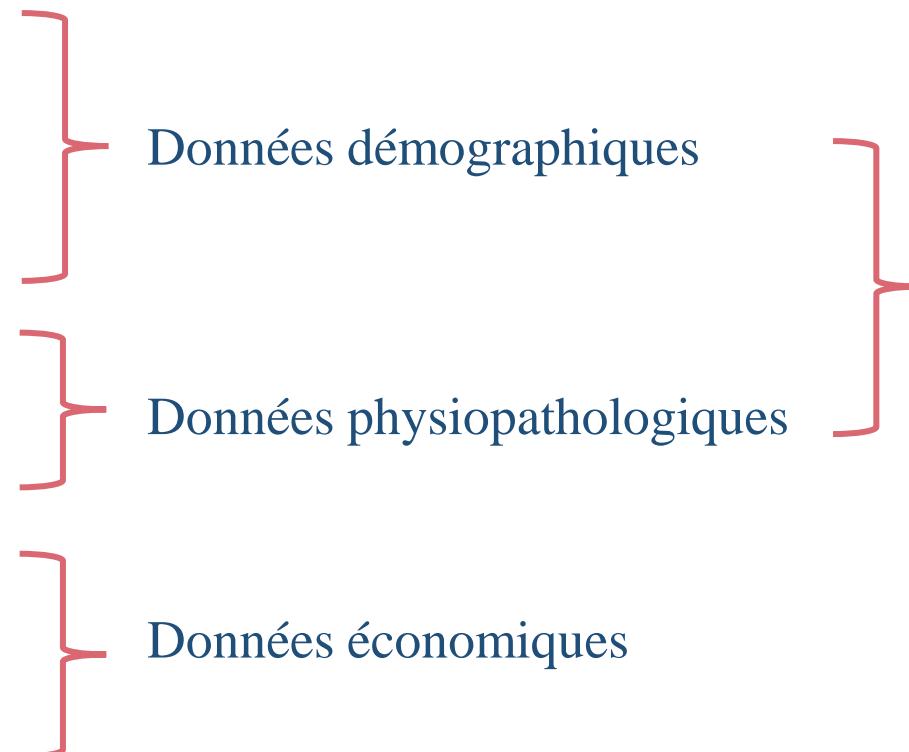
- Comparaison du taux de complication entre les trois techniques
  - Si  $p < \text{seuil}$  → différence significative → calcul du RCEI (Ratio Coût-Efficacité Incrémental)
  - Si  $p > \text{seuil}$  → pas de différence significative → réalisation d'une étude de minimisation des coûts

$$\text{RCEI} = \frac{\Delta \text{ Coût total des interventions}}{\Delta \text{ Taux de complication}}$$

## II. Matériel et méthode

### Matériel et méthode : Différents paramètres pris en compte

- Sexe
- Age
- IMC
- Facteurs de risques (BPCO, Tabagisme actif ...)
- Latéralité et étiologie de la hernie
- Mode de prise en charge
- Coût des DMI et DMUU
- Coût opératoire
- Coût d'hospitalisation



Tous les tests ont été réalisés pour un seuil fixé à 5 % soit  $p = 0,05$

## II. Matériel et méthode

### Matériel et méthode : analyse de sensibilité

Variation de plusieurs paramètres au cours d'analyses univariées et multivariées :

- Taux de complication
- Durée opératoire
- Durée d'hospitalisation
- Coût total de l'intervention

But :

- Vérifier la robustesse de nos résultats
- Evaluer l'impact de l'expérience du chirurgien, de l'organisation du bloc opératoire et de la situation sociale du patient sur nos résultats

# III. Résultats

## Résultats : Comparaison des techniques

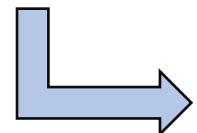
	TEP	TAPP	Lichtenstein
Taux de complication	11,5 %	12,5 %	36,2 %
Coût moyen total	2135 €	2771,2 €	2917,3 €

### Taux de complication :

TEP vs Lichtenstein :  $p = 0,015 < 0,0167 \rightarrow$  calcul du RCEI

TAPP vs Lichtenstein :  $p = 0,0005 < 0,0167 \rightarrow$  calcul du RCEI

TEP vs TAPP :  $p = 0,898 > 0,0167 \rightarrow$  comparaison des coûts



**TEP plus efficiente que la technique de Lichtenstein**

**TAPP plus efficiente que la technique de Lichtenstein**

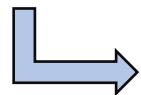
**TEP + économique que la TAPP ( $p = 0,013 < 0,05$ )**

# III. Résultats

## Résultats : Analyses de sensibilité

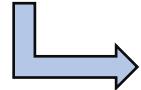
- TEP reste plus efficiente que la technique de Lichtenstein dans tous les scénarios

- TAPP devient plus coûteuse si hausse du temps opératoire de 17,5 %



**Nouveau coût total TAPP = 2932,2 € > coût Lichtenstein = 2917,3 €  
RCEI = 69,7 €/ complication évitée**

- TEP reste plus économique que la TAPP dans les différents scénarios



Différence statistique devient non significative sur le coût total pour de faible variations  
du temps opératoire et du temps de séjour

# IV. Conclusion

Techniques à adopter pour le Centre Hospitalier de la Dracénie :

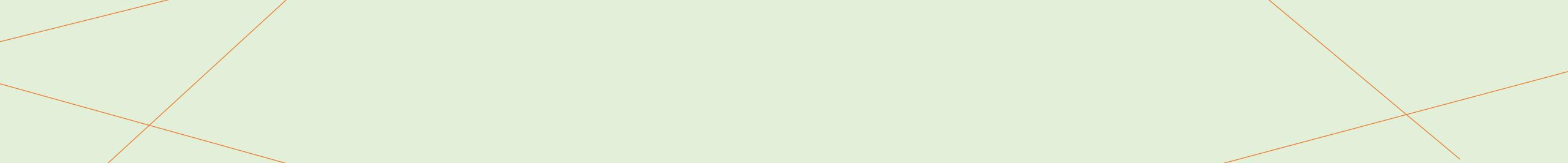
- TEP pour les hernies non compliquées
- Lichtenstein pour toutes les situations cliniques obligatoires



Un chirurgien a accepté de se former à la technique TEP suite à la restitution de ces résultats

## A l'avenir :

- Réaliser une étude similaire avec un plus gros échantillon pour le groupe TEP
- Chiffrer le coût des complications



# Merci pour votre attention

[fabre.c3@chu-nice.fr](mailto:fabre.c3@chu-nice.fr)

# Résultats d'un état des lieux réalisé auprès des structures spécialisées dans la prise en charge des addictions sur les risques liés à l'association de la méthadone à la cocaïne/crack : effets cardiaques et syndrome sérotoninergique

Diarra Clément

Dr Junior OMEDIT PACA-Corse

**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# Etude : Matériels et Méthodes

## Contexte

Augmentation des consommations associées de **cocaïne/crack** parmi les consommateurs de **méthadone**

Association à risque de tableaux cliniques plus sévères voire de décès

## Objectifs

État des lieux des connaissances et des pratiques des professionnels de santé sur les risques en cas d'association de la méthadone à la cocaïne/crack : focus sur **les effets cardiaques** et **le syndrome sérotoninergique**

Description des difficultés et des besoins des professionnels

## Réseau français d'addictovigilance

Étude nationale portée par le CEIP-A de Marseille et le CEIP-A de Montpellier et déclinée au niveau territorial via les 13 CEIP-A

## Déroulement de l'état des lieux

Cibles : **Médecins, Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)** et infirmiers exerçant dans les structures spécialisées dans la prise en charge des addictions

Recueil de données par un questionnaire en ligne anonyme sur une plateforme sécurisée (REDCap)

Documents pédagogiques à partir du RCP Méthadone AP-HP® complété par le THESAURUS des interactions de l'ANSM joints au questionnaire

# Etude : Résultats

**360 réponses**

Médecins = 154 Infirmiers = 206

**Confirmation de la consommation importante de cocaïne aux nombreux impacts sur la prise en charge du patient traité par méthadone**

**Association à risque : majoration de la gravité des surdoses et de la survenue d'effets sérotoninergiques pour près de 40% des médecins et infirmiers mais aussi de l'apparition des effets cardiaques pour environ 70% d'entre eux**

**% de professionnels ayant estimé avoir observé un syndrome sérotoninergique chez leurs patients ayant un traitement par méthadone en 2024**

Médecins = 13% Infirmiers = 24%

**% de professionnels ayant observé des effets indésirables cardiaques chez leurs patients traités par méthadone en 2024**

Médecins = 24% Infirmiers = 21%

# Etude : Résultats

## Méthadone et risque cardiaque : nécessité d'un renforcement de l'information des professionnels

Majorité des facteurs de risque d'allongement du QT connus par les médecins mais traitements et substances bradycardisants et inhibiteurs du métabolisme de la méthadone que par 60%

**Hypokaliémie** : prescription d'un bilan électrolytique encore loin d'être systématique

**Buprénorphine** : alternative possible mais réticence des patients et risque de mésusage redouté par certains soignants

## Difficultés et besoins pour améliorer la prise en charge du patient consommateur de méthadone

### 1. Effets cardiaques

Nécessité d'une stratégie de minimisation du risque cardiaque pour toutes les structures spécialisées dans la prise en charge des addictions

Dernières mises à jour du RCP Méthadone AP-HP® : ajout de paragraphes sur la conduite à tenir en cas de présence de facteurs de risque et d'un allongement du QT > 500 ainsi que sur la consommation de cocaïne

### 2. Prise en charge des patients consommateurs de méthadone

Amélioration de la co-opération insuffisante entre médecins addictologues et médecins traitants, cardiologues, psychiatres et pharmaciens

Analyse des interactions difficile lorsqu'il existe une double dispensation

Outils pratiques demandés dans la même lignée que les outils du projet [Prévention et réduction des risques des surdoses liées aux Opioïdes en PACA \(POP\)](#) porté par le [CEIP-A PACA-Corse](#) et financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

# CONTRIBUTION DES SOINS PHARMACEUTIQUES AU SEIN D'UNE UNITÉ D'ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES

MERATI Selma

Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE



04 décembre 2025

# CONTRIBUTION DES SOINS PHARMACEUTIQUES AU SEIN D'UNE UNITÉ D'ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES

La prise en charge médicamenteuse des patients traités par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH) est complexe

**Objectif de l'étude : montrer la contribution des soins pharmaceutiques tout au long du parcours du patient**

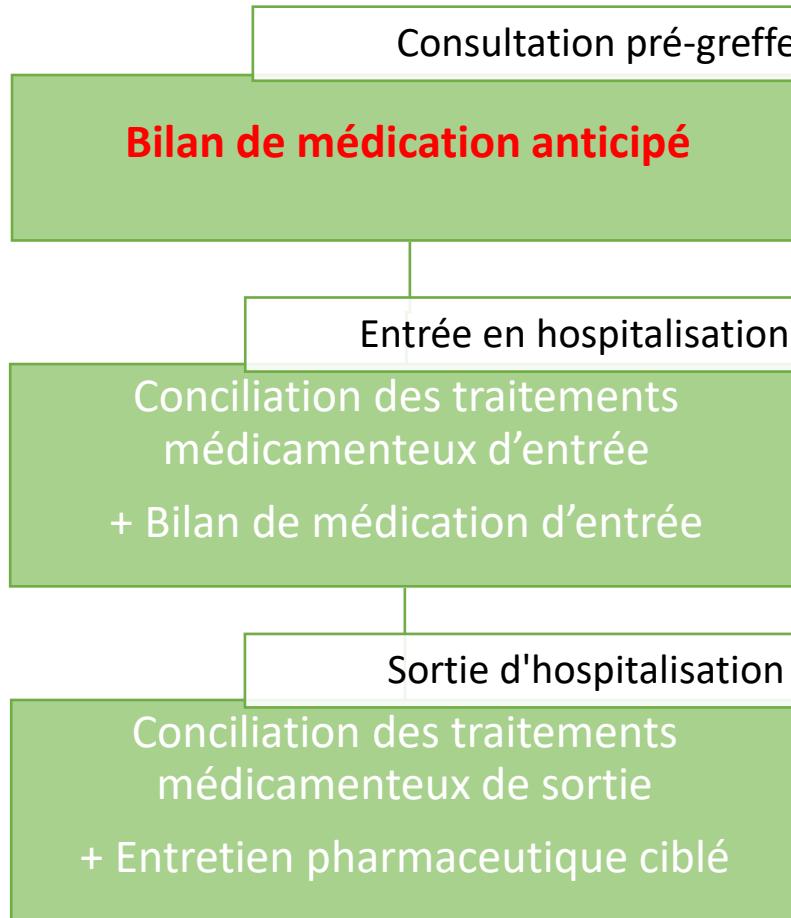
## ÉTUDE

Monocentrique  
Rétrospective  
Descriptive

Ensemble des patients  
éligibles à une allogreffe  
de CSH

2 ans : mai 2022  
à avril 2024

# CONTRIBUTION DES SOINS PHARMACEUTIQUES AU SEIN D'UNE UNITÉ D'ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES

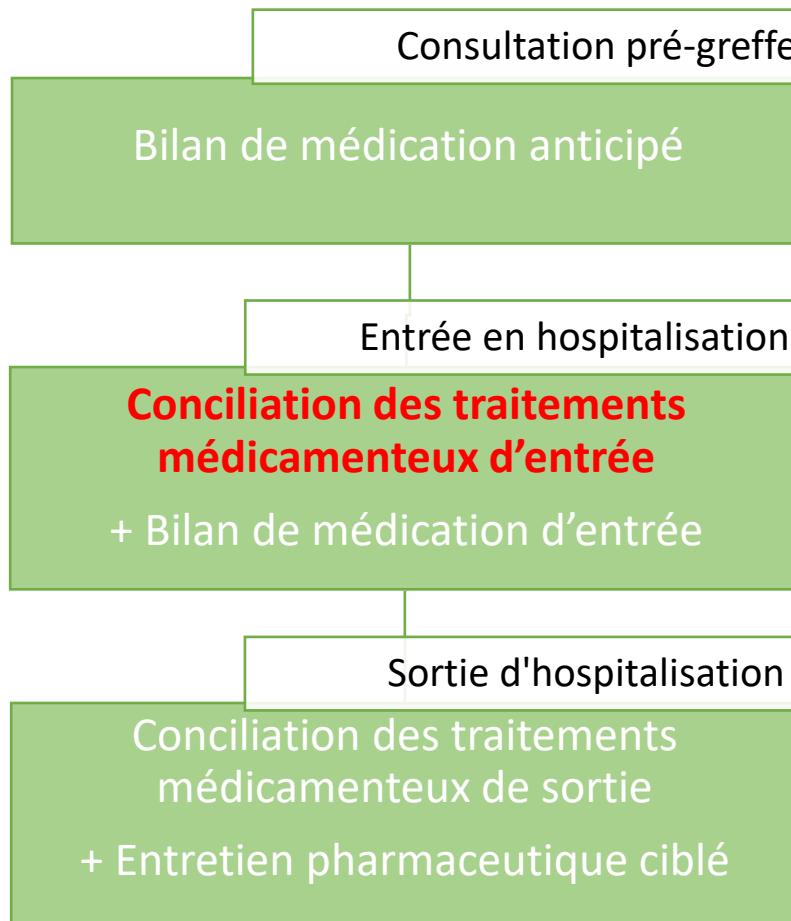


Au moins 1 interaction médicamenteuse  
pour 67,6% des patients  
(n = 146/268)

Au total 665 Interactions médicamenteuses  
entre les traitements du patient  
et  
les médicaments spécifiques aux patients  
allogreffés

Taux acceptation totale = 99,5%

# CONTRIBUTION DES SOINS PHARMACEUTIQUES AU SEIN D'UNE UNITÉ D'ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES



Au moins 1 divergence non intentionnelle (DNI)  
pour 22,9% des patients  
(n = 60/262)

71 DNI identifiées

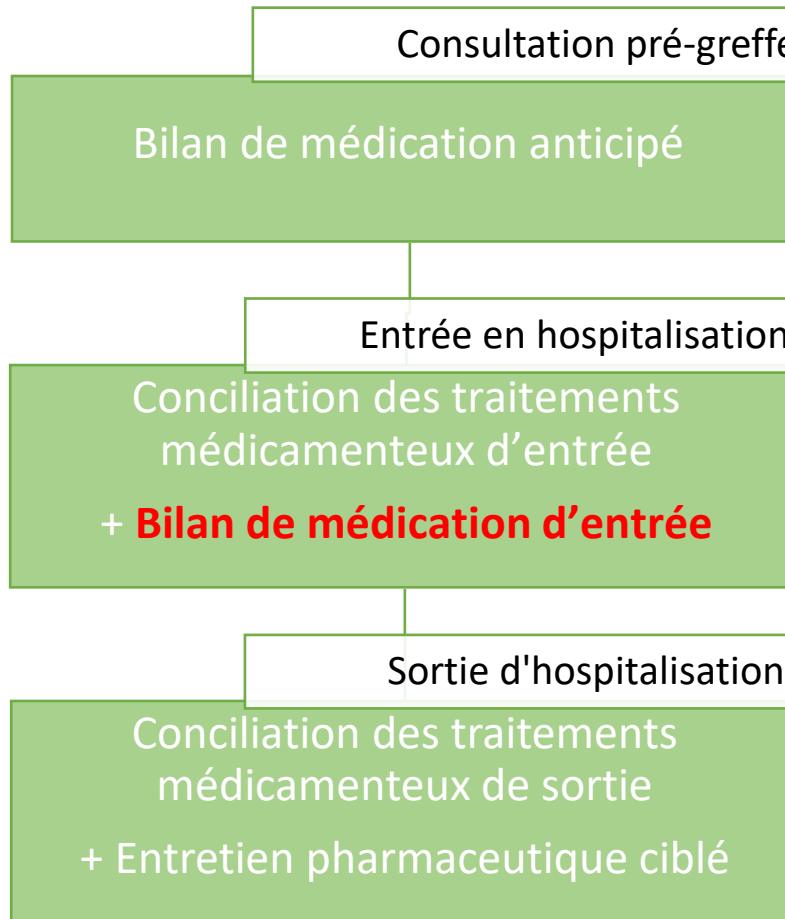
Erreur par omission était la plus fréquente (64,8%)



**Système nerveux**  
Classe thérapeutique la plus concernée

Total DNI corrigées = 85,9%

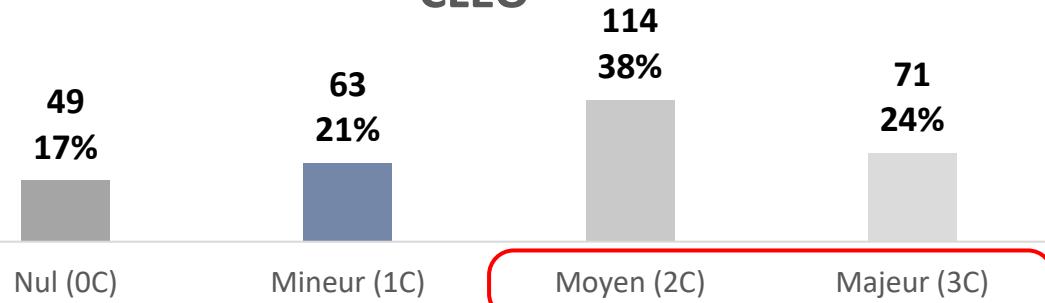
# CONTRIBUTION DES SOINS PHARMACEUTIQUES AU SEIN D'UNE UNITÉ D'ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES



Au moins 1 problème lié à la thérapeutique (PLT)  
pour **58,4% des patients**  
(n = 153/262)

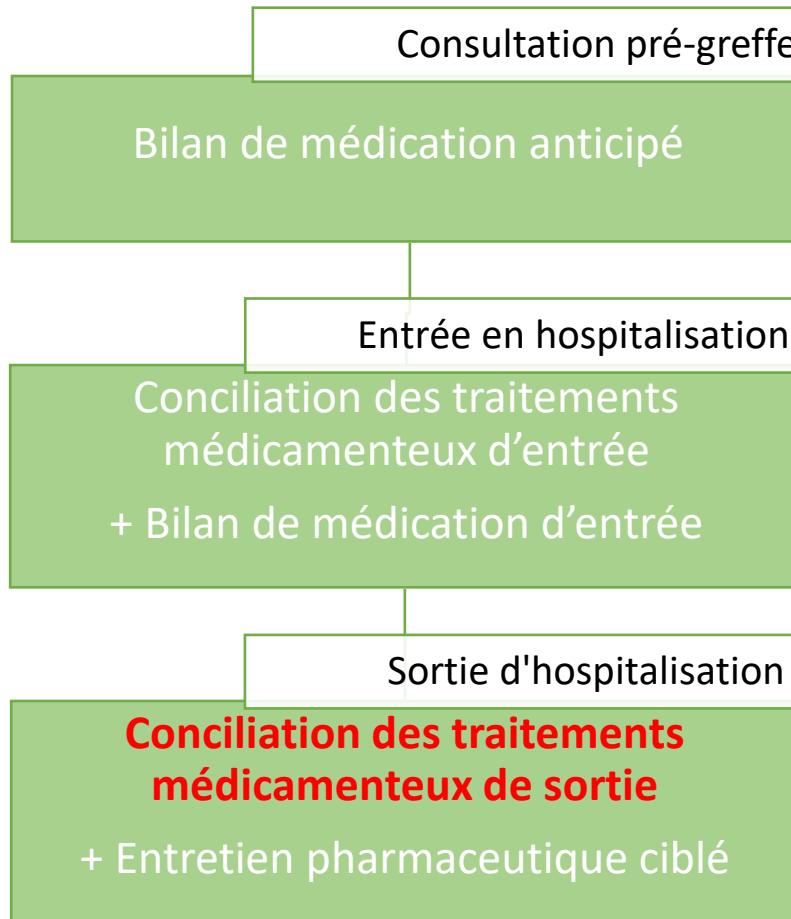
**297 PLT identifiés**  
→ **297 Interventions pharmaceutiques (IP) réalisées**

Impact clinique des IP proposées selon  
CLEO<sup>©</sup>



Taux acceptation totale des IP effectuées = **96,3%**

# CONTRIBUTION DES SOINS PHARMACEUTIQUES AU SEIN D'UNE UNITÉ D'ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES



**58,3% des patients**

**(n = 144/247)**

Au moins 1 divergence non intentionnelle (DNI)

**308 DNI identifiées**



**Prévention de la mucite**  
par bain de bouche



**Prévention de**  
**l'hypomagnésémie** induite  
par la ciclosporine

Total DNI corrigées = **97,1%**

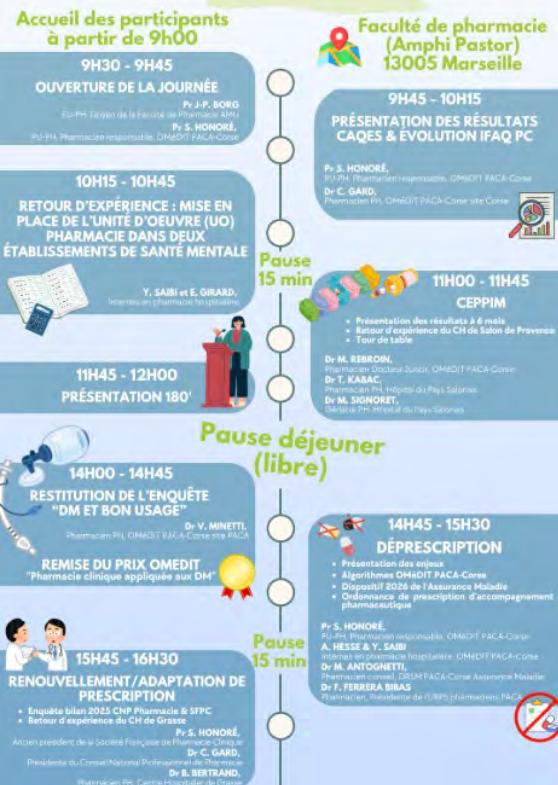
# CONTRIBUTION DES SOINS PHARMACEUTIQUES AU SEIN D'UNE UNITÉ D'ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HÉMATOPOÏÉTIQUES

Le pharmacien clinicien intégré au parcours de soins du patient allogreffé a permis :

- d'optimiser la prise en charge médicamenteuse
- de diminuer le risque d'erreurs médicamenteuses

L'adhésion de l'équipe médicale aux IP effectuées renforce l'idée de **l'implication directe du pharmacien dans l'adaptation des traitements**

4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

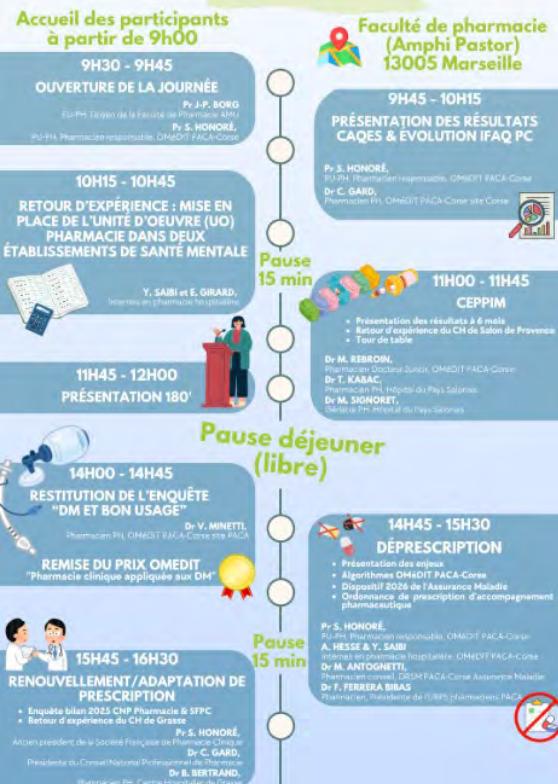
12h - 14h



## PAUSE REPAS



4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

14h - 14h45



# Synthèse de l'Enquête Dispositifs Médicaux en **PACA & Corse**

Dr Valerie Minetti-Guidoni  
OMéDIT PACA-Corse



**Journée OMéDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# Contexte



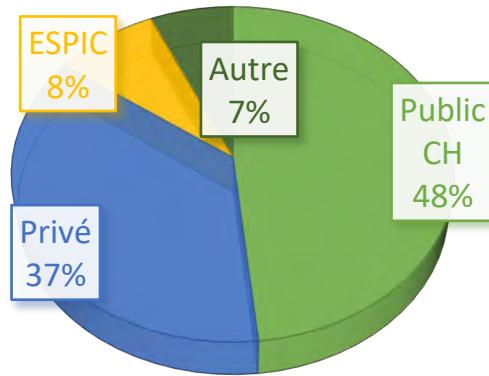
## Objectifs

Etat des lieux sur les pratiques et les besoins des ES dans le domaine des dispositifs médicaux.

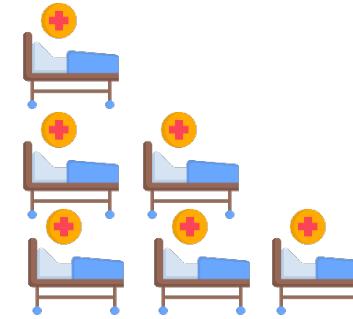
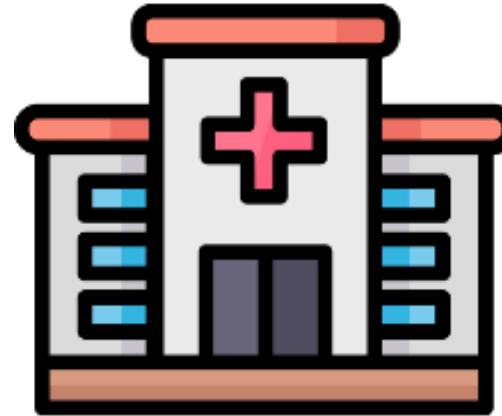
Questionnaire 20 questions envoyé à tous les ES PACA-Corse

60 ES répondants

MERCI



60 ES



**Mini 21 lits**  
**Maxi 1800 lits**  
**Moyenne 430 lits**  
**Majorité entre 100 et 800 lits**

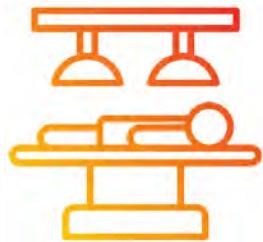


Moyenne pharmaciens **4,2 ETP** de 1 à 15  
 Moyenne pharmaciens DM **1,2 ETP** de 0 (19ES) à 4,5

<b>TYPE DE DM</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>% OUI</b>
<b>DMSUU</b>	60	0	<b>100%</b>
<b>DMI implantables</b>	48	12	<b>80%</b>
<b>DM non stériles</b>	36	24	<b>60%</b>

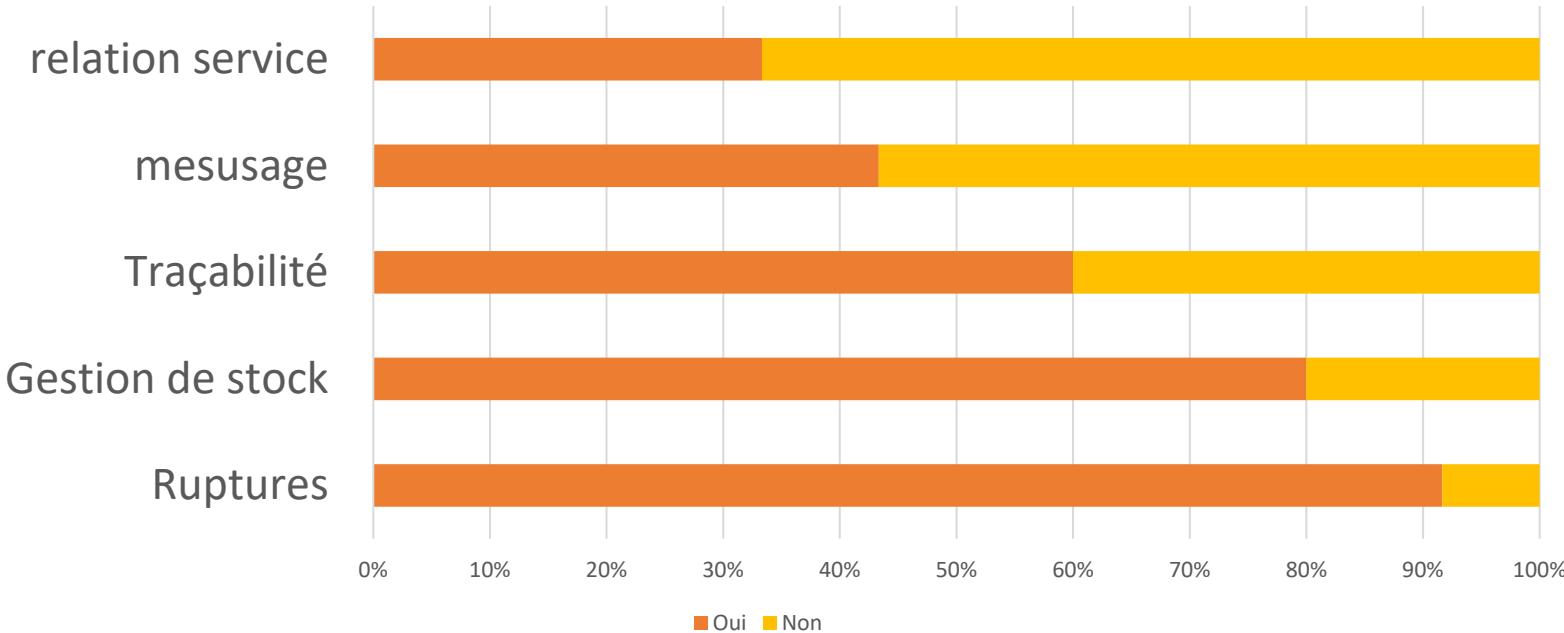
## Organisation autour des Dispositifs médicaux

- Service chirurgical/interventionnel : 75 %
- Équipe dédiée DM : 47 %
- Préparateurs au bloc : 33 %
- Commission DM : 60 %
- RSMQ circuit DM 45% (majoritairement des pharmaciens)



# Etat des lieux

## Défis majeurs



- Fiches de bon usage / protocole **39 établissements soit 65%**

Titre du graphique



DM de protection individuelle (gants, masques, etc.)

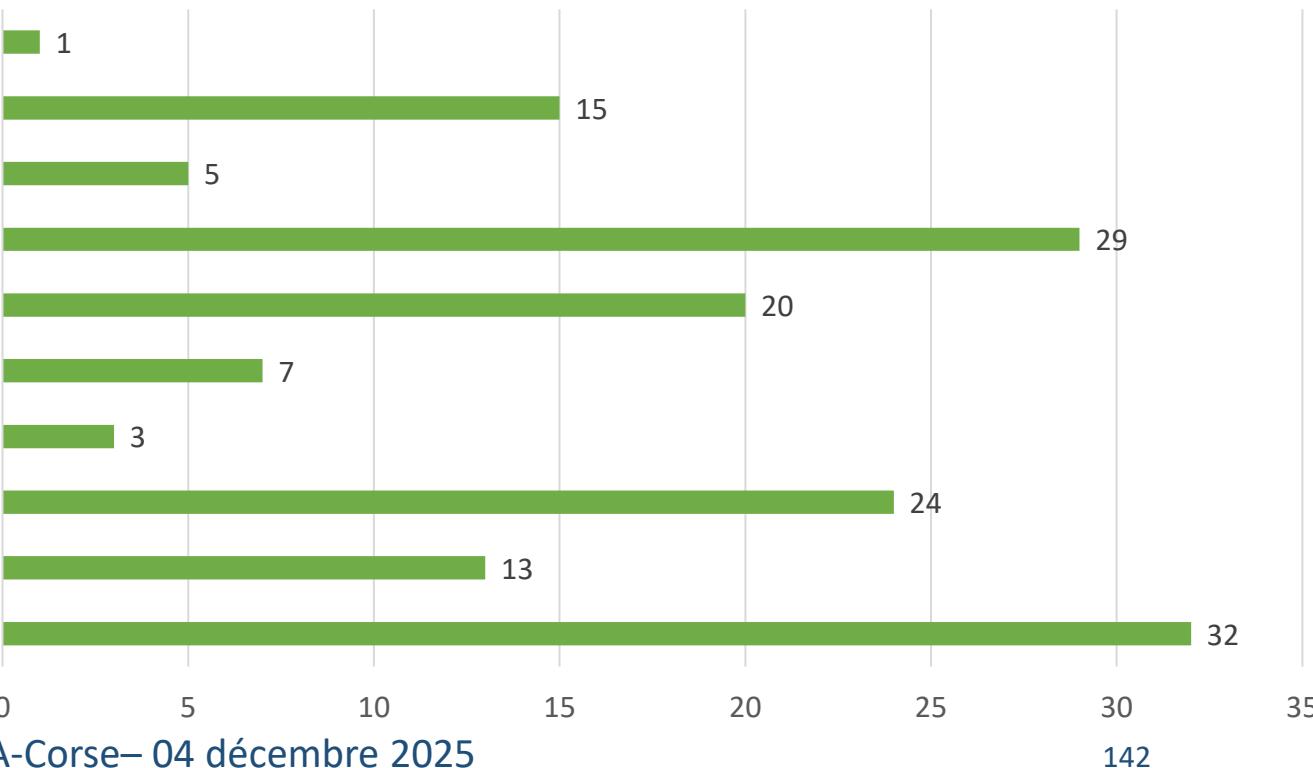
DM de réanimation et d'urgence (pousse seringue, pompe à...)

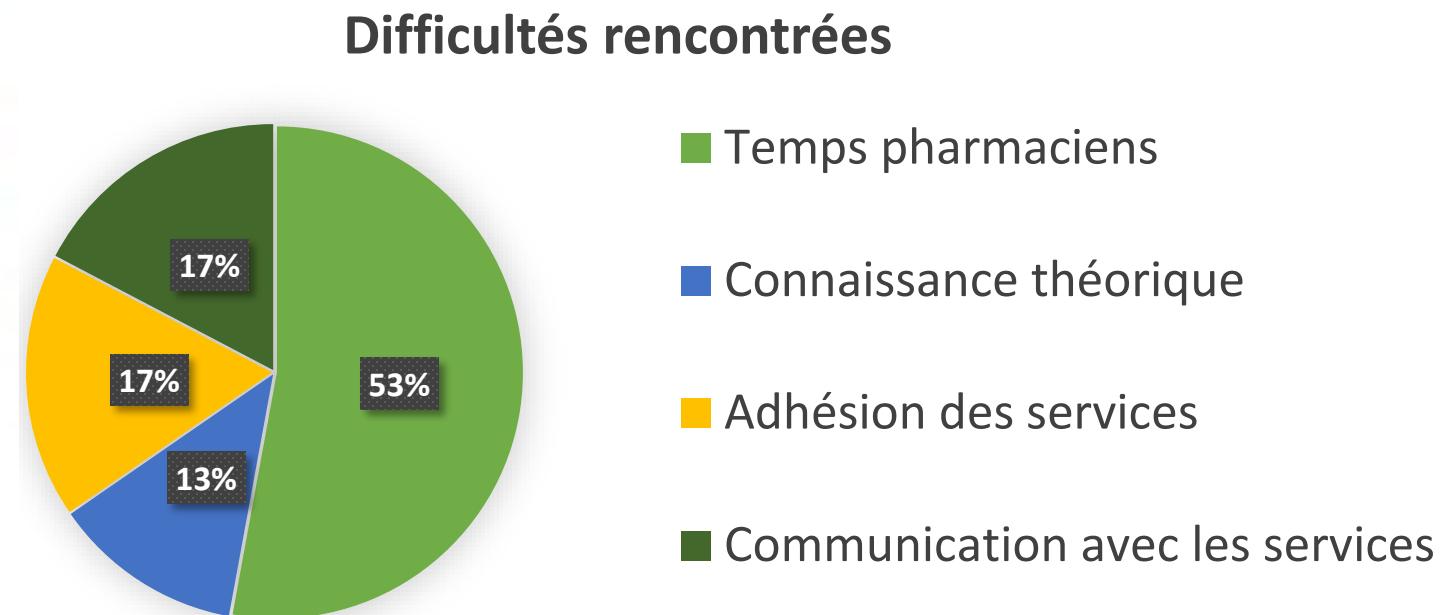
DM surveillance (moniteurs, capteurs, etc.)

Perfusion/injection

DMI

Gestion commandes/stockage





# Pharmacie Clinique

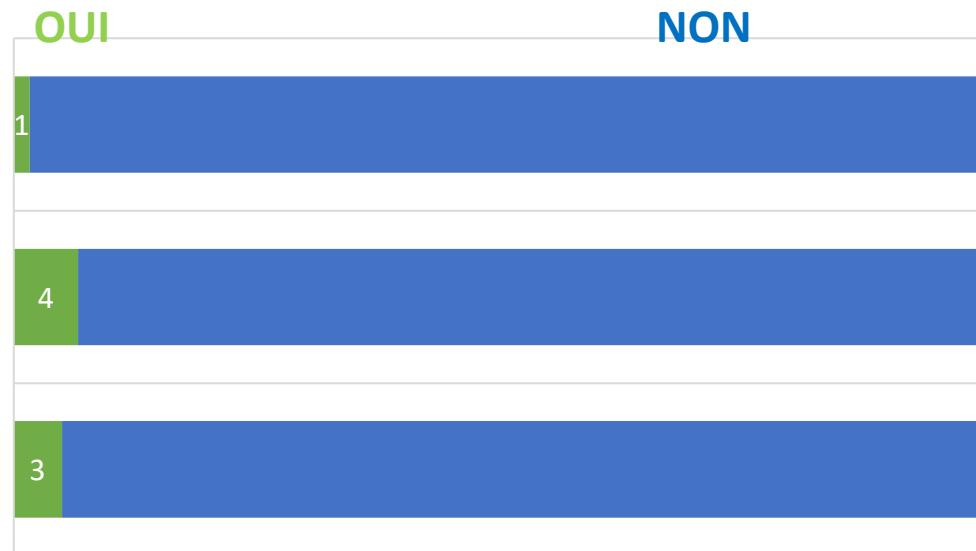
## • Pharmacie Clinique

MENEZ DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE SUR LES DISPOSITIFS MÉDICAUX

AVEZ INCLUS LES DISPOSITIFS MÉDICAUX DANS LE CADRE DES ENTRETIENS PHARMACEUTIQUES RÉALISÉS POUR LES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

MENEZ DES ENTRETIENS PHARMACEUTIQUES SUR LES DISPOSITIFS MÉDICAUX

**DMI majoritaires**  
**Cardiologie : stent, ballon actif**  
**Orthopédie PTG, PTH**  
**Chambres implantables**



# Actions et limites



## Faible développement clinique

La pharmacie clinique est peu développée pour les dispositifs médicaux, avec seulement 27 % des établissements impliqués.

## Obstacles majeurs

Le manque de temps des pharmaciens et l'absence d'évaluation de la satisfaction des patients freinent les progrès dans ce domaine.

## Recommandations pour progrès

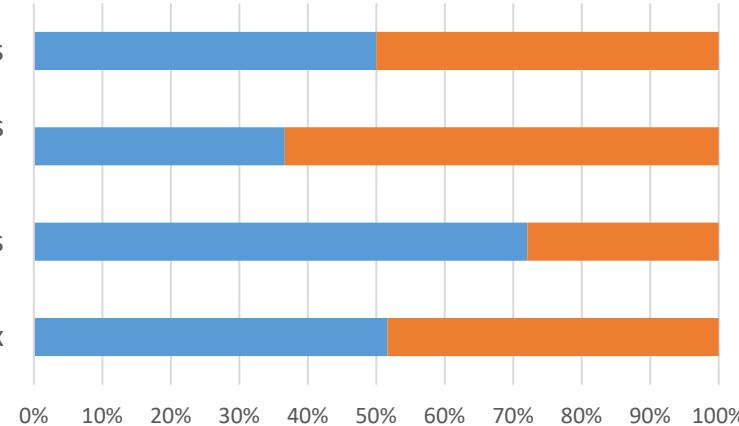
Créer des supports pédagogiques, intégrer les dispositifs dans les entretiens et développer des indicateurs de suivi sont essentiels.

# Expression des besoins



## Améliorations prioritaires

Création de référentiels ou de supports partagés



Pharmacie clinique dans le domaine des dispositifs médicaux

Bon usage et la formation des équipes

Gestion et l'optimisation des dispositifs médicaux



## Verbatim

- ✓ Stockage et automatisation
- ✓ temps pharmacien pour la pharmacie clinique
- ✓ thesaurus des indications DMI
- ✓ moins de rotation des agents
- ✓ paiement des factures pour être livrés
- ✓ accompagnement informatique
- ✓ gestion du stock et dépôt

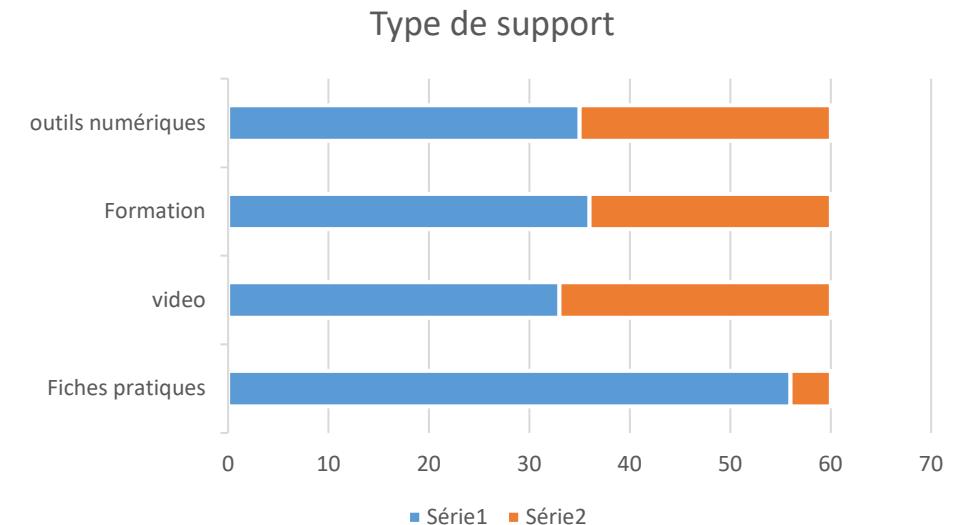


AMELIORATION	
<b>Formation bon usage</b>	80%
<b>Support pharmacie clinique</b>	53,5%
<b>Retours expériences</b>	57%

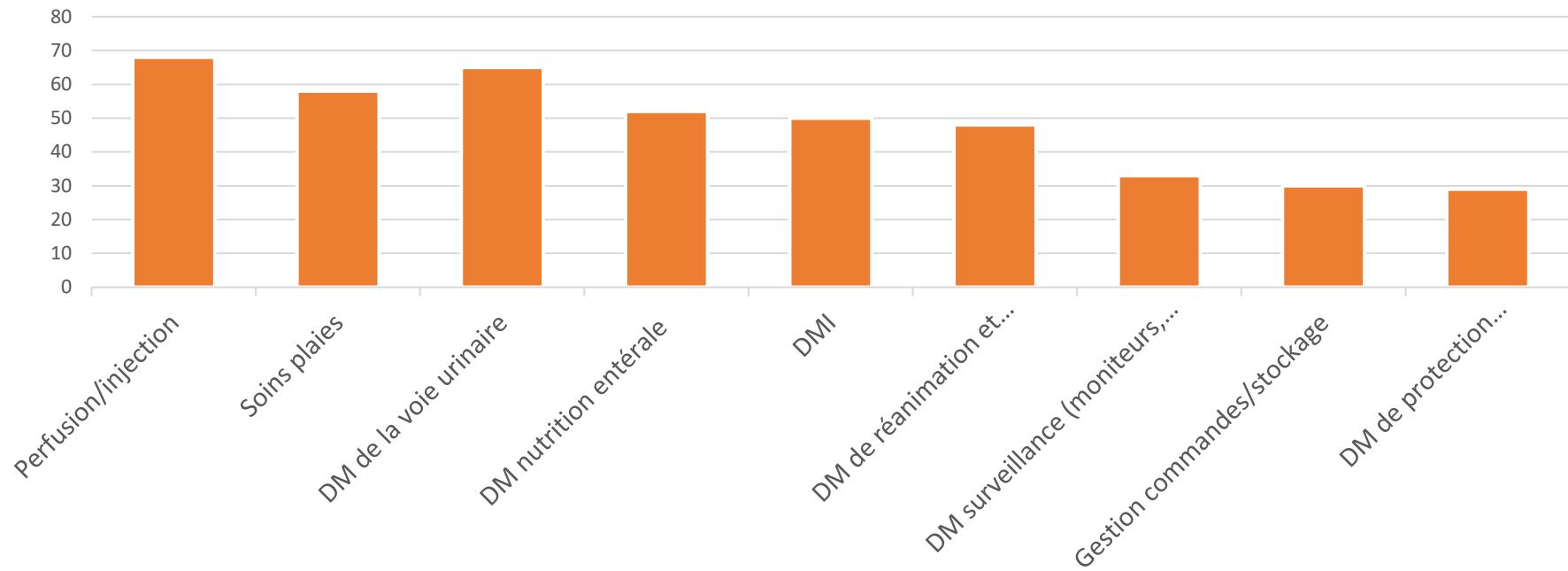


### Verbatim

- ✓ Echanges inter professionnels
- ✓ réalisation d'économies (utilisation réduite, rationalisation des références...)
- ✓ peut me donner des idées



Besoin par famille de produits



- Participation active à des groupes de travail : **26/60 - 44%**



■ le bon usage ■ pharmacie clinique



#### Verbatim

- ✓ Carte d'implant - pharmacie clinique
- ✓ Thesaurus indication DMI
- ✓ UO pharmacie clinique DMI
- ✓ Matériovigilance
- ✓ Gros problèmes autour des IUD

## 3 types d'actions

- Formation de l'équipe pharmaceutique
- Bon usage pour les services de soins
- Fiche de pharmacie clinique

## Plusieurs supports

- Fiches pratiques
- Outils numériques
- E-learning
- Vidéos
- Flyers

Supports différents en fonction des cibles

Thèmes différents ou à décliner pour les différentes cibles

- **Travaux en commun / Productions OMEDIT**
- **Méthodologie, rubriques, visuel à travailler ensemble**

- **Cibler des actions**

CAQES

Référentiel certification

Anap

SFPDM-Europarmat

Traçabilité

Carte implant, formation, pousse seringue, PCA

Situations à risques

Never Event DM



- **Partage d'expérience des ES de la région**

- **Lien vers les autres productions OMEDIT**



## Pratiques et défis actuels

La gestion des dispositifs médicaux présente des pratiques variées avec des défis en évaluation, pharmacie clinique et communication.



## Tendances positives

On observe une utilisation fréquente de protocoles ainsi qu'un fort intérêt pour la formation et les retours d'expérience.

## Recommandations clés

Renforcer les outils numériques, développer supports pédagogiques, organiser groupes régionaux et instaurer indicateurs de suivi.

## Objectif final

Optimiser la gestion des dispositifs médicaux pour garantir une meilleure qualité des soins aux patients.

# PHARMACIE CLINIQUE APPLIQUÉE AUX DISPOSITIFS MÉDICAUX

Centre Hospitalier d'Avignon | Prix OMéDIT PACA-Corse 2025

Dr Lucile DHO, Dr Mélanie BOMBAIL, Dr Maud BOUCAUD-VIVAS, Dr Valéry GEORGES



**Journée OMéDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# Centre Hospitalier d'Avignon

- Établissement support du GHT84 – Adhérents du Groupement de Commandes Pharmaceutiques du Vaucluse (GCP84)
- 880 lits et 99 places
- Plateau technique très développé (bloc opératoire robotisé) services interventionnels à forte activité (cardiologie, radiologie, endoscopies)

Équipe PUI dédiée au secteur DMS/DMI :

- 2,5 ETP Pharmaciens
- 4,5 postes PPH
- 8 postes magasiniers

<b>4700</b> DMI Hors stock	<b>1900</b> DM Hors stock	<b>1500</b> DM Stock
-------------------------------	------------------------------	-------------------------

# Contexte général et objectifs du projet

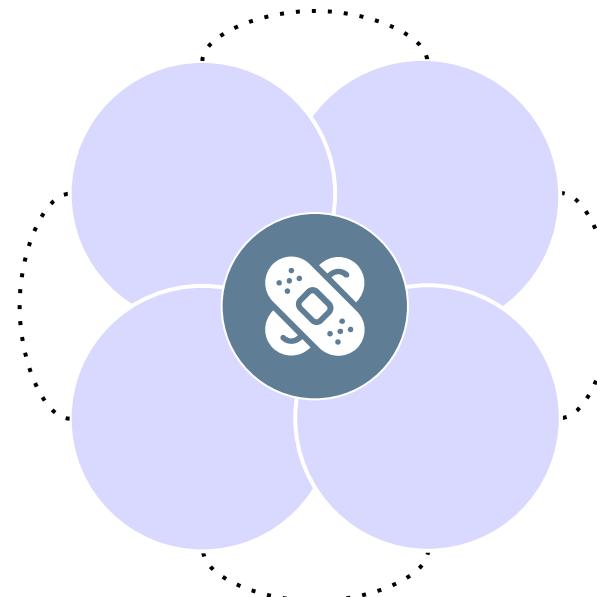
## DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES À UU

### Ensemble composite

*Cathéters, bains d'hémodialyse, solutions de conservation d'organes*

### Pluralité d'utilisateurs

*IDE, SF, Médecins, PPH...*



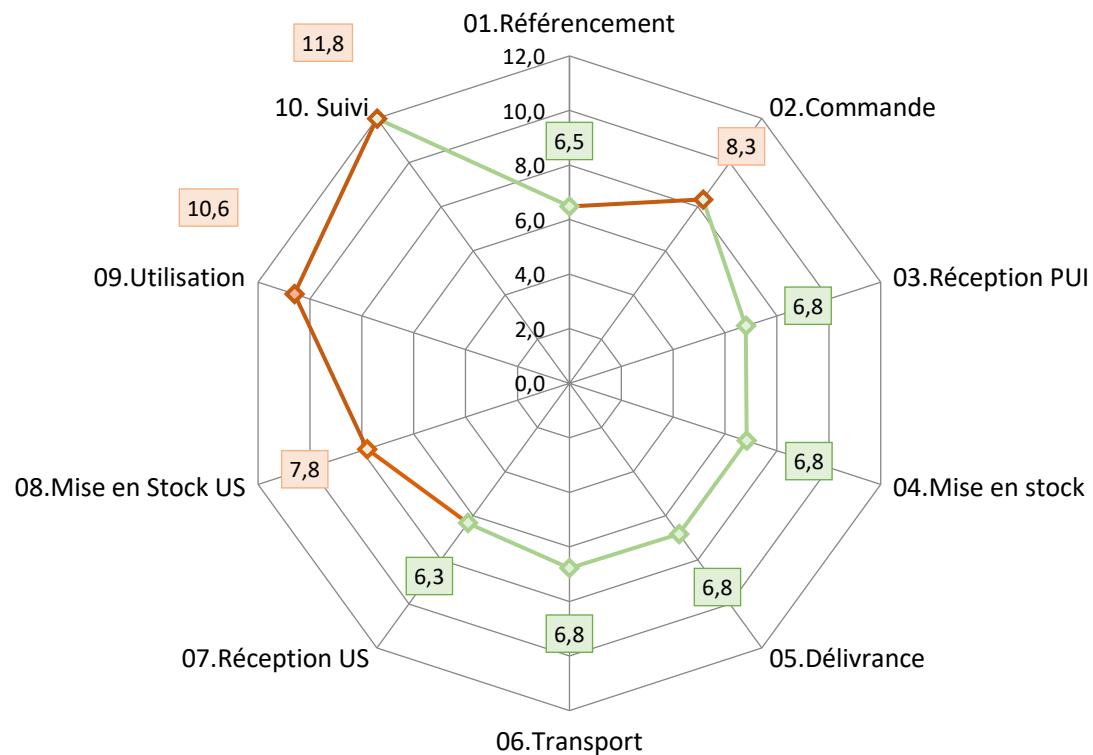
### Maîtrise des risques difficile

*Nombreux EIGS liés à des DM*

### Outils disponibles

*Interdiag DMS/DMI ANAP 2021  
Cartographie des risques*

# Contexte général et objectifs du projet



Élaborer et déployer dans les US des formations ciblant les risques identifiés dans les processus « **Utilisation** » et « **Suivi** » de notre cartographie.

Ces « Flash Info » ont pour objectifs :

- La **promotion du bon usage des DMS**
- Le renforcement de la **culture de déclaration** des incidents liés à des DM, ou relevant de la matériovigilance

# Description détaillée des ateliers

1

## Flash Info | Never Events des DM

### Objectif principal

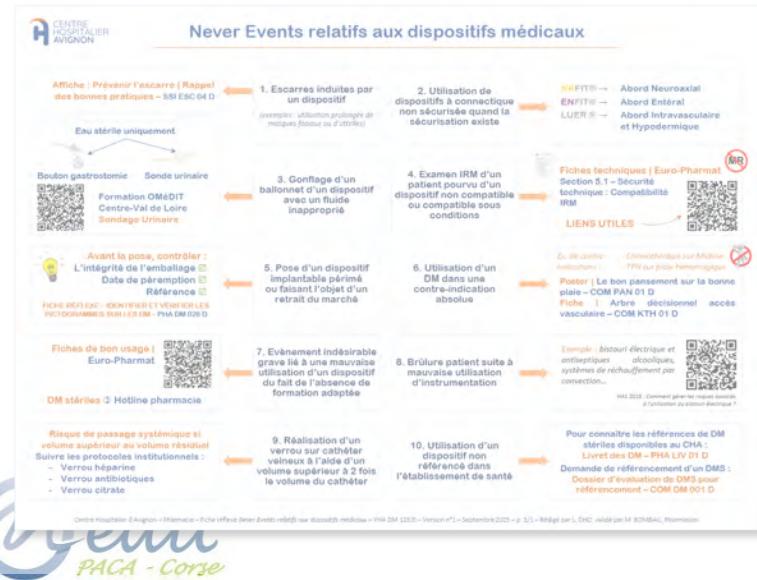
- Faire connaître les *Never Events* des DM

### Objectif(s) secondaire(s)

- Communiquer sur les ressources documentaires disponibles sur l'intranet ou des auto-formations



QCM (≈ 5 min) + Fiche réflexe (≈ 10 min)



2

## Flash Info | Matériovigilance

### Objectif principal

- Présentation de cette veille sanitaire auprès des utilisateurs

### Objectif(s) secondaire(s)

- Connaître la conduite à tenir en cas, les infos à transmettre dans déclarations, conserver/mettre en quarantaine le DM en cause, présenter le module de déclaration du nouveau logiciel qualité, importance traçabilité des incidents dans le DPI

2 QCM initiaux + correction ≈ 5 minutes

Cas clinique ≈ 7 minutes

2 QCM finaux ≈ 4 minutes



3

## Flash Info | Par abord

### ABORD PARENTERAL – VALVES DE PERFUSION

#### Objectif principal

- Connaître les indications VAR et valves BD

#### Objectif(s) secondaire(s)

- Maîtriser le placement des VAR, vérifier l'adéquation entre les pratiques et les références disponibles en dotation, faire des rappels d'hygiène



### ABORD PARENTERAL – AIGUILLES SECURISÉES À INSULINE

#### Objectif principal

- Présentation nouveau matériel
- Prévention AES

#### Objectif secondaire

- Rappels technique injection insuline

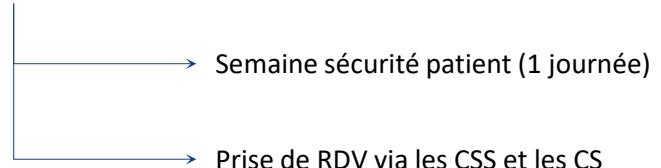
Présentation matériel + Fiche de bon usage ≈ 20 minutes

# Méthodologie

## Elaboration des supports réutilisables

- Fiches Euro-Pharmat
- Ressources d'OMéDIT
- Questions fréquentes US / analyse des déclarations de matériovigilance
- En association avec le SLIN

## Déploiement des formations



## Flash Info | *Never Events* des DM

- Semaine sécurité patients  
Formation PPH  
Déploiement 2026

## Flash Info | Matériovigilance

- Tous les services ciblés : rdv pris / intermédiaire des CSS  
(en cours)

## Flash Info | Par abord

### Valves de perfusion

- Semaine sécurité patients  
Formations dans les services (en cours)

### Aiguilles sécurisées à insuline

- Formations dans les services utilisateurs

# Principaux résultats

1

## Flash Info | *Never Events* des DM

Semaine sécurité patients  
14 personnes / 1 journée

Session PPH secteur DM  
7 PPH – 1H



Item le moins bien maîtrisé : gonflage ballonnet gastrostomie



100% (n = 14) ont le réflexe de vérifier la compatibilité à l'IRM des DMI



Items les moins bien maîtrisés :  
Gonflage ballonnet gastrostomie, verrous sur KT veineux, CI TPN,  
connaissance NR-FIT

# Principaux résultats

2

## Flash Info | Matériovigilance

Sessions US

2 juin – 31 juillet 2025 :

88 personnes / 13 services (5H) soit temps moyen par service  $\approx$  20 minutes

### Avant formation :

- 71% (n = 62) des participants pensent que le matériel doit être conservé pour expertise

### A la fin de la formation :

- 94% des participants (n = 83) ont acquis cette notion
- Les réponses aux QCM relatifs aux incidents sur des DMS de perfusion sont très satisfaisantes

### Enquête de satisfaction (n = 52 répondants) :

- Moyennes de 9,4 ; 9,7 et 9,7/10 pour le thème, la clarté et la durée
- 96% des participants (n = 50) se sentent plus à l'aise sur la matériovigilance, 4% (n = 2) ont l'impression d'avoir le même niveau de connaissance

# Principaux résultats

3

## Flash Info | Valves de perfusion

Semaine sécurité patients  
15 personnes / 1 journée

Sessions US  
10 IDE / 3 sessions dans 1 US  
en cours

Avant formation :

- 53% (n = 8) connaissent l'indication d'une VAR
- 73% (n = 11) savent que les valves BD maintiennent le système clos

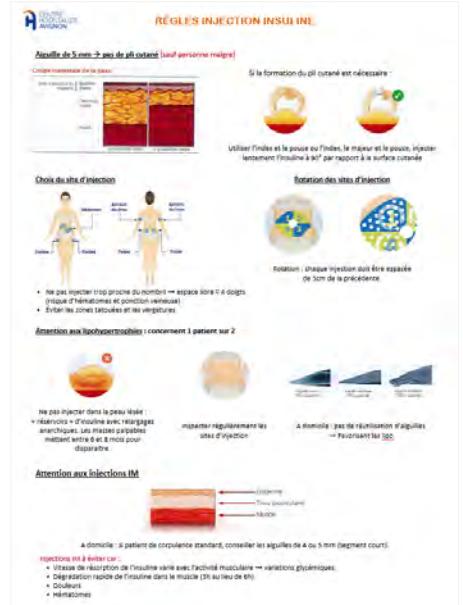
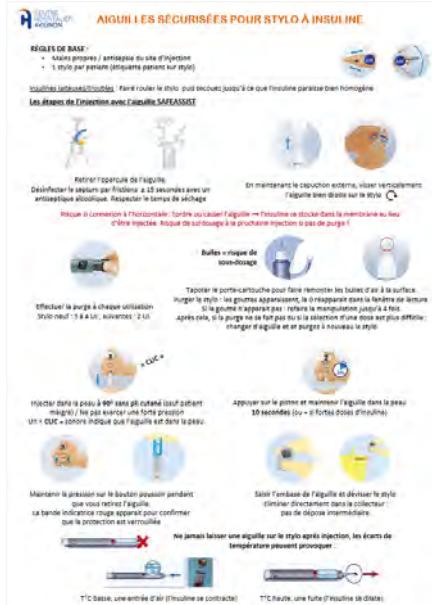
Après formation :

- 100% des répondants maîtrisent les items liés à la manipulation et à l'entretien des valves BD (rinçage pulsé)

## Flash Info | Aiguilles sécurisées Insuline

Sessions US

Semaine du 13 au 17 octobre  
100 personnes / 18 services (6H) soit temps moyen par service  $\approx$  20 minutes

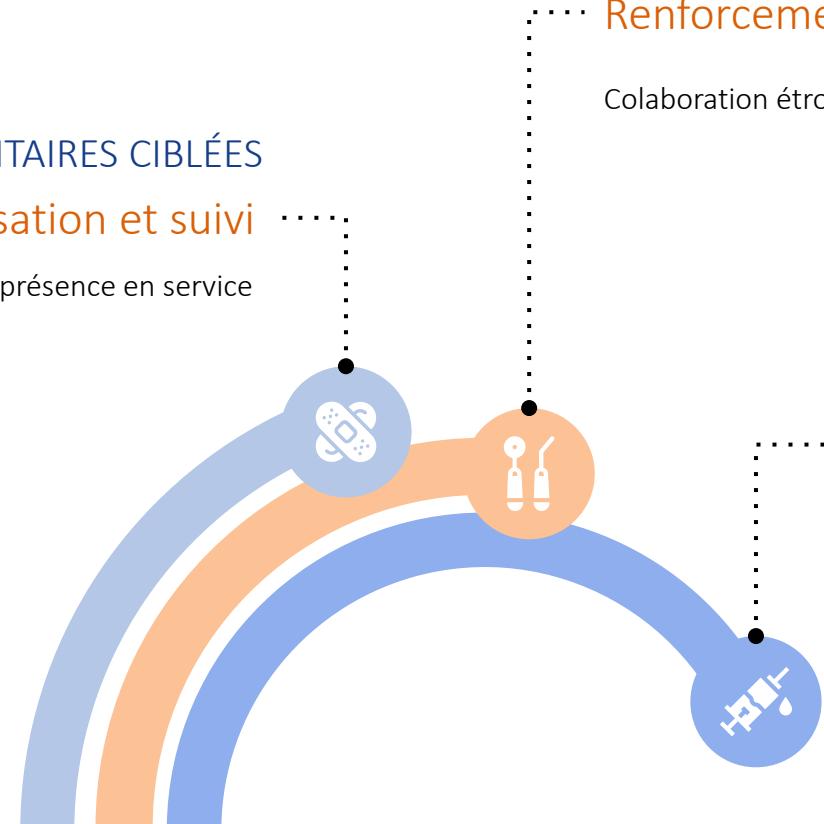


# Perspectives

## ACTIONS PRIORITAIRES CIBLÉES

### Utilisation et suivi

Temps important de présence en service



## SATISFACTION ÉQUIPES RENCONTRÉES

### Renforcement liens PUI/US

Colaboration étroite avec le SLIN

## PERSPECTIVES

### NOUVEAUX FLASH INFO ET EPP CIBLÉS

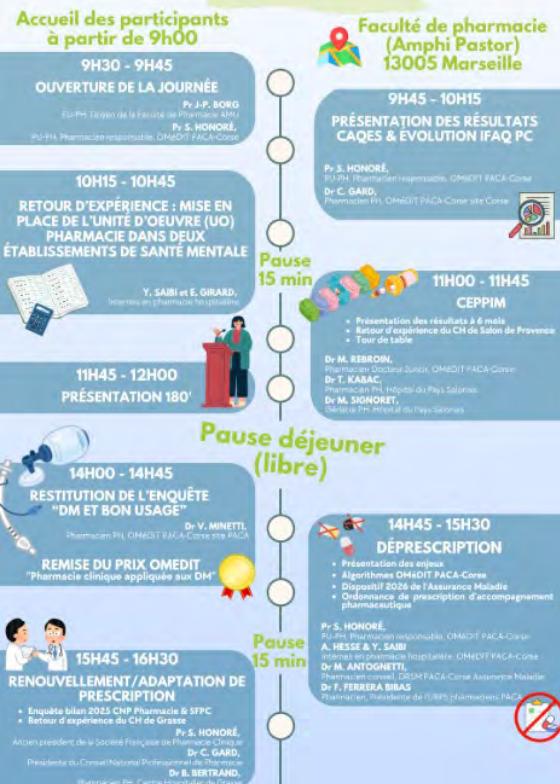
Interdiag ANAP : pratiques de soins à risque  
Dans les US et équipe PUI (magasiniers & PPH)

# MERCI

Dr Lucile DHO, Dr Mélanie BOMBAIL, Dr Maud BOUCAUD-VIVAS, Dr Valéry GEORGES



4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

14h45 – 15h30



14H45 - 15H30  
DÉPREScription

- Présentation des enjeux
- Algorithmes OMéDIT PACA-Corse
- Dispositif 2026 de l'Assurance Maladie
- Ordonnance de prescription d'accompagnement pharmaceutique

**Pr S. HONORÉ,**  
PU-PH, Pharmacien responsable, OMéDIT PACA-Corse

**A. HESSE & Y. SAIBI**  
Internes en pharmacie hospitalière, OMéDIT PACA-Corse

**Dr G. FELKER**  
Pharmacien conseil, DRSM PACA-Corse Assurance Maladie

**Dr F. FERRERA BIBAS**  
Pharmacien, Présidente de l'URPS pharmaciens PACA

# La Déprescription des Médicaments : Enjeux, Bénéfices et Dispositifs en France

Pr Stéphane Honoré

Responsable OMéDIT PACA-Corse

Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE



04 décembre 2025

# La Déprescription des Médicaments : Enjeux

**Définition** : Réduction ou arrêt de médicaments non nécessaires ou risqués.

**Objectifs** : Améliorer qualité de vie, réduire risques iatrogènes, optimiser coûts.

**Contexte** : Patients polymédiqués ( $\geq 5$  molécules) ou hyperpolymédiqués ( $\geq 10$ ), addictologie...

## Complémentaire du Bon usage des médicaments

# Enjeux Principaux de la Déprescription

Santé des patients  
Cliniques et médicaux  
Organisationnels  
Économiques  
Éthiques/Sociétaux  
Suivi/Recherche

**Approche multidisciplinaire essentielle.**

# Enjeux pour la santé des patients

- I. Amélioration de la qualité de vie** : La déprescription vise à réduire les effets secondaires, les interactions médicamenteuses et la charge médicamenteuse, particulièrement chez les patients polymédiqués (souvent les personnes âgées). Par exemple, arrêter des benzodiazépines peut réduire les risques de chutes et de confusion.
- II. Risques associés à la déprescription** : Arrêter un médicament peut entraîner un retour des symptômes ou une aggravation de la condition traitée (par exemple, arrêter un antidépresseur trop rapidement peut provoquer un syndrome de sevrage). Cela nécessite une évaluation rigoureuse des bénéfices et des risques.
- III. Adhésion des patients** : Certains patients peuvent craindre l'arrêt d'un médicament auquel ils sont habitués, perçevant cela comme une diminution des soins. Une communication claire et une éducation thérapeutique sont essentielles pour gagner leur confiance.

# Enjeux cliniques et médicaux

- I. Évaluation basée sur les données probantes** : La déprescription repose sur des lignes directrices ou des outils comme les critères de Beers ou STOPP/START, mais leur application varie selon les contextes cliniques. Les médecins et pharmaciens doivent évaluer chaque cas individuellement, ce qui demande du temps et des compétences.
- II. Complexité des cas** : Chez les patients atteints de multiples pathologies (polypathologies), il peut être difficile de déterminer quels médicaments arrêter sans compromettre la gestion d'autres conditions.
- III. Manque de données** : Pour certains médicaments, il existe peu d'études sur les effets à long terme de la déprescription, ce qui complique la prise de décision.

# Enjeux organisationnels et systémiques

- I. **Charge de travail des professionnels de santé** : La déprescription nécessite du temps pour évaluer les dossiers, discuter avec les patients et assurer un suivi. Dans des systèmes de santé souvent surchargés, cela peut être un défi.
- II. **Collaboration interprofessionnelle** : La déprescription est plus efficace lorsqu'elle implique médecins, pharmaciens et autres professionnels de santé. Cependant, les silos professionnels et le manque de coordination peuvent freiner ce processus.
- III. **Formation et sensibilisation** : Les professionnels de santé ne sont pas toujours formés à la déprescription, qui diffère de la prescription classique. Il faut promouvoir une culture du "moins peut être mieux" dans certains cas.

# Enjeux économiques

- I. Réduction des coûts** : La déprescription peut diminuer les dépenses liées aux médicaments, aux hospitalisations dues à des effets secondaires ou à des interactions médicamenteuses. Par exemple, les études montrent que les médicaments inappropriés coûtent des milliards aux systèmes de santé chaque année.
  
- II. Résistance de l'industrie pharmaceutique** : L'industrie peut percevoir la déprescription comme une menace à ses revenus, ce qui peut influencer les pratiques via le marketing ou le lobbying.

# Enjeux éthiques et sociaux

- I. **Autonomie des patients** : La déprescription doit respecter les préférences et les valeurs des patients. Une approche centrée sur le patient est cruciale pour éviter toute impression de paternalisme médical ou pharmaceutique.
- II. **Surmédicalisation** : Dans de nombreuses sociétés, la culture favorise la prise de médicaments pour toute condition. La déprescription remet en question cette norme et promeut une approche plus holistique de la santé.
- III. **Équité d'accès** : Les patients dans des contextes socio-économiques défavorisés peuvent avoir moins accès à des suivis réguliers, ce qui complique la mise en œuvre de la déprescription.

# Enjeux liés au suivi et à la recherche

- I. **Suivi post-déprescription** : Un arrêt de médicament nécessite un suivi pour détecter tout effet indésirable ou retour des symptômes, ce qui peut être difficile à organiser, surtout pour les patients en perte d'autonomie.
- II. **Recherche insuffisante** : Il y a un besoin de plus d'études sur les protocoles de déprescription, notamment pour des classes de médicaments comme les opioïdes ou les statines chez les populations âgées.

# Bénéfices Chiffrés et Validés

- I. **Mortalité** : Réduction 41% en fin de vie (revue 231 essais, 44 193 patients).
- II. **Événements indésirables** : Réduction sans risque accru (92,9% essais) ; EI sevrage 1,81%.
- III. **Coûts** : Économies 619,6 €/patient (maison retraite) ; 61,74 € /mois.
- IV. **Autres** : Amélioration qualité de vie (EQ-5D-5L) ; fragilité (-1,35 échelle Edmonton) ; dépression (-2 GDS).

**Données d'essais randomisés/revues systématiques ; certitude modérée à élevée.**

# Polymédication/Hyperpolymédication en **PACA** et Corse

## I. Points clés (déc. 2022 - sept. 2024) :

1.  $\geq 65$  ans (Champ MT) : Polymédication 48,7%, **49,2%** ; Hyperpolymédication 13,2%, **13,5%** (78 901 patients).
2.  $\geq 65$  ans (Tous assurés) : Polymédication 39,7%, **40%** ; Hyperpolymédication 10,7%, **10,9%** (102 567 patients).
3.  $\geq 80$  ans (Champ MT) : Polymédication 64,8% , **65,4%**; Hyperpolymédication 19,9%, **20,4%**.
4. Taux standardisés :  $\geq 65$  ans (Poly 9 925, Hyper 2 675/100 000 hab.) ;  $\geq 80$  ans (Poly 3 045, Hyper 910).
5. Tendances : Stabilité ; taux supérieurs moyenne nationale (population âgée 25%).

## II. Source : Évolution de la polymédication en PACA Corse (OMéDIT PACA Corse)

# Dispositif Assurance Maladie - Consultation Longue (GL)

- I. **Contexte** : Convention médicale 2024-2029 ; en vigueur 1er janvier 2026.
- II. **Éligibilité** : Patients  $\geq 80$  ans ; médecin traitant ; 1x/an par motif (max 3/an).
- III. **Motifs** : GL1 (sortie hospitalisation), **GL2 (déprescription  $\geq 10$  lignes)**, GL3 (APA).
- IV. Tarif : 60 € (opposable) ; code GL + sous-code ; non cumulable.
- V. Remboursement : 70% (42 €) moins 2 € ; 100% en ALD.
- VI. Prérequis GL2 : Bilan médication (pharmacien ou interne).

# Bilan de Médication par Pharmacien d'Officine

- I. Éligibilité :  $\geq 65$  ans ALD + polymédication ( $\geq 5$  molécules  $\geq 6$  mois) ou  $\geq 75$  ans polymédiés ; consentement.
- II. Étapes : Recueil infos, analyse traitements, entretien-conseil, suivis ( $\geq 2$ /an).
- III. Obligations : Espace confidentiel ; MSSanté/DMP ; formation recommandée.
- IV. Rémunération : 60 € (1re année) ; 20-30 € (suivi) ; codes BMI/BMS/BMT.

# Acceptabilité des Bilans CEPPIM pour GL2

1. **CEPPIM** : Centres hospitaliers Corse (labellisés 2024) ; bilans multidisciplinaires (RCP ville-hôpital).
2. **Acceptabilité** : Oui, si  $\geq 80$  ans hyperpolymédiqué ; bilan structuré/transmis (MSSanté/DMP).
3. **Critères** : Pertinence clinique, formalisation, coordination médecin traitant.
4. **Limites** : Contexte hospitalier vs ambulatoire ; vérifier CPAM.
5. Recommandation : Copie bilan ; **valider avec CPAM PACA et Corse → NON**

Similaire BPM officinal en contenu.

# Conclusion

- 1. Déprescription** : Réduit risques/couts (mortalité -41%, EI, économies >600 €/patient).
- 2. Corse** : Polymédication élevée (48,7%  $\geq 65$  ans) .
- 3. Défis** : Coordination, formation, personnalisation.
- 4. Perspectives** : Outils OMéDIT PACA Corse) ; recherche accrue.

Approche multidisciplinaire et centrée patient essentielle.

# Bibliographie

Assurance Maladie. Convention médicale 2024-2029 : consultations longues (GL) et bilans partagés de médication (BPM). Available from: <https://www.ameli.fr>.

Reeve E, Jordan V, Thompson W, et al. Deprescribing in older adults: an umbrella review of systematic reviews. *J Am Med Dir Assoc.* 2023;24(2):135-145. doi:10.1016/j.jamda.2022.10.016.

Page AT, Clifford RM, Potter K, et al. The feasibility and effect of deprescribing in older adults on mortality and health: a systematic review and meta-analysis. *Br J Clin Pharmacol.* 2016;82(3):583-623. doi:10.1111/bcp.12975.

Thillainadesan J, Gnjidic D, Green S, et al. Impact of deprescribing interventions in older adults: a systematic review. *BMC Geriatr.* 2020;20(1):112. doi:10.1186/s12877-020-01506-7.

O'Mahony D, O'Sullivan D, Byrne S, et al. STOPP/START criteria for potentially inappropriate prescribing in older people: version 2. *Age Ageing.* 2015;44(2):213-218. doi:10.1093/ageing/afu145.

OMÉDIT Pays de la Loire. Guide pratique du bilan partagé de médication. Available from: <https://www.omedit-paysdelaloire.fr>.

Ordre National des Pharmaciens. Bilan partagé de médication : conditions et obligations. Available from: <https://www.ordre.pharmacien.fr>.

Posos. Optimisation de la prise en charge médicamenteuse : bilan partagé de médication. Available from: <https://www.posos.co>.

CPTS Centre Vendée. Modalités pratiques du bilan partagé de médication. Available from: <https://www.cpts-centrevendee.fr>.

Synapse Medicine. Simplifications facturation BPM 2023. Available from: <https://www.synapse-medicine.com>.

ARS PACA-Corse. Données régionales : Évolution de la polymédication en PACA Corse (déc. 2022 - sept. 2024). Internal document.

Haute Autorité de Santé. Fiches de bon usage des médicaments et outils de déprescription. Available from: <https://www.has-sante.fr>.

## Journée OMÉDIT PACA-CORSE



04 décembre 2025

# Algorithme de déprescription des Benzodiazépines

HESSE Alizée  
Interne en Pharmacie Hospitalière

**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# POURQUOI LES DEPRESCRIRE ?

Traitement **symptomatique** de courte durée de l'anxiété et de l'insomnie **sévère et/ou invalidante** → **Solution temporaire**, ne traite pas la cause

## Durée maximale AMM :

**4 semaines**

Dans l'insomnie

La durée présentée au patient doit être :

Insomnie occasionnelle : 2 à 5j

Insomnie transitoire : 2 à 3 semaines

*Extrait du RCP*

**12 semaines**

Dans l'anxiété

La durée globale du traitement ne doit pas excéder 8 à 12 semaines, y compris

la période de réduction de posologie

*Extrait du RCP*

Pourtant ...



**9M**

Patients ont pris une benzodiazépine en 2024 en France

13% des Français

**3,6M**

Ont des durées de prescriptions trop longue

→ **40% des prescriptions sont renouvelées au-delà des durées recommandées**

# POURQUOI LES DEPRESCRIRE ?

## CONSÉQUENCES CLINIQUES :

### ➤ Inversion de la balance bénéfice-risque avec le temps :

 Tolérance, dépendance → **Augmentation des doses par perte d'efficacité**  
**Majoration des effets indésirables** : Amnésie, somnolence, sédation, chutes...

Dès la 4<sup>e</sup> semaine ..



### Population prioritaire = SUJET ÂGÉ !!

- Vieillissement des organes (foie, rein, ...) : sensibilité accrue aux mdc
- Augmentation majeure du risque iatrogénique
- 30% des + 75ans ont reçu une benzodiazépine (BZD) en 2024
- Dont **1/4** une BZD à demi-vie longue : **A éviter ++ dans cette population**
- Sachant qu'en France, chez les + 65ans, **1 patient sur 2 est polymédiqué**  
→ Véritable bénéfice de réduire la charge médicamenteuse



# ETAPE PRELIMINAIRE : IDENTIFIER LES PATIENTS CIBLES

Bilan de médication  
**2,04x**  
Plus de chance  
d'arrêt réussi\*

## BON USAGE

- **Indication** d'actualité et pertinente
- **Durée** conforme, incluant la décroissance
- **Choix de la molécule** (demi-vie, profil pharmacologique, profil patient)
- **Posologie** minimale efficace

## Prise de BZD par le patient

- Pour quelle indication ?
- Depuis quand ? Primo ou renouvellement ?  
Vérifier les antécédents si doute (anxiété, consultation psychiatrique, initiation lors d'une hospitalisation, deuil ...)

## PERTE D'INDICATION

- Prise > 12 sem pour anxiété ou > 4 sem pour insomnie
- Absence des symptômes initiaux ou d'indication connue
- Patient > 65 ans et traité pour insomnie

## → Décision partagée d'arrêter 1 BZD

NE JAMAIS DEPRESCRIRE  
PLUSIEURS MOLECULES  
EN MEME TEMPS

### Après explication au patient :

- des raisons de l'arrêt,
- des symptômes de sevrage
- de sa participation active au plan de réduction dont il peut contrôler le rythme et la durée

Et si le patient  
refuse ?

## MESUSAGE

- Demi-vie longue chez le sujet âgé
- Association de 2 BZD ou plus
- Prescription hors indication (anxiété ou insomnie légère à modérée)
- Durée initiale > 12 sem
- Non observance ou abus (sous/surdosage)

Conseiller à minima avec  
documentation écrite

Réitérer la discussion lors  
d'une consultation  
ultérieure

# ETAPE 1 : EVALUER LE TAUX D'ATTACHEMENT

1

## Evaluer le taux d'attachement

Pressentir la difficulté de l'arrêt selon **le profil du patient** et à l'aide de **l'échelle ECAB** (HAS) afin prévoir si nécessaire :

- ± précautions particulières\*
- ± prise en charge (PEC) spécialisée associée\*

### Échelle ECAB

Échelle cognitive d'attachement aux benzodiazépines  
(attribuer 1 point en cas de réponse « vrai »,  
sauf question 10 = 1 point en cas de réponse « faux »)

Les questions ci-dessous concernent certaines idées que vous pouvez avoir sur les médicaments tranquillisants et/ou somnifères que vous prenez.

Si une proposition correspond à ce que vous pensez, cochez la case « vrai » ; cochez la case « faux » dans le cas contraire.

Il est indispensable de répondre à **toutes** les propositions avec **une seule réponse** « vrai » ou « faux », même si vous n'êtes pas très sûr(e) de votre réponse.

Nom du médicament concerné : .....

1. Où que j'aille, j'ai besoin d'avoir ce médicament avec moi.....
2. Ce médicament est pour moi comme une drogue .....
3. Je pense souvent que je ne pourrai jamais arrêter ce médicament.....
4. J'évite de dire à mes proches que je prends ce médicament.....
5. J'ai l'impression de prendre beaucoup trop de ce médicament.....
6. J'ai parfois peur à l'idée de manquer de ce médicament.....
7. Lorsque j'arrête ce médicament, je me sens très malade.....
8. Je prends ce médicament parce que je ne peux plus m'en passer.....
9. Je prends ce médicament parce que je vais mal quand j'arrête.....
10. Je ne prends ce médicament que lorsque j'en ressens le besoin.....

Vrai	Faux
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 0

Lien : [Arrêt des BZD - Echelle ECAB](#)

### \* Précautions particulières si :

- Dépression
- Insomnie chronique
- Troubles anxieux chroniques (trouble de panique, TOC, ...)
- Troubles cognitifs, démence
- Echecs antérieurs de sevrage
- Surconsommation régulière d'alcool

**Score ≥ 6**

Patient dépendant

### \* PEC spécialisée associée si :

- Doses très élevées de BZD
- Insomnie rebelle
- Dépendance à l'alcool
- Autre dépendance, usage récréatif
- Asso à d'autres psychotropes
- Troubles psychiatriques sévères

# ETAPE 2 : REDUIRE GRADUELLEMENT LES DOSES

2

## Réduire graduellement les doses

Toujours lentement et individuellement  
selon le rythme et le ressenti du patient

SEMAINES	PROGRAMME D'ARRET 1 CP/J						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup>	●	●	●	●	●	●	●
3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	●	●	●	●	●	●	●
5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	●	●	●	●	●	●	●
7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup>	●	●	●	●	●	●	●
9 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup>	●	●	●	●	●	●	●
11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup>	●	●	●	●	●	●	●
13 <sup>ème</sup> et 14 <sup>ème</sup>	●	●	●	●	●	●	●
15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup>	x	●	x	x	●	x	●
17 <sup>ème</sup> et 18 <sup>ème</sup>	x	x	x	x	x	x	x

**Explications**

1 comprimé entier    1/2 comprimé    1/4 comprimé    pas de comprimé

## Durée du sevrage

Généralement 4 à 10 semaines selon HAS, jusqu'à 12 à 18 mois pour traitements longs. Toujours **s'adapter** au rythme du patient.

## Rythme de réduction

Paliers **maximum d'1/4 de dose** toutes les 2 à 4 semaines, **minimum 15 jours par palier**.

+ *En fin de sevrage* : paliers d'1/8 de dose.

## Ordre des prises

*Si plusieurs prises/jour* : enlever une **prise de mi-journée** d'abord et terminer par celle du soir.

Ajouter des jours sans prise en fin de sevrage.

## Si formes galéniques inadaptées

Utiliser une solution buvable, un coupe-comprimés, voire une préparation magistrale si nécessaire



# ETAPE 3 : CONSULTATIONS DE SUIVI RAPPROCHÉES

3

## Quand ?

- ✓ 1 semaine après la 1ère réduction
- ✓ Puis à chaque palier
- ✓ adapter selon le profil et les risques du patient (suivi renforcé possible : appels, délivrance fractionnée ...)

## Consultations de suivi rapprochées

### Objectifs

- ✓ Évaluer les symptômes de sevrage ou rebond et leur évolution
- ✓ Mesurer les bénéfices (réduction des EI)
- ✓ Vérifier l'adhésion
- ✓ Dépister une éventuelle augmentation de consommation d'alcool/tabac/autres

### Accompagnement du patient

- ✓ Proposer un soutien psychologique si besoin
- ✓ Garantir un contact facile entre consultations (téléphone, messagerie sécurisée ...)
- ✓ Ajuster le rythme de décroissance au ressenti du patient
- ✓ Intégrer la pharmacation dans la démarche

## Gestion du syndrome de sevrage

**Symptômes** : Insomnie, anxiété, agitation, irritabilité, fatigue, sueurs, douleurs musculaires, tremblements...

- **Léger pendant décroissance** : maintenir le palier 1-2 sem de plus puis réduire plus lentement
- **Léger après arrêt complet** : ne pas reprendre, informer et soutenir
- **Sévère/Persistant** : réévaluer le diagnostic (possible rechute liée à une pathologie chronique sous-jacente)
- **Grave** (confusion, hallucinations, convulsions, coma) : **HOSPITALISATION**

### Éducation thérapeutique et soutien non pharmacologique

- ✓ Réduire la caféine, l'alcool et nicotine
- ✓ Favoriser une alimentation équilibrée, éviter les repas copieux soir
- ✓ Pratiquer une activité physique régulière (en évitant la fin de journée)
- ✓ Favoriser les activités relaxantes fin de journée (lecture, méditation)
- ✓ Avoir un rythme de sommeil régulier
- ✓ Eviter les écrans avant le coucher
- ✓ Eviter les siestes longues

Outils de thérapie comportementale et cognitive (TCC) : colonne de Beck, agenda du sommeil, calendrier de décroissance, rituel, gestion du stress, entretien motivationnel, ...

**Education du patient**  
**2,53x**  
Plus de chance  
d'arrêt réussi\*

# ETAPE 4 : APRES L'ARRET, SURVEILLANCE SUR 6 MOIS



## Surveillance jusqu'à 6 mois après l'arrêt complet

### Court terme

- Consultation 3 à 7 jours après dernière prise
- Évaluer symptômes liés à l'arrêt
- Informer sur rebond d'indication initiale
- Proposer de ramener boîtes restantes à l'officine

### Moyen terme

- Suivi régulier les 6 premiers mois (période la plus à risque de reprise)
- Garder la possibilité de contact téléphonique (symptômes, questions)

### Savoir identifier une rechute

- Retour du tableau clinique initial
- Survenue plus tardive que pour sevrage
- Installation progressive, intensité croissante voire aggravation et persistance
- Nécessite réévaluation et traitement de fond

### ECAB

Échelle Cognitive d'Attachement aux Benzodiazépines

Objectif :  
Évaluer la dépendance psychologique aux benzodiazépines

Format :  
10 questions simples, en lien avec l'usage, les pensées automatiques et les comportements vis-à-vis du médicament, cotées 0 (non) ou 1 (oui)  
Score total : 0 à 10

Utilité :  
Déterminer un attachement pathologique aux BZD, même à faible dose  
Orienter la discussion vers une réduction progressive et adaptée

Source : "Arrêt des benzodiazépines", HAS, 2007

### GAD-7

#### Generalized Anxiety Disorder-7

Objectif :  
Évaluer la sévérité de l'anxiété généralisée

Format :  
7 questions auto-évaluées (2 dernières semaines)  
Score total : 0 à 21

Utilité :  
Déterminer si un traitement est justifié  
Suivre l'évolution lors de l'arrêt des BZD

Source : Spitzer et al., 2006

Lien : [Microsoft Word - GAD7 French for Canada.doc](#)

### ISI

#### Insomnia Severity Index

Objectif :  
Évaluer la sévérité de l'insomnie et son retentissement fonctionnel

Format :  
7 items cotés de 0 à 4  
Score total : 0 à 28

Utilité :  
Poser une indication de traitement de l'insomnie (BZD ou alternatives)  
Suivre les troubles du sommeil après arrêt des hypnotiques

Source : Bastien et al., 2001

# CONCLUSION

## Repérer – Évaluer – Réduire Accompagner – Consolider

*Chaque étape compte pour réussir la déprescription*

**Bilan de médication**  
**2,04x**  
Plus de chance d'arrêt réussi\*

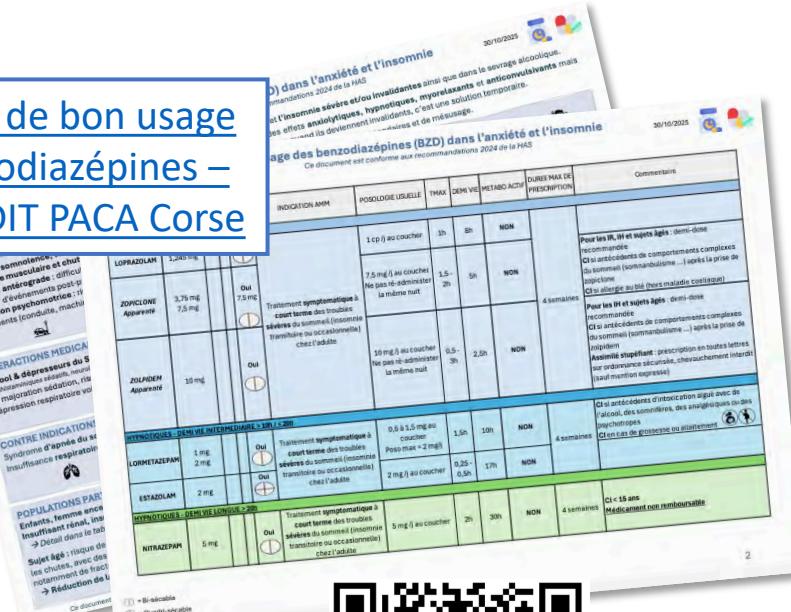
**Education du patient**  
**2,53x**  
Plus de chance d'arrêt réussi\*

Education du patient mené par le PHARMACIEN

**4,78x**

Plus de chance d'arrêt réussi\*

### Fiche de bon usage Benzodiazépines – OMÉDIT PACA Corse



### Fiche mémo HAS 2015



### Autres ressources nationales et internationales ...

- [Webinaire ColibPsy « L'art de la déprescription » H. JAVELOT](#)
- <https://deprescribing.org/>
- <https://www.benzo.org.uk/>

# Déprescription des antidépresseurs

*Outils d 'aide à la déprescription*

Yasmine SAIBI

Interne en Pharmacie Hospitalière



**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# Pourquoi les déprescrire ?

## Réduction des risques iatrogènes :

- Engourdissement émotionnel
- Dysfonction sexuelle
- Prise de poids
- Fatigue chronique
- Augmentation du risque de chute chez les personnes âgées

## Allègement thérapeutique :

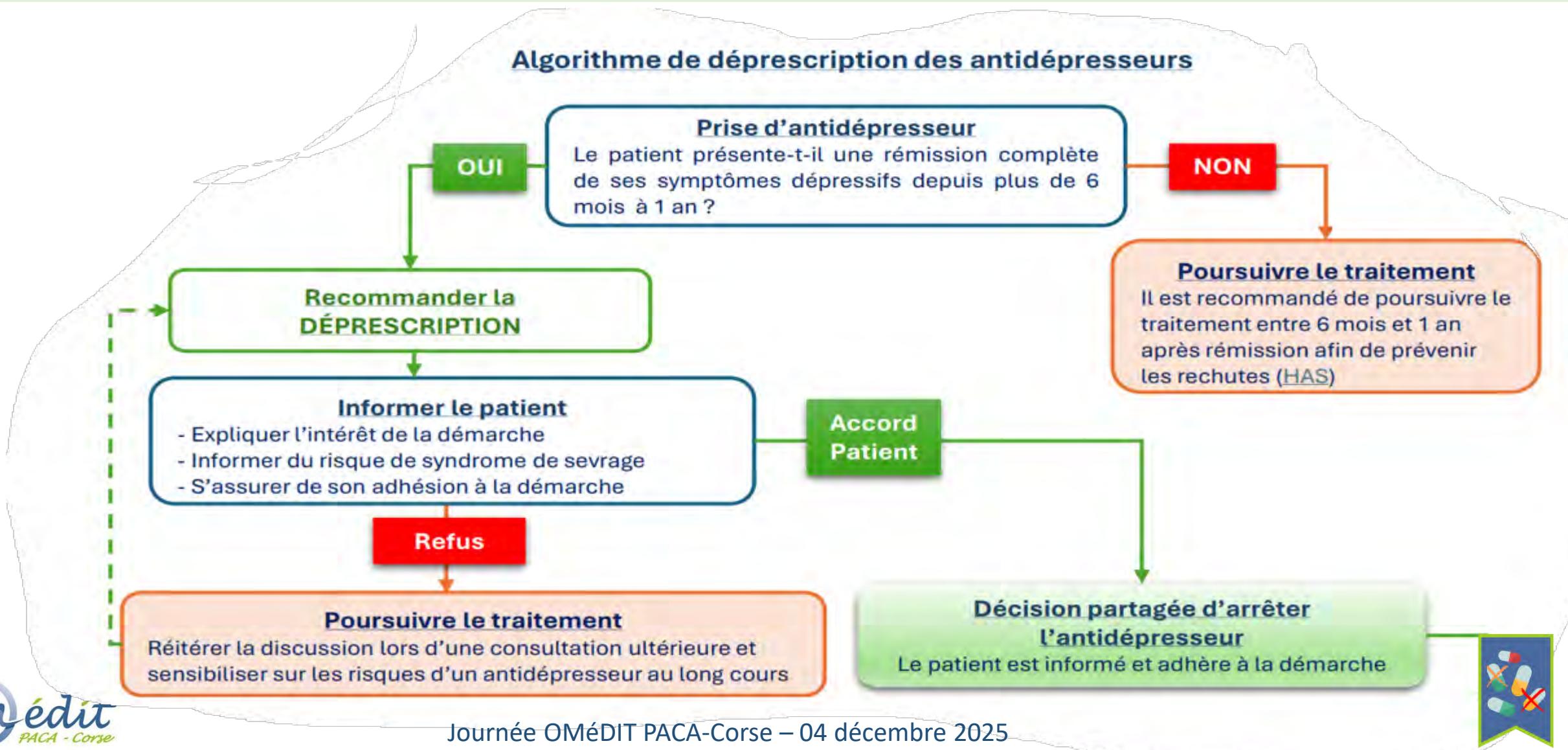
réduction de la polymédication et des interactions médicamenteuses

## Réduire la dose, même sans arrêt complet, peut apporter des bénéfices :

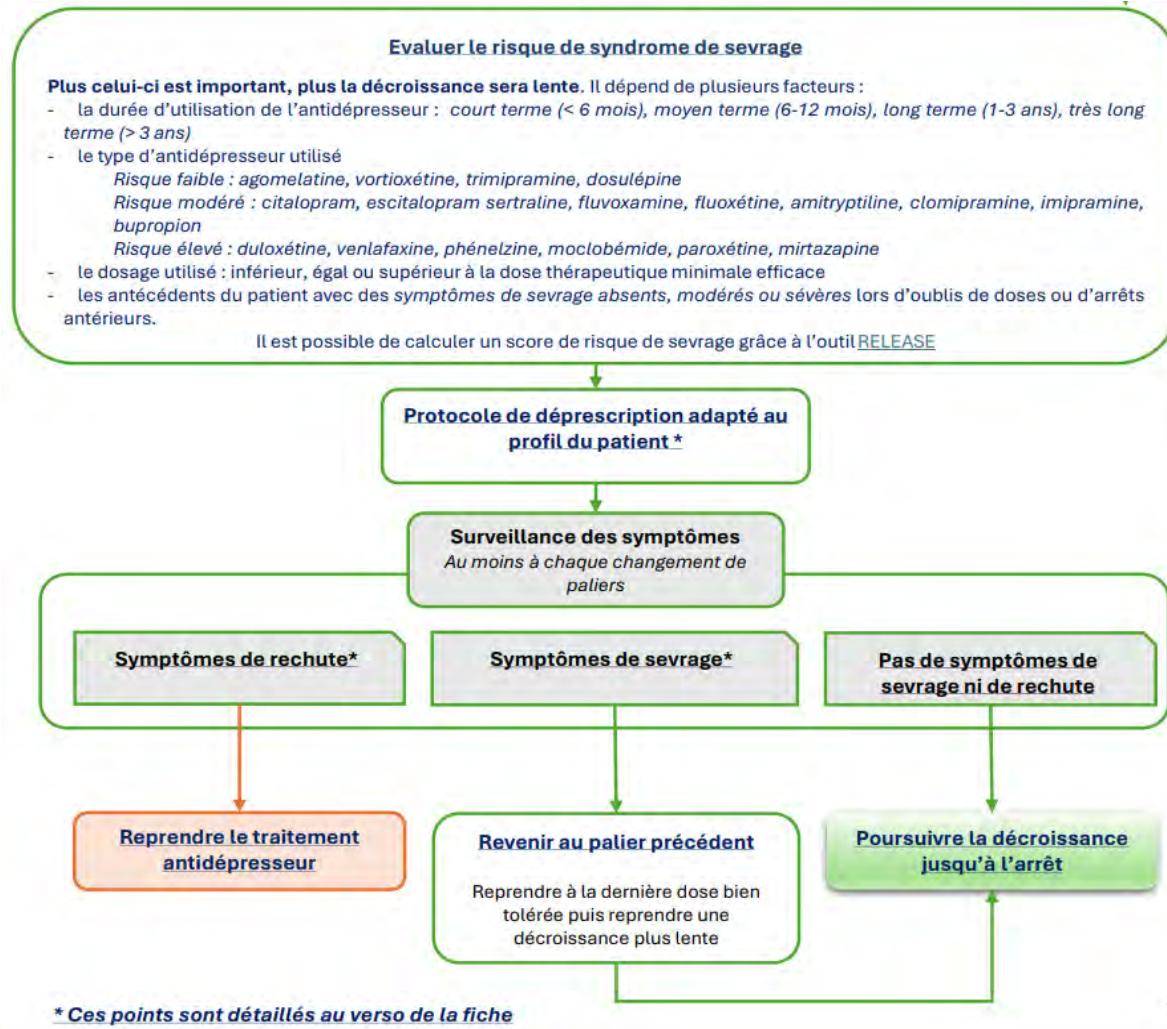
meilleure vigilance, regain d'énergie, et retour de la capacité à ressentir les émotions



# Déprescription des antidépresseurs en accord avec le patient



# Évaluation du risque de syndrome de sevrage



- **Réduction graduelle** des doses selon le profil du patient
- **Consultations de suivi** rapprochées et surveillance des symptômes de **Sevrage vs Rechute**



# Syndrome de sevrage ou Rechute dépressive ?

les distinguer afin de ne pas procéder à des reprises de traitements injustifiées ou à des arrêts trop brutaux

## Symptômes de sevrage

Dans les heures ou jours suivant la réduction ou l'arrêt.

Symptômes physiques de type vertiges, maux de tête, nausées, douleurs musculaires...

Amélioration et résolution des symptômes en général après plusieurs jours ou semaines.

## Rechute dépressive

Dans les semaines ou mois suivant la réduction ou l'arrêt.

**Symptômes psychologiques ou cognitifs principalement.**

En l'absence de reprise de traitement, l'intensité des symptômes reste constante dans le temps.



# Schémas de décroissance

Il n'existe pas de schéma universel. la décroissance doit être individualisée selon la molécule, la durée et la dose d'exposition, la tolérance du patient et les formes galéniques disponibles

## La décroissance linéaire

Schéma le plus simple et le plus rapide, consistant en une diminution fixe de la dose d'antidépresseur à chaque palier. Il expose à un risque élevé de syndrome de sevrage et doit être réservé aux patients sans facteur de risque particulier.

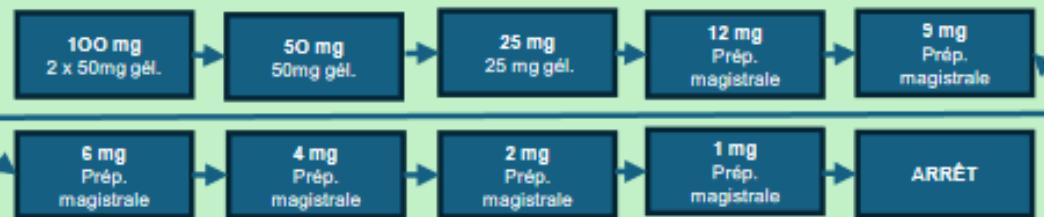
## La décroissance hyperbolique

**C'est l'approche recommandée pour diminuer le risque de sevrage.**

Réduction de 5 à 50 % de la dose précédente avec des paliers à adapter selon la tolérance du patient. Viser une réduction toutes les 2 à 4 semaines, avec flexibilité : possibilité de ralentir, d'accélérer ou de faire une pause selon les symptômes. Plus on réduit les doses, plus on ralentit le rythme.

Exemple de schéma de décroissance :

Sertraline :



## Modalités pratiques

- Eviter les prises un jour sur deux (sauf pour la fluoxétine, en raison de sa longue demi-vie) afin de limiter les fluctuations plasmatiques.
- Privilégier les formes buvables ou l'utilisation d'un coupe-comprimés pour ajuster les faibles posologies. Le recours à une préparation magistrale peut également être nécessaire pour adapter finement la dose.

Le site [Release Toolkit for Practitioners](#) met à disposition des plans de sevrage gradué des antidépresseurs, avec des schémas pratiques de réduction progressive adaptés aux différents profils de patients.

Des modèles de protocoles de déprescription ont été élaborées par l'OMÉDIT Grand-Est pour la [fluoxétine](#), la [sertraline](#) et la [paroxétine](#).

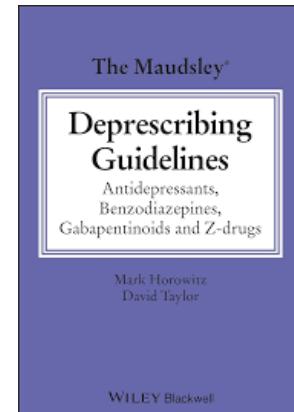


# Les antidépresseurs : ressources utiles

Recommandation Épisode dépressif caractérisé de l'adulte : prise en charge en soins de premier recours. (HAS, Novembre 2017)

Deprescribing Guidelines Horowitz MA, Taylor D. The Maudsley® Deprescribing Guidelines (Janvier 2024)

Release Toolkit : Antidepressant tapering plans (The University of Queensland, 2023)



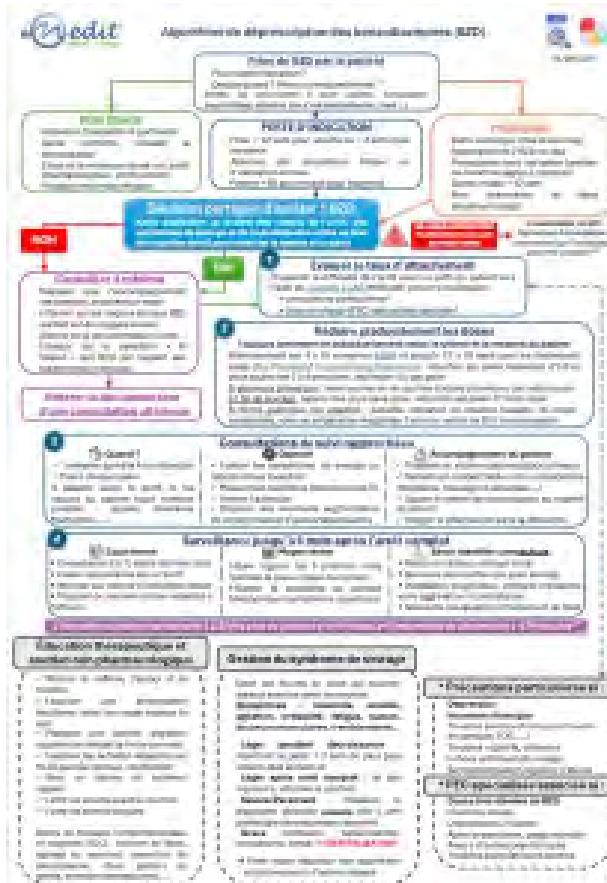
Zoom sur la déprescription d'un antidépresseur (OMéDIT Grand-Est, Septembre 2024).

Webinaire « L'art de la déprescription : Pourquoi et comment décrire les antidépresseurs et les thymorégulateurs avec tranquillité ? » (CoLibPsy, Novembre 2024)

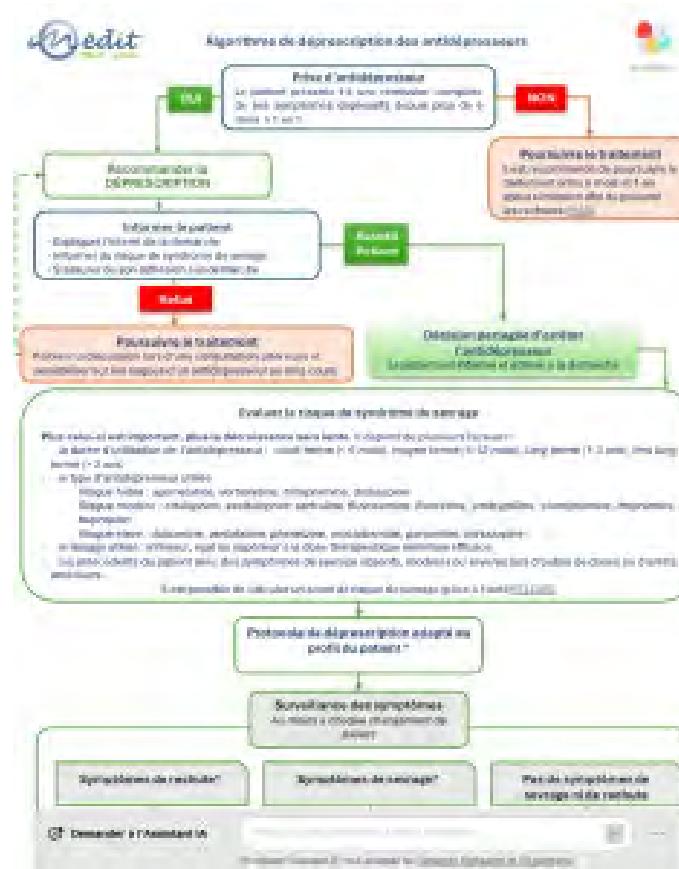
# Algorithmes de déprescription



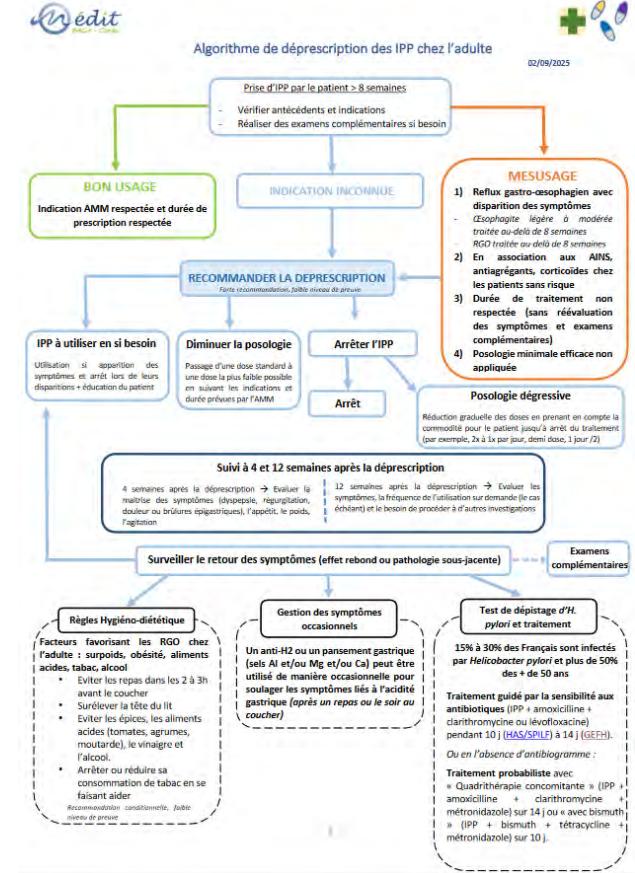
## Algorithme de déprescription des benzodiazépines



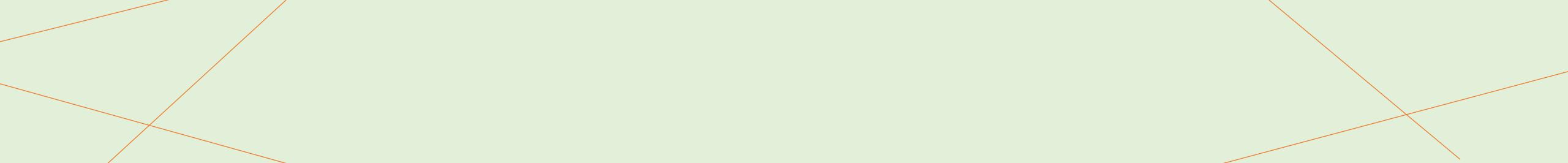
## Algorithme de déprescription des antidépresseurs



## Algorithme de déprescription des IPP (mise à jour)



Et lien vers des fiches de bon usage : <https://www.omeditpacacorse.fr/description/>



# Merci de votre attention !

# DÉPRESCRIPTION

Dr Gwendoline FELKER  
Pharmacien conseil

DCGDR PACA  
Pôle produits de santé

## SOMMAIRE

- 01**  
EN ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES
- 02**  
EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
- 03**  
EN SOINS DE VILLE AUPRÈS DES PHARMACIENS D'OFFICINE
- 04**  
EN SOINS DE VILLE AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS

01

# DÉPRESCRIPTION EN ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

## VAES – Visite annuelle en établissement de santé

Depuis 2024, dans le cadre de la refonte de la stratégie nationale d'intervention de l'Assurance maladie auprès des établissements de santé, il a été décidé de mettre en place un dispositif de visite annuelle en établissement.

Cette rencontre annuelle constitue un temps fort d'échanges et de partage sur des sujets d'actualité, sur la stratégie territoriale d'offre de soins et différentes thématiques de maîtrise médicalisée, qui auront été priorisées.

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

La VAES se décline en deux temps :

- Une visite inaugurale au niveau des directions des établissements de santé / président de la CME qui pourront associer le directeur de la qualité, le DIM, les chefs de pôles, les pharmaciens de PUI...
- Un programme d'accompagnement co-construit avec des visites thématiques auprès des équipes soignantes et/ou administratives dans les services ou pôles concernés par le plan d'action / accompagnement.

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

## Thématiques de la VAES 2025 :

- Transports
- **Pansements post chirurgie**
- **Polymédication chez la personne âgée**  
(avec focus Benzodiazépine et Tramadol)
- **Prévention des infections et de l'antibiorésistance**
- Chirurgie ambulatoire
- Pack maternité
- OAM/PPC dans le SAHOS
- Volet numérique
- Parcours IC
- Hospitalisations potentiellement évitables

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

## VAES 2026 :

- Maintien et reconduction des thématiques engagées en 2025
- Reconduction des visites 2025 en ES MCO publics et privés (43 ES visités en PACA, 3 en Corse)
- Intégration d'établissements SMR

02

## DÉPRESCRIPTION EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

## Actions d'accompagnement en EHPAD :

- 6 campagnes entre 2008 et 2019
- Iatrogénie médicamenteuse
  - Pansements plaies chroniques
  - Antibiorésistance

## Actions ESMS PH :

- Sécurisation du circuit du médicament
- Prise en charge de la douleur

## Actions ESMS PH :

- Prévention des infections et de l'antibiorésistance

CRISE SANITAIRE

2023

2024

2025

2026

2027

## Actions EHPAD :

- Sécurisation du circuit du médicament (iatrogénie médicamenteuse)
- Prévention des infections et de l'antibiorésistance

## Actions EHPAD :

- Polymédication et iatrogénie médicamenteuse

## Actions EHPAD :

- Prévention des infections et de l'antibiorésistance
- Iatrogénie médicamenteuse)

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

## Campagne d'accompagnement des EHPAD 2025/2026 du 01/03/2025 au 31/03/2026



191 EHPAD sans PUI en PACA et 8 EHPAD sans PUI en Corse visités en fonction du :

- ◀ Taux de polymédication (moyenne nationale 2023 : 29% de résidents avec 10 molécules ou plus au moins 3 fois/an)
- ◀ Taux de MPI (moyenne nationale 2023 : 57% de résidents avec au moins un médicament potentiellement inapproprié)

### Parmi les thématiques retenues pour la campagne 2025 :

#### Santé Publique :

- Agir sur la polymédication
- Améliorer la qualité de vie du résident insuffisant cardiaque

➤ Ces campagnes sont également l'occasion de promouvoir la réalisation de BPM par les pharmaciens d'officine

Journée OMéDIT PACA-Corse – 04 décembre 2025

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

## Campagne d'accompagnement des ESMS PH À VENIR EN 2026



Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)  
Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)  
Etablissements d'Accueil Non Médicalisés (EAM)

**Parmi les thématiques retenues :**

« Prévention des infections et de l'antibiorésistance »

03

## DÉPRESCRIPTION EN SOINS DE VILLE AUPRÈS DES PHARMACIENS

# AUPRÈS DES PHARMACIENS OFFICINAUX

## Convention nationale des pharmaciens titulaires d'officine

- Elle définit les missions du pharmacien et notamment les missions d'accompagnement pharmaceutique des patients chroniques dont les **BPM** auprès des personnes âgées polymédiquées :

À destination des patients de **plus de 65 ans** souffrant **d'une ou plusieurs pathologies chroniques et présentant au moins cinq molécules** prescrites pour une **durée supérieure ou égale à 6 mois**.

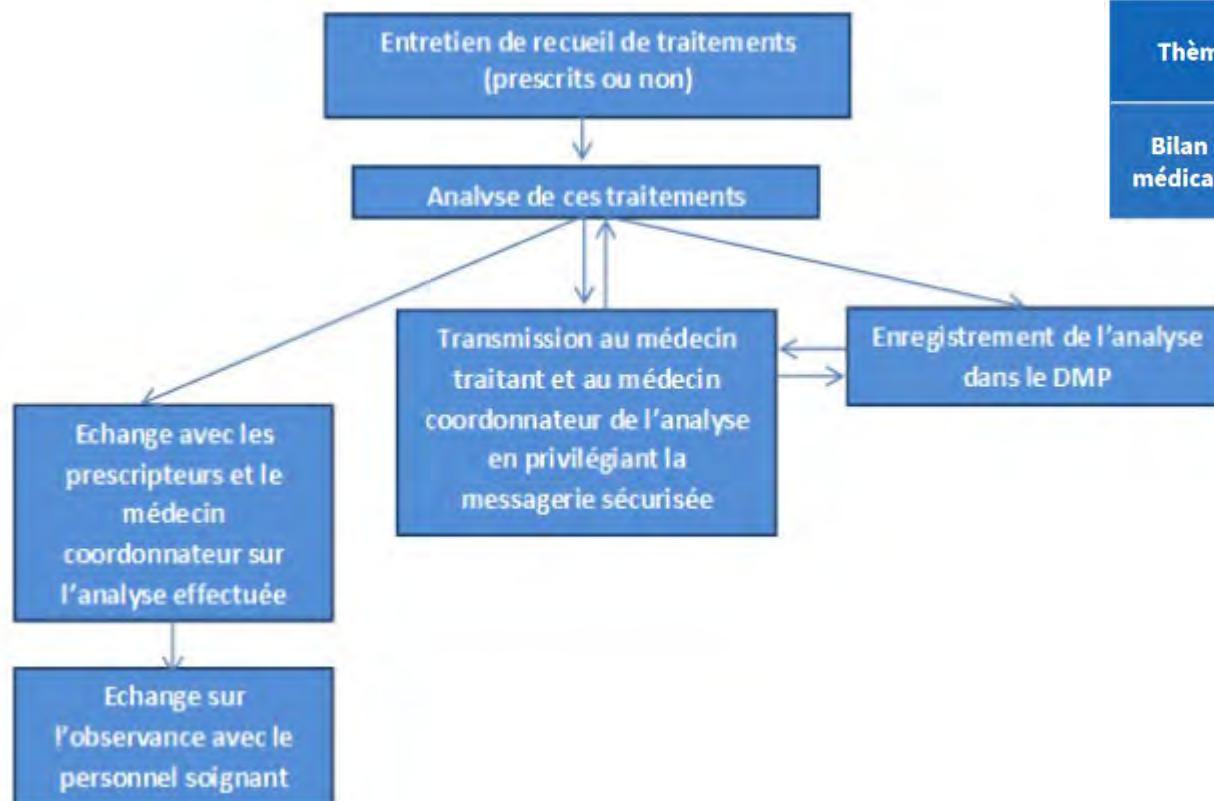
Le BPM est un processus continu fondamental dans la lutte contre la iatrogénie en coordination avec le médecin traitant pour :

- évaluer l'observance et la tolérance du traitement ;
- identifier les interactions médicamenteuses ;
- vérifier les conditions de prise et le bon usage des médicaments.

Le bilan partagé de médication vise aussi à répondre aux interrogations des patients sur leurs médicaments et leurs effets, à améliorer leur appropriation et leur adhésion aux traitements, et à optimiser la prise de leurs médicaments.

# AUPRÈS DES PHARMACIENS OFFICINAUX

➤ Accompagnement structuré du patient qui se déroule en plusieurs étapes :



Thème	Année d'accompagnement	Code prestation à facturer	Entretien initial	Analyse et transmission au MT	2 <sup>e</sup> entretien	3 <sup>e</sup> entretien	Total annuel
Bilan de médication	Année 1	BMI	15€	15€	15€	20€	65€
	Années suivantes avec ou sans changement	BMS	10€	20€			30€

En savoir plus

[Page Ameli.fr « Accompagnement pharmaceutique des patients chroniques »](#)

[Convention nationale organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie](#)

04

## DÉPRESCRIPTION EN SOINS DE VILLE AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS

## AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS

### Intéressement individuel à la déprescription des IPP

Nouveau dispositif prévu dans le cadre de la convention médicale 2024-2029 pour valoriser l'engagement des médecins libéraux en faveur d'une démarche de qualité et de pertinence des soins et d'accompagnement des patients.

Objectif : limiter la prescription d'IPP aux seules indications recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS) et diminuer les prescriptions dans les situations non pertinentes :

- pour les patients de moins de 65 ans, sans facteur de risque, pour lesquels un AINS est prescrit avec un IPP en association ;
- pour les patients de 65 ans et plus sous IPP depuis plus de 8 semaines, sans justification particulière.

## AUPRÈS DES PRESCRIPTIONS

### Intéressement individuel à la déprescription des IPP

Entré en vigueur le 1er janvier 2025, pour une durée de 3 ans, ce dispositif vise à valoriser le temps médical dédié à l'accompagnement des patients dans l'arrêt progressif de ces traitements lorsqu'ils ne sont plus justifiés.

Chaque année, l'intéressement rétribue chaque médecin prescripteur en fonction des économies réalisées pour la baisse du nombre de ses prescriptions d'IPP lorsqu'elles sont considérées comme non pertinentes.

→ Campagne DAM nationale

En savoir plus 

[Page Ameli.fr « Dispositif d'intéressement à la déprescription des inhibiteurs de la pompe à protons \(IPP\) »](#)

[Convention médicale 2024-2029](#)

## AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS

### Consultation longue médecin traitant

En réponse aux attentes exprimées par les médecins généralistes, une consultation longue du médecin traitant dite consultation de déprescription sera créée à partir du 1er janvier 2026 pour les patients de plus de 80 ans hyperpolymédiqués (ayant au moins 10 lignes de traitements médicamenteux) afin de valoriser la prise en charge de situations complexes et chronophages.

Elle s'appuiera sur un bilan de médication prescrit par le médecin.

Dénommée GL2 et valorisée à hauteur de 60 €, elle sera facturable par le médecin traitant à tarif opposable, une fois par an et par patient.

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

**Dr Gwendoline FELKER**

**Pharmacien conseil**

**DCGDR PACA – Pôle produits de santé**

**[gwendoline.felker@assurance-maladie.fr](mailto:gwendoline.felker@assurance-maladie.fr)**

# *Ordonnance de prescription d'accompagnement pharmaceutique*

Dr Félicia FERRERA-BIBAS  
Présidente de l'URPS pharmaciens PACA

**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# Ordonnance

## Site internet URPS

Date de prescription : .../.../.....

**IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR**  
(Nom, prénom, n° RPPS, n°AM ou FINESS, coordonnées)

**IDENTIFICATION DU PATIENT**  
(Nom, prénom, date de naissance, n° immatriculation)

Conformément à l'article III de l'arrêté du 31 mars 2022, l'accompagnement pharmaceutique prescrit ci-dessous est prise en charge par l'Assurance Maladie. Cette ordonnance n'a pas de caractère obligatoire, elle formalise l'adressage et la coordination du parcours de soins

Je vous adresse M./Mme ..... pour la réalisation d'une séquence annuelle (ou d'un entretien unique en cas d'entretien court) d'accompagnement pharmaceutique sur la thématique cochée ci-dessous. Cet accompagnement est mis en œuvre conformément à la démarche et aux modalités prévues par la convention nationale, en utilisant les supports officiels validés par la HAS et l'INCa, disponibles sur [ameli.fr](http://ameli.fr). Pour la bonne coordination, je vous remercie de me tenir informé(e) de tout élément pertinent et de me solliciter si nécessaire aux coordonnées ci-dessus.

**Accompagnement pharmaceutique prescrit (cocher la ou les case(s) correspondante(s))**

- Accompagnement des patients asthmatiques**  
Patient avec prescription de corticoïdes inhalés d'une durée prévisible ou effective ≥ 6 mois
- Accompagnement des patients sous anticoagulant AOD**  
Patient avec prescription d'AOD d'une durée prévisible ou effective ≥ 6 mois
- Accompagnement des patients sous anticoagulant AVK**  
Patient avec prescription d'AVK d'une durée prévisible ou effective ≥ 6 mois
- Accompagnement des patients sous anticancéreux oraux « long cours »**  
Patient de 18 ans et plus traité par voie orale par : hormonothérapie (tamoxifène, anastrozole, letrozole, exemestane), méthotrexate, hydroxy carbamide, bicalutamide
- Accompagnement des patients sous anticancéreux oraux « autres »**  
Patient de 18 ans et plus traité par voie orale par un anticancéreux des classes ATC L01 et L02
- Accompagnement des patients âgés polymédiqués (bilan partagé de médication)**  
Patient de 65 ans et plus avec au moins 5 traitements différents sur une durée prévisible ou effective ≥ 6 mois
- Entretien court femme enceinte**  
Information et prévention pendant la grossesse, entretien unique
- Entretien court antalgique de palier II**  
Patient de plus de 18 ans sous traitement par antalgique de palier II lors de la 2e délivrance (tramadol, poudre d'opium, codéine et dihydrocodeine), entretien unique

**Commentaires / précisions utiles (optionnel)**

---



---



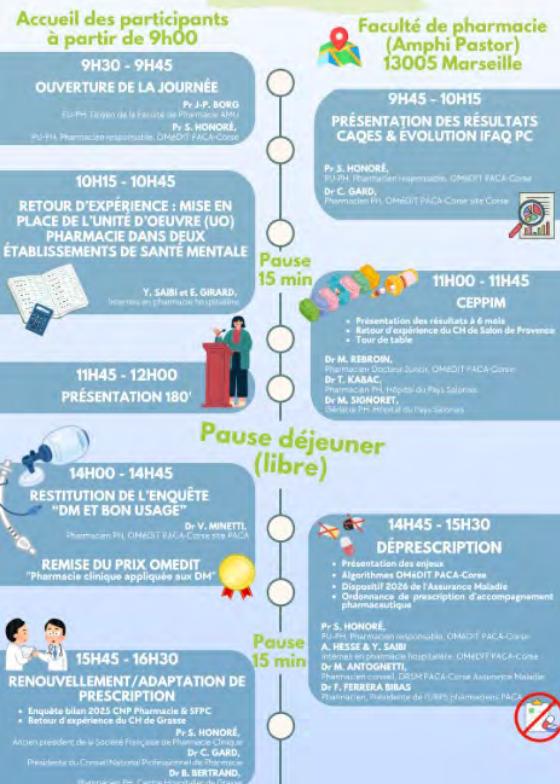
---

**Mentions importantes**

- Le démarrage de l'accompagnement pharmaceutique d'un patient chronique (AOD/AVK, asthme, anticancéreux oraux, bilan de médication) requiert l'accord écrit du patient via le bulletin d'adhésion (disponible sur [ameli.fr](http://ameli.fr)) rempli en deux exemplaires ; ce n'est pas le cas pour les entretiens courts.
- À l'issue de chaque entretien, la fiche bilan (disponible sur [ameli.fr](http://ameli.fr)) est complétée et est versée dans le DMP.
- Pour garantir la continuité, une seule pharmacie accompagne le patient sur l'année et réalise l'ensemble de la séquence. Seule la pharmacie l'ayant initié en premier percevra la rémunération.

**Signature et cachet du prescripteur :**

4 DÉCEMBRE 2025

PROGRAMME JOURNÉE  
INTER-RÉGIONALE

15h45 - 16h30



15H45 - 16H30

## RENOUVELLEMENT/ADAPTATION DE PRÉSCRIPTION

- Enquête bilan 2025 CNP Pharmacie & SFPC
- Retour d'expérience du CH de Grasse

**Pr S. HONORÉ,**  
Ancien président de la Société Française de Pharmacie Clinique

**Dr C. GARD,**  
Présidente du Conseil National Professionnel de Pharmacien

**Dr B. BERTRAND,**  
Pharmacien PH, Centre Hospitalier de Grasse

# *Etat des lieux sur les protocoles de renouvellement et adaptation des prescriptions par les pharmaciens de PUI*

Dr Claudine GARD / Pr Stéphane HONORE  
OMÉDIT PACA Corse

Conseil National Professionnel de la Pharmacie



**Journée OMÉDIT  
PACA-CORSE**



04 décembre 2025

# ENQUETE NATIONALE

Enquête lancée fin 2024/début,2025 afin de réaliser un point d'étape sur ces protocoles déposés auprès des ARS ou connus +/- recensés par chaque OMéDIT régional ou inter-régional.

Réalisée par le conseil national professionnel de la pharmacie avec le réseau des OMéDITS (RESOMéDIT) en collaboration avec l'OMéDIT PACA - Corse et la SFPC.

# Conseil National Professionnel de la Pharmacie

- Il a été créé en 2014 sous le nom de CPOPH et regroupe les 3 composantes de la profession : **professionnelle, société savante et formation**.
- Actuellement composé de 17 structures : 9 fondatrices depuis 2014, auxquelles ce sont ajoutées 7 structures en 2020-2021 et 1 en 2023, il intègre également une représentation du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens à voix consultative.



Identification d'un **problème lié à la thérapeutique (PLT)** (clinique ou de bon usage) dans le cadre d'une **expertise pharmaceutique clinique** (Bilan de médication ou Plan pharmaceutique personnalisé)

**Alinéa 1**

Le patient répond aux critères définis dans le protocole local

**NON**

Intervention pharmaceutique classique

**NON**

Renouvellement et adaptation\* des prescriptions possible pour l'ensemble des pathologies présentées par ce patient.

Les modalités de mise en œuvre (directe ou concertée) sont définies dans le protocole local en fonction du profil du pharmacien et du PLT

**OUI**

Identification d'un **problème lié à la thérapeutique (PLT)** de bon usage dans le cadre de l'**analyse pharmaceutique de l'ordonnance**

**Alinéa 2**

Le médicament concerné est référencé au programme d'actions de l'établissement en matière de bon usage des médicaments et les règles en lien avec ce PLT sont validées

**OUI**

La situation répond aux critères définis dans le protocole local

**OUI**

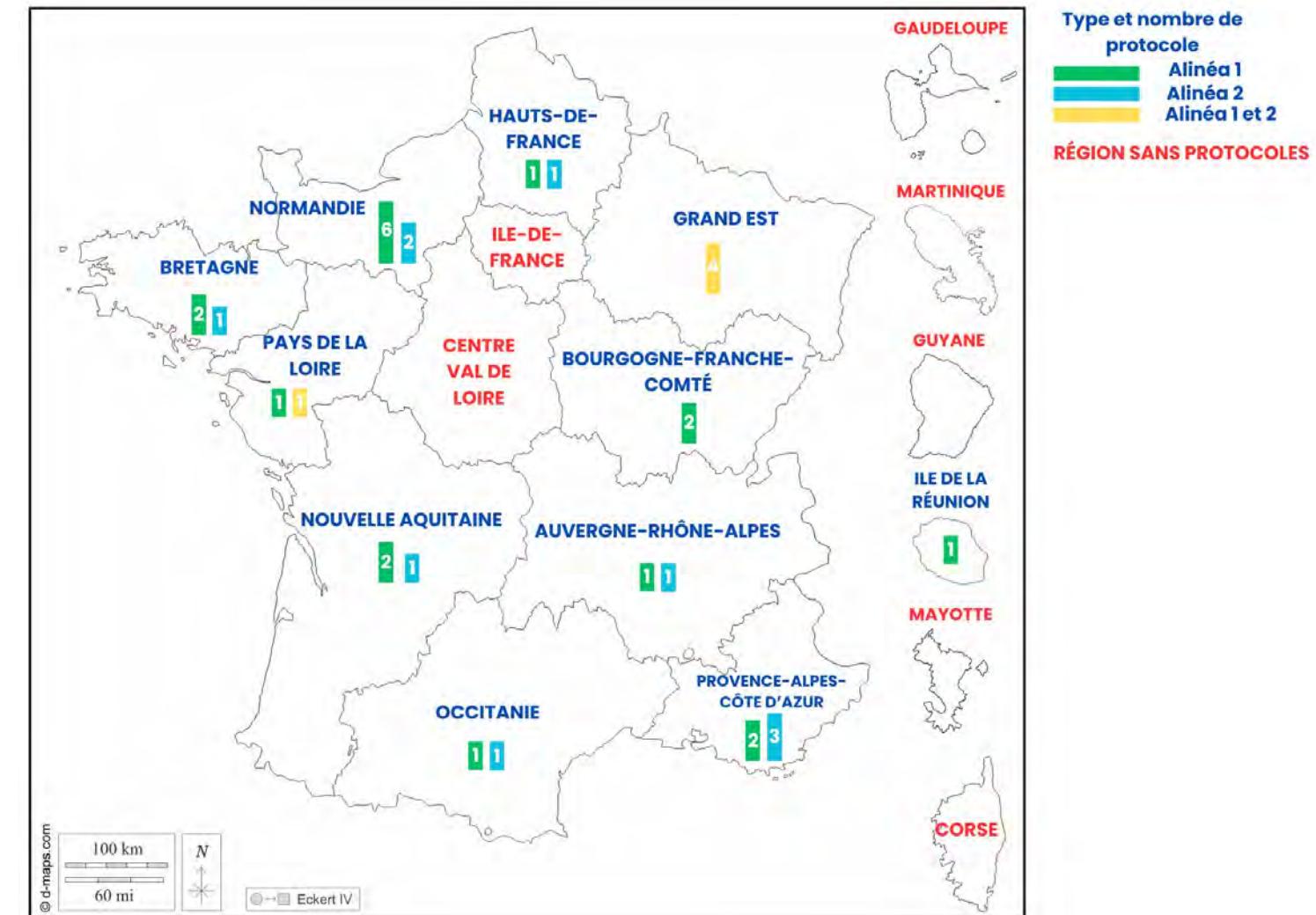
Renouvellement et adaptation\* possible pour les problèmes liés à la thérapeutique (de bon usage) identifiés pour ce médicament.

Les modalités de mise en œuvre (directe ou concertée) définies dans le protocole local en fonction du PLT et/ou du médicament concerné

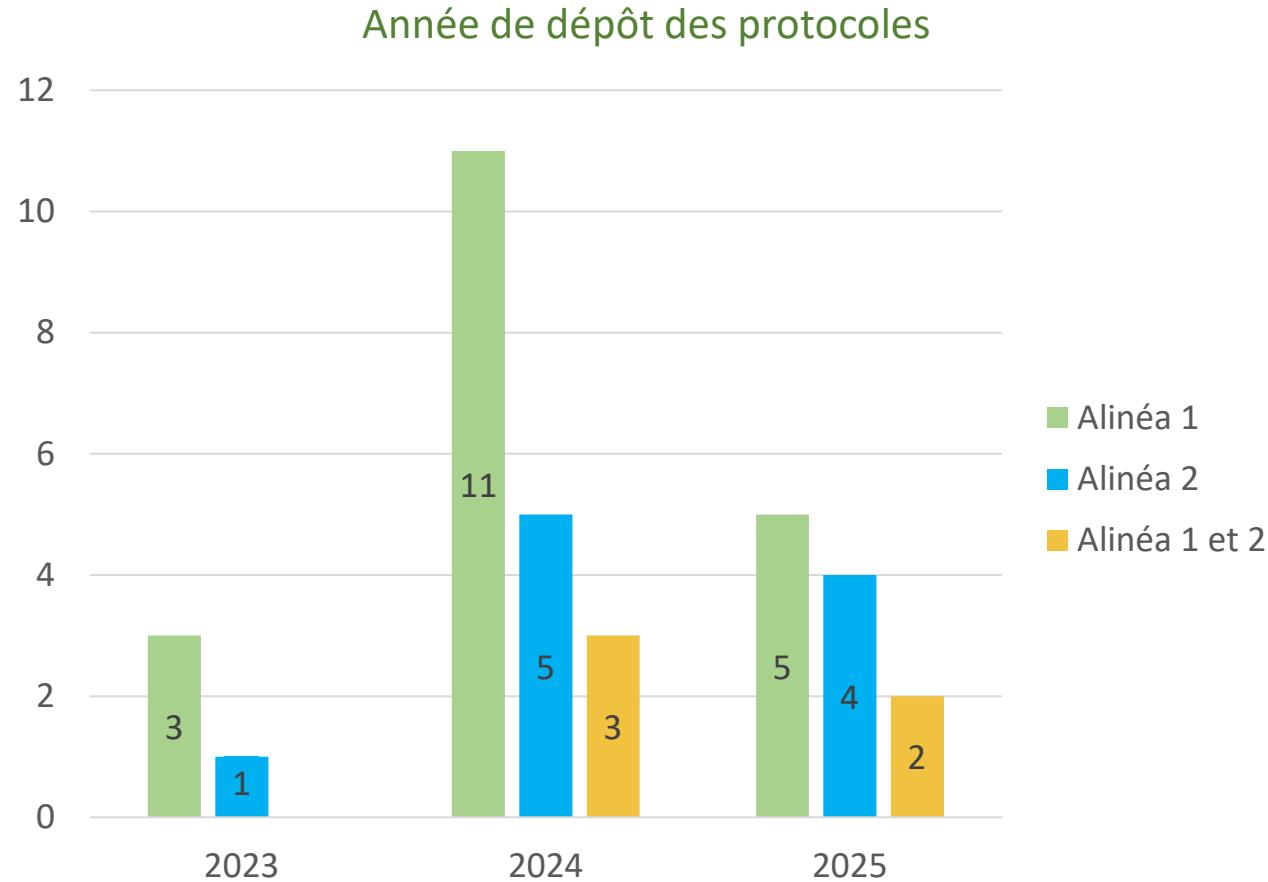
\*Liste des renouvellements et adaptations possibles : Ajout ; Arrêt ; Substitution ou échange ; Choix de la voie d'administration ; Suivi thérapeutique ; Optimisation des modalités d'administration ; Adaptation posologique ; Renouvellement A l'exclusion de la primo-prescription

# Résultats

- I. **34 protocoles identifiés**
- II. **19 protocoles alinéa 1**
- III. **10 protocoles alinéa 2 dont un en rétrocession**
- IV. **5 protocoles alinéa 1 et alinéa 2**
- V. **Non exhaustif : malgré implication des OMéDIT régionaux et / ou inter-régionaux**

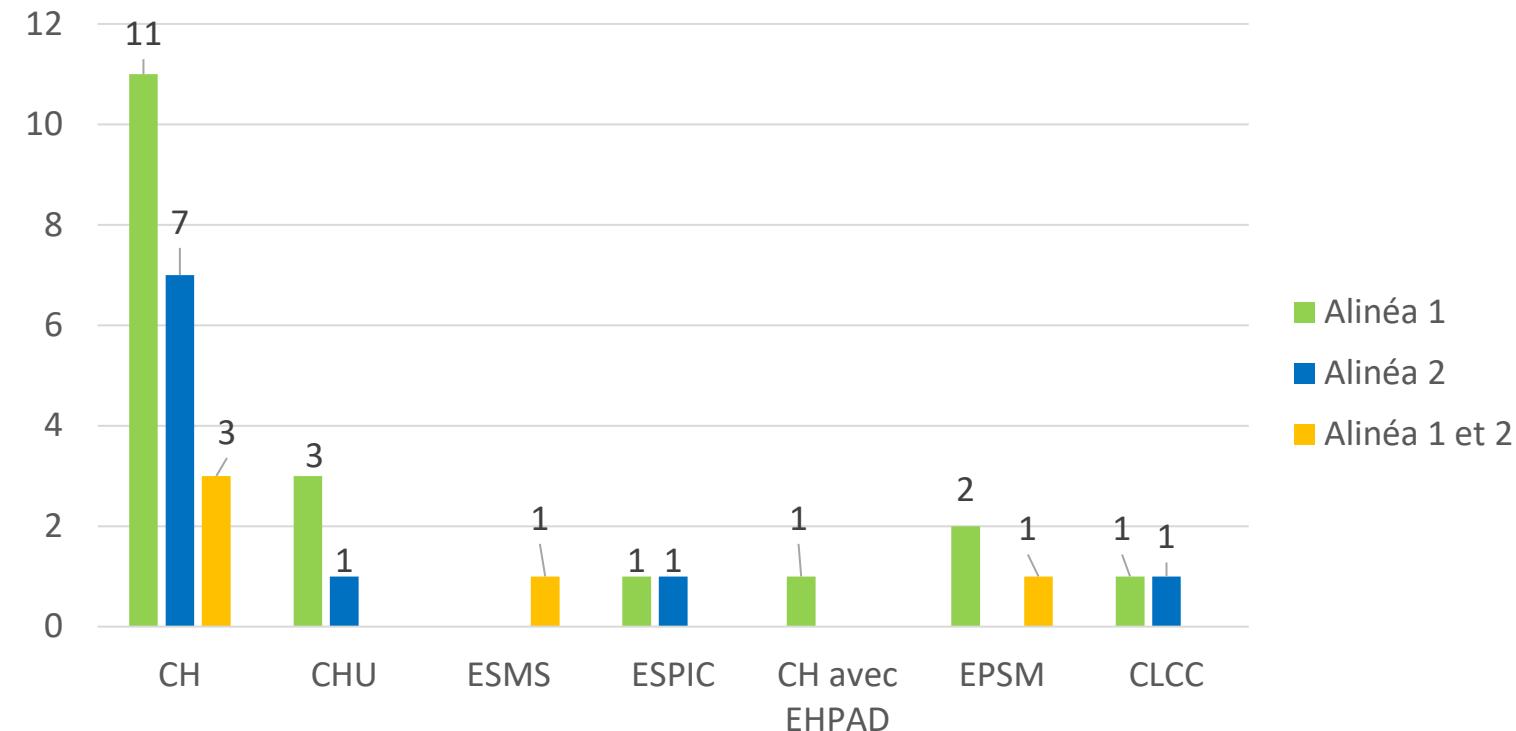


# Principales caractéristiques



# Principales caractéristiques

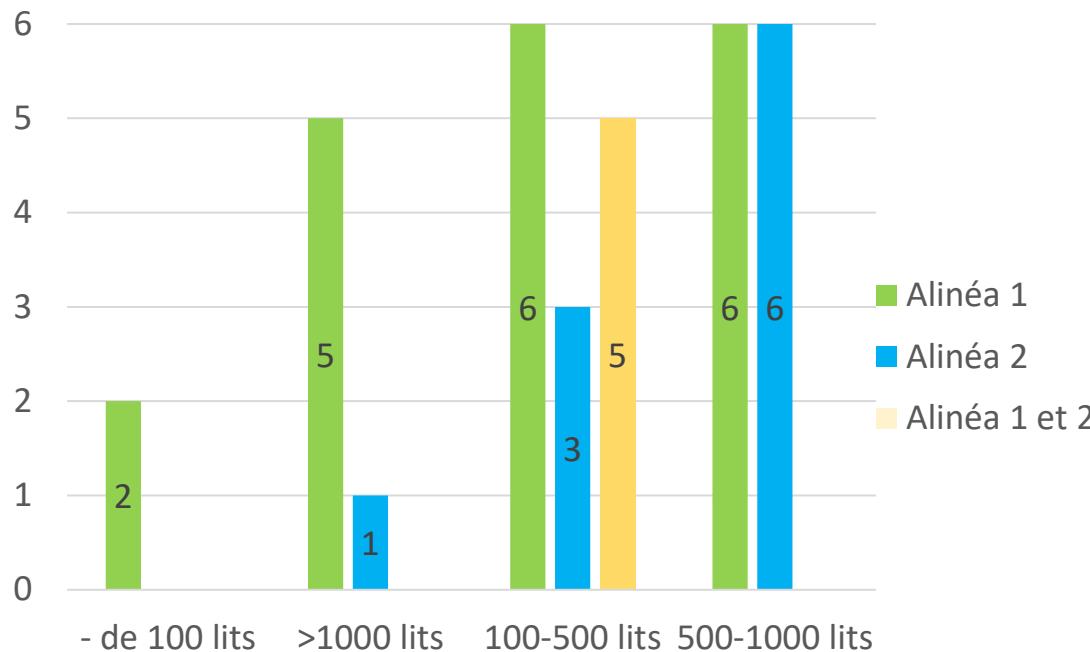
Répartition des protocoles par type d'établissement et par alinéa



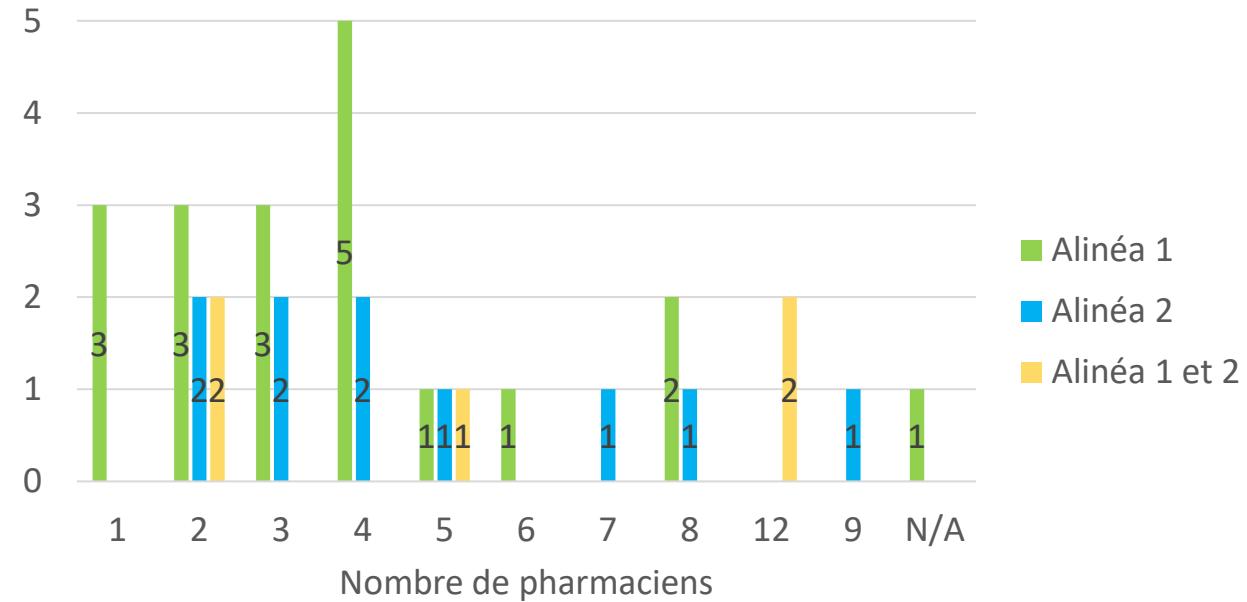


# Principales caractéristiques

Répartition des protocoles par nombre de lits



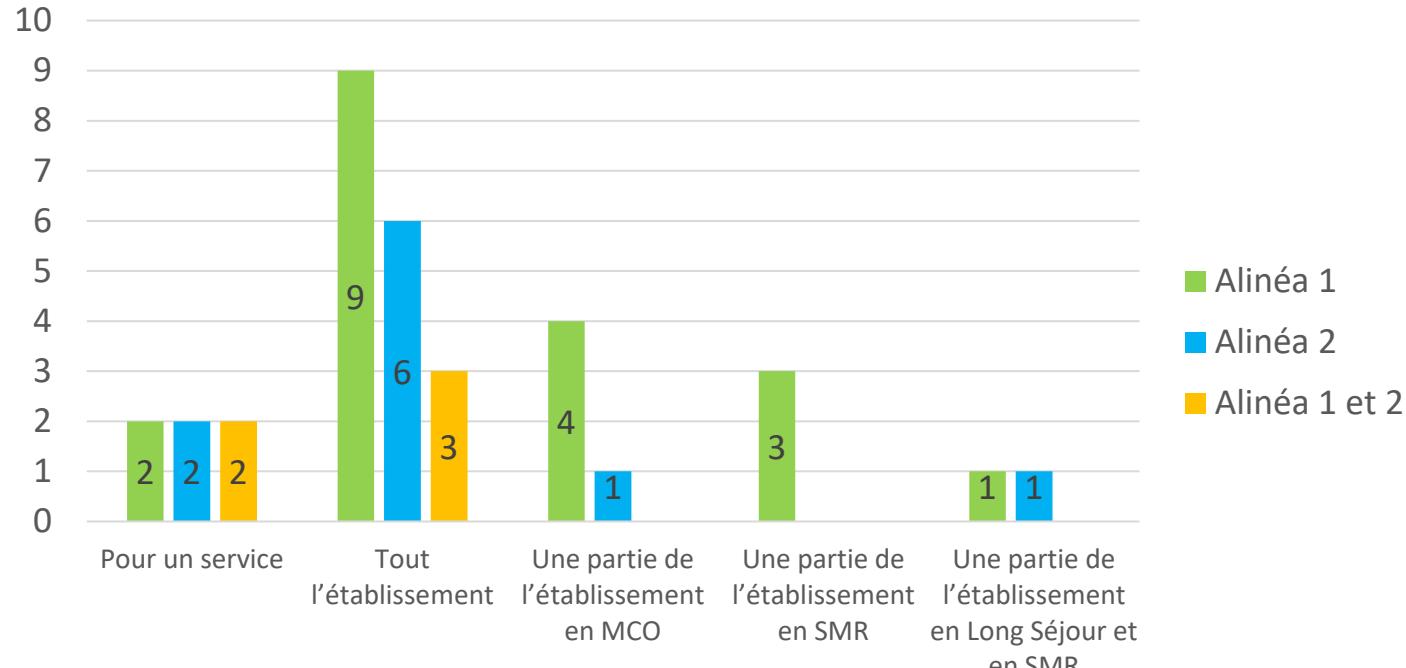
Pharmacien impliqués dans les protocoles





# Périmètres

## Périmètre des protocoles ➔



### I. Services

- Oncologie
- Psychiatrie de l'adulte
- Chirurgie
- Gériatrie
- Cardiologie
- Anesthésie
- Médecine polyvalente
- Gastro-entérologie
- Addictologie (1)
- Rétrocession (1)
- EHPAD CH avec PUI (?)

# Alinéa 2 - Médicaments/classe thérapeutique concerné(e)s

- Thérapie anticancéreuse
  - Voie orale
  - Voie IV/SC
- Médicament dont la substitution comme équivalent thérapeutique est validée en COMEDIMS (collyre, antidiabétique, etc.)
- Médicaments référencés au programme d'action de l'établissement en matière de bon usage de bon usage (IPP, Psychotropes,...)

# Formation et information

Nombre de protocoles concernés

Type de formation	Alinéa 1	Alinéa 2	Alinéa 1 et 2
Formation théorique	7	7	4
Formation pratique	11	11	4
Mode d'information entre les professionnels de santé	Alinéa 1	Alinéa 2	Alinéa 1 et 2
Intégration dans le dossier du patient	19	10	5
Implémentation dans l'Espace de Santé Numérique du patient (volet lettre de liaison en sortie)	10	4	2
Transmission par messagerie Sécurisée	7	4	2
Autre*	1	2	2

Formation théorique exemple DU gériatrie, onco .... Formation pratique : expérience minimale exemple 2 ans en pharmacie clinique

\*Coordination interprofessionnelle - hdj cmp pluriprofessionnel, Note d'information diffusée à l'ensemble des prescripteurs de l'établissement, Lettre de liaison

# Alinéa 1 – critères d'inclusion

- Patient nécessitant un renouvellement ou une adaptation des prescriptions conformément à l'article 1 de l'Arrêté du 21 février 2023 relatif au « renouvellement et à l'adaptation des prescriptions par les pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur en application de l'article L. 5126-1 du code de la santé publique ».
- Patient hospitalisé dans une unité fonctionnelle de chirurgie : Chirurgie Post-Urgences, Chirurgie B, Chirurgie C
- Patient répondant aux critères de priorisation de l'activité de pharmacie clinique en chirurgie
- Patient nécessitant un renouvellement ou une adaptation des prescriptions conformément au cadre du protocole local défini en Annexe 2.
- Patient en entrée directe (urgence, domicile, entrée indirecte par transfert ayant score SEGA supérieur à 18)
- Patient de plus de 65 ans hospitalisée en chirurgie orthopédique suite à une fracture et bénéficiant d'une conciliation médicamenteuse
- Patient hospitalisé et résident polypathologique et/ou d'âge > 65 ans ayant bénéficié d'un bilan de médication
- Patients où actions de pharmacie clinique : oncologie, chirurgie, HTCD
- Patients majeurs pris en charge à l'EPSMA ayant fait l'objet d'au moins une action de pharmacie clinique codée dans le DPI. Dans la mesure du possible, le pharmacien qui fait un RAP n'est pas celui qui dispense, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de RATC.

# Alinéa 2 – critères d'inclusion

- Patient nécessitant un renouvellement ou une adaptation des prescriptions conformément à l'article 1 de l'Arrêté du 21 février 2023 relatif au « renouvellement et à l'adaptation des prescriptions par les pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur en application de l'article L. 5126-1 du code de la santé publique ».
- Tous les patients avec prescription de médicament hors livret ou dont la posologie n'est pas adaptée à la spécialité dispensée ou avec une erreur d'unité.
- Patient nécessitant un renouvellement ou une adaptation de leur thérapie orale anticancéreuse
- Patient hospitalisé hors ambulatoire entre 8h et 18h
- Patient adulte, âgé de plus de 18 ans

# Alinéa 1 – critères d'exclusion

- Patients avec conciliation seule.
- Mention du médecin ou du pharmacien de ne pas appliquer le protocole.
- **Patients de moins de 18 ans.**
- Patients n'ayant pas fait l'objet d'un acte de pharmacie clinique.
- **Refus du patient.**
- Traitements neuroleptiques haut dosages et patients en CSI.
- Nouvelle pathologie nécessitant un nouveau diagnostic.
- **Patient instable sur le plan somatique ou psychiatrique nécessitant une prise en charge médicale adaptée.**
- Patients < 65 ans sauf si demande de conciliation prescrite par le chirurgien, conciliation médicamenteuse non réalisable, patient refusant l'intervention du pharmacien hospitalier.
- Justification d'une posologie non habituellement recommandée dans le dossier médical du patient.
- Patient récidivant après un traitement antérieur par IPP à posologie standard.
- **Urgence vitale.**
- Complication de la pathologie nécessitant un examen complémentaire non réalisable sur l'établissement.
- résidents de la MAS et patients non pris en charge à l'EPSMA

# Alinéa 2 – critères d'exclusion

- Refus du prescripteur
- Refus du patient
- Patient inclus dans un protocole d'essai clinique
- Patient pédiatrique
- Patient hospitalisé dans un autre type de séjour (HDJ , HC)
- Patients recevant une thérapie orale anticancéreuse associé à un traitement systémique anticancéreux.
- Cancers hématologiques

## RATC/RATD en fonction des situations identifiées lors de l'expertise clinique - exemples

- A1-Ensemble des pathologies des patients avec activité de PC = 13 RATC + 9 RATD
- A1-Chirurgie orthopédique : 100 % RATD
- A1-Tout l'établissement selon profil du pharmacien : supervisé = 17 RATD+31 RATC, autonome = 40 RATD + 8 RATC et indépendant = 48 RATC
- A1-Patient avec cancer solide traités par chimio orale 1 RATD (redondance) + 7 RATC
- A1- Patient polypathologique et/ou > 65 ans hospitalisé ou résident = 5 RATD + 11 RATC
- A1+A2-Tous les patients avec activité PC ou avec médicaments référencés au programme bon usage de ES : 15 RATD et 4 RATC (ou D selon expertise)
- A2-anticancéreux voie orale : 4 RATD +1 RATC

## RATC/RATD en fonction des situations identifiées lors de l'expertise clinique – exemples (2)

- RATD = médicament hors recommandation et/ou consensus, médicament contre indiqué, ajout de médicament en cas d'arrêt involontaire ou si non renouvelé, durée inadaptée, optimisation des modalités d'administration : adaptation voie d'administration et/ou formes galéniques ( troubles déglutition) , double prescription, posologie infra thérapeutique, prise en charge de la douleur, gestion des effets indésirables du traitement, .....
- RATC =arrêt, prophylaxie, suivi thérapeutique, ...

# Alinéa 1 – risques identifiés (exemples 1)

- Authentifier les erreurs du prescripteur initial
- Validation sur différents supports
- Interruption des tâches pendant la validation pharmaceutique : téléphone, rétrocession ...
- Absence d'analyse pharmaceutique à priori
- Non conformités des prescriptions informatisées (Hors Livret, erreur voie d'administration, unités d'administration)
- Absence de lisibilité sur les messages mis aux prescripteurs
- Absence d'accès aux protocoles en validation pharmaceutique
- Impossibilité de substituer les prescriptions en DCI
- Propositions de substitution par le LAP erronées
- Trop d'alertes sans niveau de priorisation

# Alinéa 1 – risques identifiés (exemples 2)

- Incompréhension avec le prescripteur
- Erreur informatique
- Risque d'allergie ou intolérance non indiquée(s) par le patient
- Erreur de substitution
- Aggravation de la maladie suite à l'arrêt ou changement d'un médicament
- Erreur de prescription
- Erreur de validation
- Oubli de prescription
- Erreur de dosage,
- Erreur de spécialité
- Erreur de fréquence, d'horaire, voie unité d'administration, durée
- .....

# Alinéa 1 – Mesures préventives identifiées (exemples 1)

- Information des médecins et surveillance des patients.
- Modalités de recueil des évènements indésirables : Fiche d'évènement indésirable sur le système de gestion documentaire de l'établissement.
- Modalités d'analyse et de traitement des évènements indésirables : Par l'équipe de la qualité, lien avec l'équipe de la PECM.
- **Périodicité des réunions de coordination et d'analyse de pratiques médecins/pharmaciens : Tous les 3 mois avec un retour annuel à la COMEDIMS/CME.**
- Tout risque, chaque unité de soins déclinera le protocole selon ses pratiques et spécificités, après discussion entre équipes médicales, paramédicales et pharmaceutiques. Ce protocole sera formalisé par les parties prenantes au sein de chaque unité.
- Tout renouvellement ou adaptation d'un traitement, direct ou concerté, sera tracé dans le dossier patient par tout moyen (note de suivi ou autre).
- **Des réunions régulières d'analyse des interventions de renouvellement et adaptation seront mises en place par les pharmaciens impliqués.**

# Alinéa 1 – Mesures préventives identifiées (exemples 2)

- En cas d'erreur de prescription, l'IDE pourra alerter les prescripteurs d'autres services ou contacter le pharmacien prescripteur pour rectifier l'erreur
- En cas de double prescription, un double contrôle peut-être mis en place au sein de la PUI et des PUI du GHT afin d'assurer une validation pharmaceutique efficiente
- Comparer le traitement renseigné dans le compte-rendu de consultation d'anesthésie préopératoire au bilan médicamenteux réalisé d'après 2 sources d'informations minimum
- Identifier les consignes médicamenteuses per-opératoires au niveau du compte-rendu d'anesthésie et connaître les protocoles SFAR
- Chaque conciliation médicamenteuse s'accompagne d'une expertise pharmaceutique qui va juger de la pertinence du renouvellement de la prescription
- S'assurer de l'exhaustivité des informations sur le traitement habituel : minimum 2 sources à consulter

# Alinéa 2 – risques identifiés (exemples)

- Réticence des médecins
- Risques d'erreurs de prescription : validée par oncologue en cas de RATC, validation du binôme pharmacien habilité pour les RATD
- Risque d'oubli de prescription : Alerte informatique et validation pharmaceutique journalière.
- Risque de double prescription par le médecin : Impossible avec le logiciel de prescription utilisé
- Recueil des Evènements Indésirables (EI) : fiches d'EI dans le logiciel d'Assurance Qualité
- Modalités d'analyse et de traitement des EI : Service Qualité et CReX
- **Périodicité des réunions de coordinations et d'analyse des pratiques médecins/pharmacien** : Coordination et communication en temps réel, réunion de coordination à la mise en place puis trimestrielle.
- Risque d'allergie ou intolérance non indiquée(s) par le patient
- Erreur de substitution
- Aggravation de la maladie suite à l'arrêt ou changement d'un médicament »



# Indicateurs de suivi dans chaque protocole

Indicateurs de suivi	Alinéa 1	Alinéa 2	Alinéa 1 et 2
Suivi des indicateurs à 1 an disponibles	1 ?	8 ?	2
Nombre de patients effectivement pris en charge au titre du protocole	19		5
Nombre de RATD	19	10	4
Nombre de RATC	19	10	4
Taux de reprise par le médecin	19	10	5
Nombre d'actes modifiés par le médecin	18	10	5
Nombre d'actes réalisés par le pharmacien (sur un échantillon temporel)	19	10	5
Taux d'EI déclarés	19	10	5
Nombre d'événements indésirables imputés au protocole déclarés/nombre d'actes réalisés par le pharmacien	19	10	4
Nombre d'EIG déclarés imputés au protocole	19	10	5
Taux de satisfaction des professionnels de santé	14	10	5

# Conclusion

- Dynamique de déploiement +++ : nombreux protocoles en cours en 2025
- 3 régions métropolitaines sans protocoles ( IDF , CVL et corse) et les ultramarins (sauf Réunion)
- Périmètre difficile à appréhender ( vaccination, substitution/livret thérapeutique...)
- Quid des EHPAD avec PUI ?
- Disparité des actions concertées ou directes (RATC/RATD)
- Déclaration ARS ? Avis ? Démarche simplifiée ???
- Continuer sensibilisation et la communication avec partage d'outils
- Activité difficile à développer actuellement en situation de manque de temps pharmaceutique

# Publication Atelier SFPC 2025

Le Pharmacien (Octobre 2025), 46-320-32  
en ligne sur [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)

ATELIERS D'AMIENS

échos



## Renouvellement et adaptation des prescriptions par le pharmacien : une dynamique en construction entre reconnaissance, sécurité et interprofessionnalité

Jean-François Huon<sup>1</sup>, Clarisse Roux-Marson<sup>2</sup>, Claudine Gard<sup>3</sup>, Stéphane Honore<sup>4</sup>

1. Nantes université4, CHU de Nantes, pharmacie, 44000 Nantes, France  
2. CHU de Nîmes, département de pharmacie, Nîmes, France  
3. Conseil national professionnel de la pharmacie, OMÉDIT PACA-Corse, Marseille, France  
4. OMÉDIT PACA-Corse, Marseille, France

Correspondance :  
Jean-François Huon, Nantes université, CHU de Nantes, pharmacie, 44000 Nantes, France  
[jeanfrancois.huon@chu-nantes.fr](mailto:jeanfrancois.huon@chu-nantes.fr)

**Renewal and adaptation of prescriptions by the pharmacist: A dynamic under construction between recognition, safety and interprofessionality**

### Question posée

Quel est le périmètre consensuel du RAP ? Et quels en sont les freins et leviers de sa mise en œuvre ?

### Contexte et état de l'art sur la question

Depuis l'arrêté du 21 février 2023 [1], le dispositif de renouvellement et d'adaptation des prescriptions (RAP) permet aux pharmaciens exerçant en pharmacie à usage intérieur (UPI) d'intervenir dans la continuité thérapeutique et l'optimisation des traitements. Ce cadre réglementaire s'inscrit dans un mouvement plus large et plus ancien, observé à l'international, de montée en compétences du pharmacien hospitalier, notamment au Canada, en Australie ou au Royaume-Uni, où les rôles cliniques des pharmaciens s'étendent jusqu'à la prescription autonome dans certains cas.

En France, la mise en œuvre reste progressive. Une enquête nationale, pilotée par le Conseil national professionnel (CNP) de la pharmacie en lien avec le réseau des OMÉDIT (RESOMÉDIT), a permis de dresser un état des lieux : au 28 février 2025, 34 protocoles avaient été recensés, répartis entre l'alinéa 1 (19 protocoles), l'alinéa 2 (10), et les deux alinéas (5). Les établissements impliqués sont principalement des centres hospitaliers, avec des services variés comme l'oncologie, la chirurgie, la gériatrie ou la psychiatrie. Si cette dynamique est encourageante, elle révèle aussi des disparités territoriales et de pratiques, ainsi que des besoins d'harmonisation et de reconnaissance renforcée du rôle clinique du pharmacien.

Dans ce contexte, les notions de périmètre du RAP, et des freins et leviers à sa mise en œuvre ont été explorées lors des Ateliers réflexifs d'Amiens 2025.

Volume 46-320 • Septembre 2025  
© 2025 les Auteurs. Publié par Elsevier Masson SAS. Cet article est publié en Open Access sous licence CC BY (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).  
320

**Le dispositif du RAP repose sur deux modalités réglementaires,**

précisées dans l'arrêté de 2023 :

**alinéa 1** : le pharmacien adapte une prescription après une action de pharmacie clinique ;

**alinéa 2** : le pharmacien intervient après analyse pharmaceutique de l'ordonnance, pour garantir la sécurité ou la pertinence du traitement, selon le programme d'action de bon usage du médicament de l'établissement.

# Objectif

Les professionnels réunis lors de l'atelier ont rappelé que le RAP **ne constitue pas une délégation médicale**.

Il repose sur l'expertise pharmaceutique et s'inscrit dans une **logique d'initiative et de responsabilité propres à chaque pharmacien**.

Son objectif est **d'optimiser le traitement à partir d'un diagnostic médical déjà posé, notamment par ajout, modification ou interruption d'un médicament, dans une démarche rigoureusement tracée** (codage, inscription à la note de suivi. . .) et justifiée.

# Ce que le RAP n'est pas. . .

- I. Prescription des vaccins**
- II. Substitution par un médicament inscrit au livret thérapeutique :**
- III. Primo-prescription :**
  - la primo-prescription est définie comme « **l'amorce par un médecin d'un nouveau traitement suite à un nouveau diagnostic médical que le médecin a réalisé** ».
  - Le pharmacien n'est pas autorisé à effectuer un diagnostic. En revanche, l'adaptation des prescriptions permet d'initier un nouveau médicament (ajout) pour optimiser le traitement d'une pathologie avec un diagnostic médical établi. Cela peut donc être une première prescription pour un problème lié à la thérapeutique.

# Des situations cliniques encadrées et évolutives

- L'alinéa 1 doit être mis en place au sein de l'unité de soins, avec une présence effective de l'effecteur dans le service.
- L'expérience montre aussi que certains actes peuvent se faire sans contact direct avec le patient, notamment lorsqu'une expertise clinique préalable a été réalisée (RCP)
- La prescription d'un **examen complémentaire** doit être faite dans la limite des compétences du demandeur.

« On retiendra qu'un examen demandé doit pouvoir être interprété par son demandeur. Dans ce cadre, la demande d'un suivi thérapeutique pharmacologique d'un médicament sera légitime, quand la prescription d'un ECG nécessaire à l'instauration d'un médicament le sera moins ».

# Leviers

**Les leviers à la mise en œuvre du dispositif sont nombreux :**

Expérience croissante en pharmacie clinique ;

Relation interprofessionnelle préexistante dans les unités de soins ;

Rigueur méthodologique

Transversalité du rôle du pharmacien face à une ultra-spécialisation des unités de soins.

Le dispositif est perçu comme valorisant et motivant, porteur de sécurisation des parcours médicamenteux, et aligné avec les exigences actuelles en matière de qualité des soins (certification HAS, CAQES, IFAQ).

# Freins

**Toutefois, plusieurs freins ralentissent sa généralisation :**

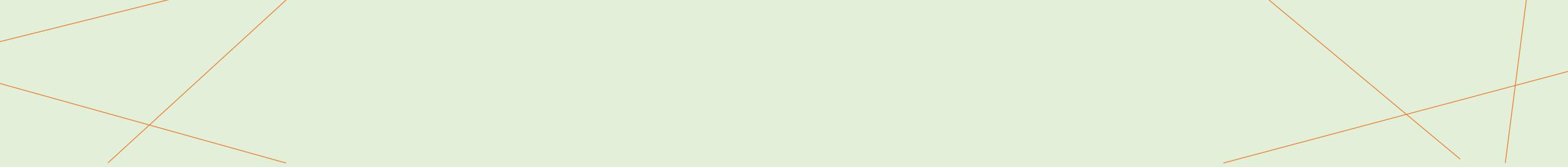
Manque de clarté sur le cadre réglementaire, parfois interprété de manière divergente, et excluant les établissements médico-sociaux ;

Formation encore hétérogène, en particulier sur les compétences cliniques nécessaires ;

Complexité administrative, notamment liée à la plateforme de dépôt des protocoles

Acceptabilité médicale variable, certains médecins craignant un glissement de compétences ou un manque de concertation ;

Contraintes de ressources humaines, dans un contexte de pénurie de pharmaciens hospitaliers, ou lors d'un exercice isolé.



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

# Renouvellement et adaptation des prescriptions : Expérience du CH de Grasse dans le cadre du protocole de coopération entre oncologues et pharmaciens

Dr Benjamin BERTRAND

Responsable Unité de Pharmacie Clinique  
CH de Grasse



# Construction d'un parcours patient innovant dans le cadre d'un protocole de coopération pharmacien clinicien / oncologue



# Background au CH Grasse

- Implication du pharmacien clinicien dans le parcours de soin des patients traités par thérapies orales en oncologie depuis 2018 :
    - Consultation pharmaceutique à l'initiation (triplaite systématique) :
      - Modalités de prise et de bon usage, posologie
      - Importance de l'observance
      - Risque d'interactions médicamenteuse, y compris TAC
      - Effets indésirables possibles, modalités de prévention et de gestion
      - Lien avec la ville
    - Suivi téléphonique précoce,
    - Consultation pharmaceutique de suivi (à la demande)
- bonne connaissance des patients, des pathologies, des prises en charge et des parcours



# Printemps 2023 : réflexion autour d'un protocole de coopération pour le RAP

- Discussion d'équipe oncologues et pharmacien
- Périmètre idem : patients ambulatoires traités par thérapies orales
- Objectifs :
  - Enrichir le suivi des patients
  - Densifier le suivi, surtout au début
  - Recentrer l'oncologue sur l'expertise clinique
- Plus-values attendues :
  - Plus-value pour le patient : sécuriser la PECM (BU, observance, EI, IAM)
  - Plus-value pour l'ES : meilleure offre de soins

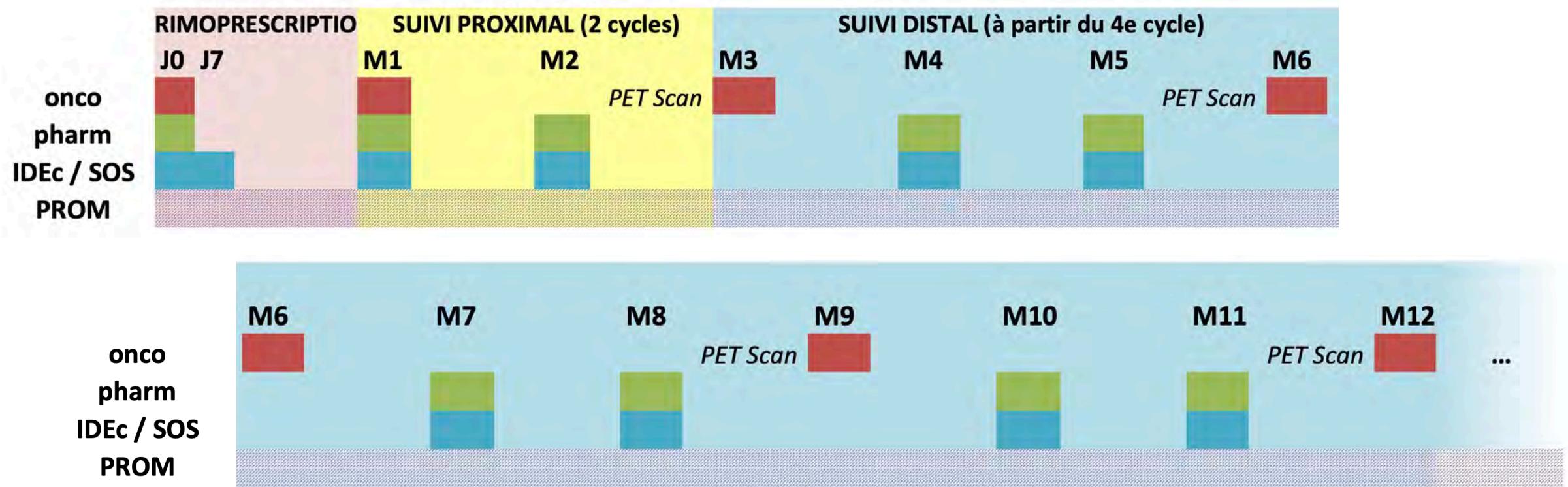


# Eté 2023 : rédaction du protocole de coopération pour le RAP

- Rédaction du protocole « Renouvellement et adaptation de prescriptions par les pharmaciens exerçant au sein de la pharmacie à usage intérieur du CH de Grasse en coopération avec les oncologues du CH de Grasse »
- Points d'attention :
  - Critères d'inclusion : patient majeur, suivi en oncologie, apte et joignable selon l'oncologue
  - Accord du patient
  - RATD et RATC décrit précisément
  - RAT Direct garantissant la sécurité des patients et la qualité de la PECM
  - RAT Concerté avec discernement
  - Compétence du pharmacien clinicien en oncologie et en ETP, formation continue, accompagnement nécessaire des nouveaux pharmaciens
  - Intégration DPI + prise de RDV, identique aux médecins



# Trame standard de l'organisation du parcours de soin des patients traités par TO



# Interventions prévues

## 1. Gestion de la thérapie orale anticancéreuse :

### 1.1. Renouvellement à l'identique d'une prescription pour la TAO en cours

**TAO1** : Renouvellement mensuel à l'identique d'une prescription de TAO [RATD]

**TAO2** : Accord pour la reprise ou suspension d'un traitement séquentiel selon un élément clinique ou biologique [RATD]

### 1.2. Adaptation thérapeutique d'une prescription pour la TAO en cours

**TAO3** : Adaptation d'une prescription de TAO [RATC]

## 2. Gestion des effets indésirables :

**EI1** : Adaptation des médicaments adjutants et analyses biologiques nécessaires à la prévention et à la gestion des effets indésirables [RATD]

**EI2** : Adaptation des traitements de fond pour la prévention et la gestion des effets indésirables, ainsi que la gestion des interactions médicamenteuses et l'optimisation du plan de prise des médicaments [RATC]



# Déroulement d'une consultation

- Etat de santé global : « comment allez-vous ? »
    - Ecoute des problématiques de santé du patient
    - Pas d'examen clinique, recueil des signes évoqués par le patient
      - Prise en charge des problématiques ou orientation vers médecin compétent
  - Traitement : « comment prenez-vous votre traitement ? »
    - Evaluation des modalités de prise et de bon usage
    - Evaluation de l'observance
    - Evaluation de la tolérance, recueil des effets indésirables → prise en charge ou orientation
    - Mise à jour du bilan médicamenteux, détection des interactions, y compris TAC → Prise en charge ou orientation
    - Suivi biologique → prise en charge ou orientation
- Expertise pharmaceutique clinique puis renouvellement et/ou adaptation si nécessaire
- Organiser la suite de la prise en charge : imagerie, biologie, fixer la prochaine consultation



# Fin 2023 : mise en application du protocole de coopération pour le RAP

- Contexte de ressource médicale tendue : démarrage rapide
- Problématiques pratiques :
  - Bureau de consultation à trouver
  - Prise de rendez-vous à organiser
  - Liens avec le secrétariat des oncologues à tisser
  - Secrétariat à assumer
  - Utilisation du DPI à débloquer (profil pharmacien / médecin)
- Traçabilité dans le DPI :
  - Consentement
  - Observation + codification
  - Courrier de consultation : oncologue, chirurgien, MT, pharmacien de ville
  - Ordonnances
    - Secrétariat important en post-consultation



# Bilan de la première année

# Mise en place d'un protocole de renouvellement et d'adaptation des prescriptions pour les patients traités par thérapies orales en oncologie, quel bilan pour la première année ?

J. Clausse (1), T. Kreitmann (2), A. Cherkaoui (2), B. Bertrand (1)

(1) Unité de Pharmacie Clinique, C.H. de Grasse, Grasse, (2) Service d'Oncologie, C.H. de Grasse, Grasse



## Introduction

- Nécessité d'accompagnement des patients traités par thérapies orales (TO) en oncologie.
- Participation du pharmacien clinicien dans les consultations tripartites depuis 2018.
- Evolution des pratiques avec mise en place d'un protocole de coopération pharmacien / oncologue avec renouvellement et adaptation des prescriptions (RAP).



## Méthodes

- Étude monocentrique rétrospective.
- Inclusion de tous les patients traités par TO pris en charge dans le cadre du protocole de coopération avec RAP entre le 01/11/2023 et le 31/10/2024.

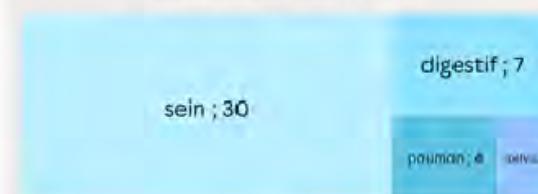


## Résultats

43 suivis réalisés dans le cadre du protocole de coopération avec RAP.

### Description de la population

âge moyen : 66,7 ans  
ratio homme / femme : 1/9,3  
ratio adjuvant / métastatique : 1/7,6

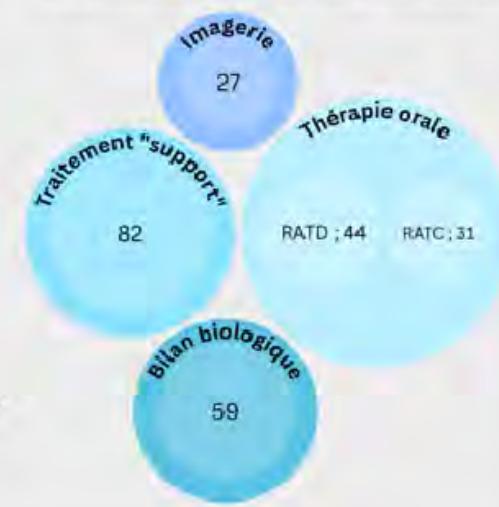


### Répartition des consultations réalisées

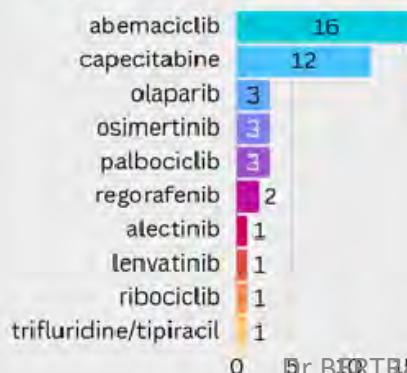
Aut total, 303 consultations réalisées par oncologues et pharmacien.  
En moyenne, une consultation est réalisée tous les 29 jours pour chaque patient.



### Détail des 243 prescriptions réalisées



### Thérapies orales concernées



## Conclusion

- Forte adhésion des oncologues et des patients,
- Densification du suivi du patient tout au long du parcours de soins,



- Nécessité d'une parfaite intégration du pharmacien dans l'équipe médicale,
- Nécessité de temps pour la réalisation des soins pharmaceutiques et la traçabilité.

# Mise en place d'un protocole de renouvellement et d'adaptation des prescriptions pour les patients traités par thérapies orales en oncologie, quel bilan pour la première année ?



J. Clausee (1), T. Kreitmann (2), A. Cherkaoui (2), B. Bertrand (1)  
 (1) Service d'Oncologie, (2) Service d'Oncologie, C.H. de Grasse, Grasse



## Résultats

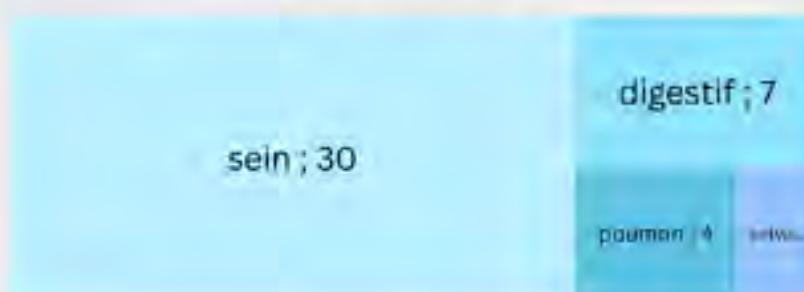
43 suivis réalisés dans le cadre du protocole de coopération avec RAP.

### Description de la population

âge moyen : 66,7 ans

ratio homme / femme : 1/9,3

ratio adjuvant / méta : 1/7,6



Thérapie Orale	Nombre de patients
regorafenib	2
alectinib	1
lenvatinib	1
ribociclib	1
trifluridine/tipiracil	1

Dr BERTRAND, Pharmacie Clinique Grasse

Répar

Auto

En moy

Cs oncologue

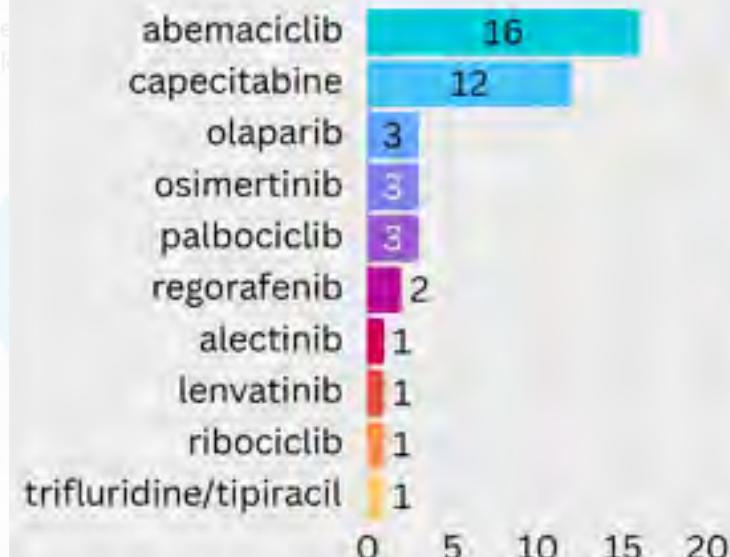
Con

ite

intégration du pharmacien dans l'équipe médicale,

• Nécessité de temps pour la réalisation des soins pharmaceutiques et la traçabilité

### Thérapies orales concernées



criptions réalisées

Thérapie orale

RATD : 44 RATC : 31



- Inclusion de tous les patients traités par TO pris en charge dans le cadre du protocole de coopération avec RAP entre le 04/12/2023 et le 31/10/2024.

# Mise en place d'un protocole de renouvellement et d'adaptation des prescriptions pour les patients traités par thérapies orales en oncologie, quel bilan pour la première année ?

SFPO  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE

JNA

## Répartition des consultations réalisées

Au total, 303 consultations réalisées par oncologues et pharmacien.

En moyenne, une consultation est réalisée tous les 29 jours pour chaque patient.



rétrécitive.

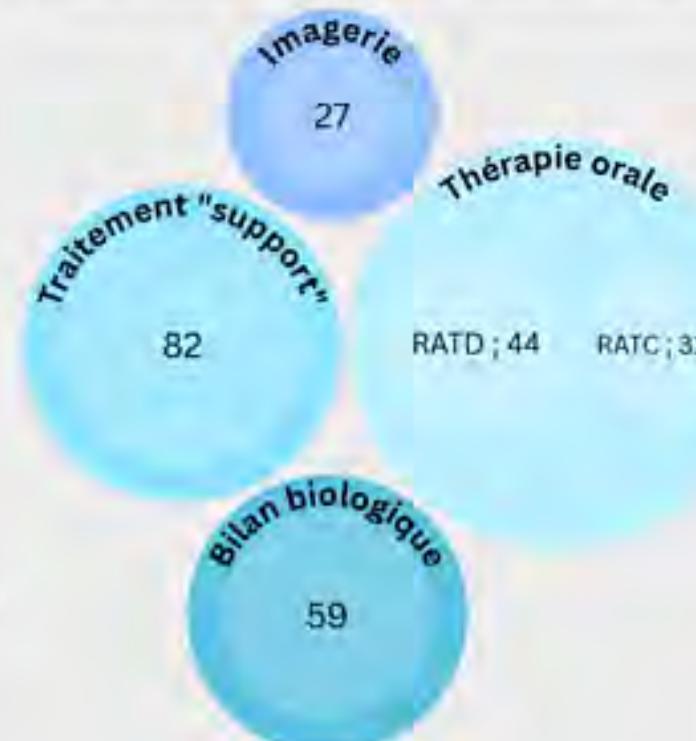
- Inclusion de tous les patients traités par TO pris en charge dans le cadre du protocole de coopération avec RAP entre le 04/12/2023 et le 31/10/2024.

palbociclib	3
regorafenib	2
alectinib	1
lenvatinib	1
ribociclib	1
trifluridine/tipiracil	1

Dr BERTRAND, Pharmacie Clinique Grasse

nn (2), A. Cherkaoui (2) B. Bertrand (2), Dr Bertrand Benjamin, Unité de Pharmacie Clinique, CH de Grasse, (2) Service

## Détail des 243 prescriptions réalisées



Co

- Forte adhésion des oncologues et des patients,
- Densification du suivi du patient tout au long du parcours de soins,

- l'équipe médicale,
- Nécessité de temps pour la réalisation des soins pharmaceutiques et la traçabilité



# Renouvellement et Adaptation des Prescriptions (RAP) par les pharmaciens : regards croisés des 3 premiers "RAPpeurs" en oncologie

Benjamin Bertrand (1) ; Vincent Leclerc (2) ; Adrien Maire (3)

(1) Unité de Pharmacie Clinique, C.H. de Grasse, Grasse ; (2) Pharmacie, Hôpital Beaujon AP-HP, Clichy ; (3) Pharmacie, Institut du Cancer Avignon Provence (ICAP), Avignon

## INTRODUCTION

La prise en charge et le suivi des patients sous thérapie orale anticancéreuse (TO) nécessitent une vigilance particulière pour prévenir et prendre en charge l'iatrogénie et les problèmes liés à la thérapeutique.

Les pharmaciens sont impliqués dans le suivi de ces patients lors des consultations tripartites de primo-prescription.

→ **Arrêté du 21/02/2023 : évolution des pratiques avec la mise en place du RAP dans les suites d'une activité de pharmacie clinique**



## OBJECTIF

Comparer l'organisation et le périmètre d'application des protocoles de RAP dédiés au suivi des patients d'oncologie sous TO au sein des premiers établissements (ES) ayant implémenté cette organisation.

## MÉTHODES

Identification des premiers ES ayant déployé le RAP

→ Constitution d'un groupe de travail avec ces pharmaciens + pharmaciens experts SFPO

 Analyse qualitative

- ✓ Patients concernés
- ✓ Organisation générale
- ✓ Détail des protocoles
- ✓ Atouts et limites

RÉSULTATS	CH Grasse	Hôpital Beaujon	ICAP
Date de mise en place	Octobre 2023	Avril 2024	Juin 2024
Expériences antérieures	Consultations tripartites TO depuis 2018	Consultations tripartites TO depuis 2021	Consultations tripartites TO depuis 2013
Type de coopération	RAP alinéa 1		
Modalités	RAP en ambulatoire après consultation pharmaceutique type PPP d'initiation	RAP en hospitalisation après bilan de médication	
File active prévue	60 patients par an	90 patients par an	30 patients par an
Organes	Sein, gynécologique, pulmonaire, digestif	Digestif	Oncologie solide
Types de renouvellements concernant la TO	Direct si renouvellement de la TO à l'identique (RATD) Concerté si adaptation de la TO (RATC)		
Liens avec les autres professionnels	Consultation avec IDEC, en alternance avec les oncologues		Lien avec oncologue référent et médecin d'hospitalisation
Autres prescriptions	TO, traitements de fond, biologie, imagerie		TO uniquement
Pharmaciens formés	1 pharmacien : DES, DU onco, 40h ETP	1 pharmacien : DES, DU onco, 40h ETP, 35h de formation	4 pharmaciens : DES, 1 an d'expérience ICAP, binômes
Formation requise			

## DISCUSSION / CONCLUSION

 Grande satisfaction des oncologues, des patients et des équipes soignantes

Renforcement des liens entre les acteurs, parcours patients fluidifiés



Charge de travail importante pour le pharmacien sans valorisation directe

Création d'un groupe national d'échange. Recommandations SFPO à venir



# Renouvellement et Adaptation des Prescriptions (RAP) par les pharmaciens : regard croisé des 3 premières "RAP en cours" en oncologie

RÉSULTATS	CH Grasse 	Hôpital Beaujon 	ICAP 
Date de mise en place	Octobre 2023	Avril 2024	Juin 2024
Expériences antérieures	Consultations tripartites TO depuis 2018	Consultations tripartites TO depuis 2021	Consultations tripartites TO depuis 2013
Type de coopération	RAP alinéa 1		
Modalités	<b>RAP en ambulatoire</b> après consultation pharmaceutique type PPP d'initiation		<b>RAP en hospitalisation</b> après bilan de médication
File active prévue	60 patients par an	90 patients par an	30 patients par an
Organes	Sein, gynécologique, pulmonaire, digestif	Digestif	Oncologie solide
Types de renouvellements concernant la TO	<b>Direct si renouvellement de la TO à l'identique (RATD)</b> <b>Concerté si adaptation de la TO (RATC)</b>		
Liens avec les autres professionnels	Consultation avec IDEC, en alternance avec les oncologues		Lien avec oncologue référent et médecin d'hospitalisation
Autres prescriptions	TO, traitements de fond, biologie, imagerie		TO uniquement
Pharmacien formés Formation requise	1 pharmacien : DES, DU onco, 40h ETP	1 pharmacien : DES, DU onco, 40h ETP, 35h de formation	4 pharmaciens : DES, 1 an d'expérience ICAP, binômes

Atouts et limites

**Renouvellement et adaptation des prescriptions par le pharmacien hospitalier : l'intérêt du pharmacien dans le suivi de la prise en charge des patients traités par chimiothérapies orales**

**Renewal and ~~adjustement~~ of prescriptions by hospital pharmacists: the role of the pharmacist in monitoring oral chemotherapy management**

Titre court : Prescription par le pharmacien clinicien en oncologie

Auteurs : Jérémy Clausse<sup>1</sup>, Dr Pierre-Yves Grosse<sup>1</sup>, Dr Adil Cherkaoui<sup>2</sup>, Dr Thomas

Kreitmann<sup>2</sup>, Dr Benjamin Bertrand<sup>1</sup>

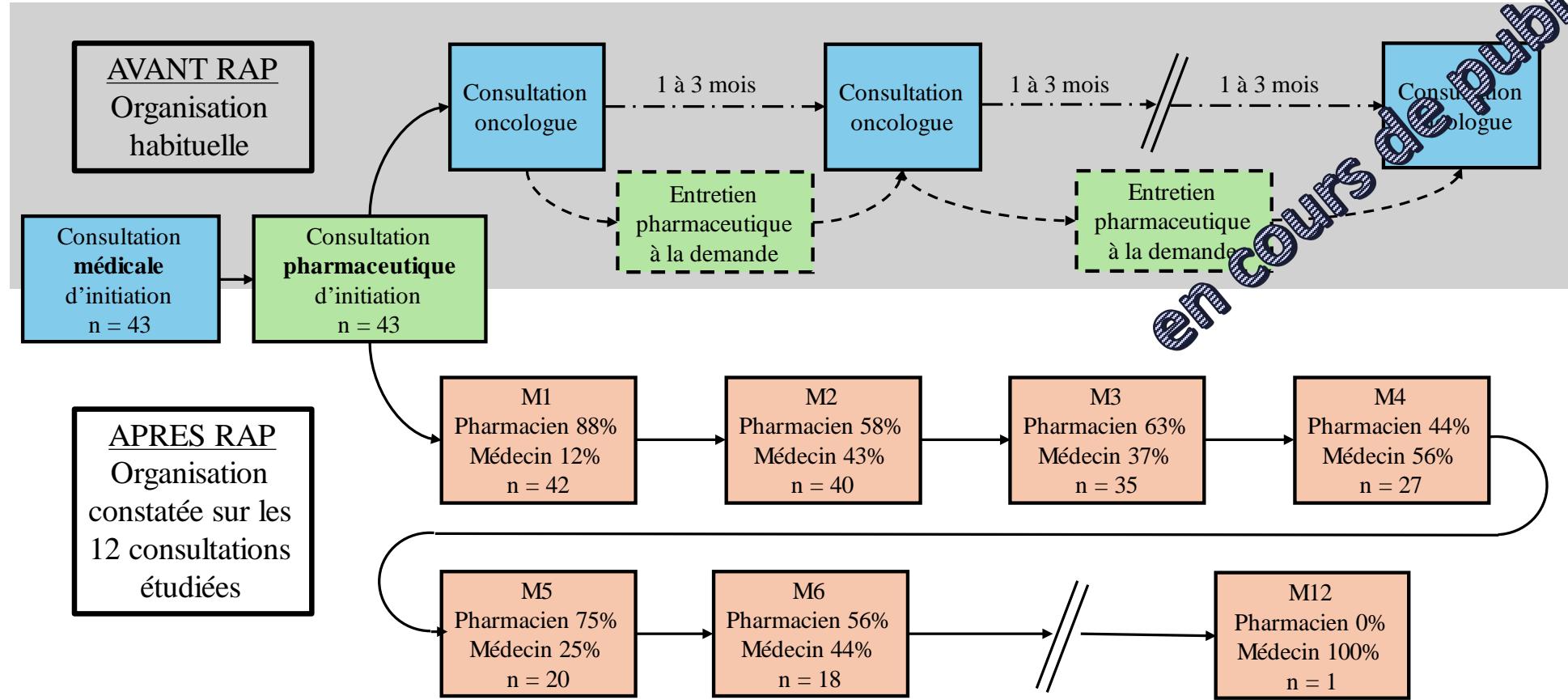
1 : Unité de Pharmacie Clinique, CH de Grasse, 06130 Grasse, France

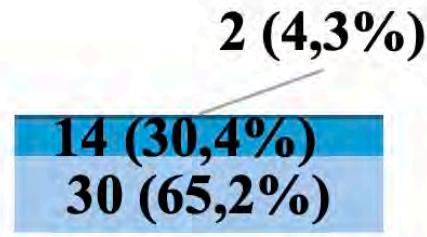
2 : Service d'Oncologie, CH de Grasse, 06130 Grasse, France



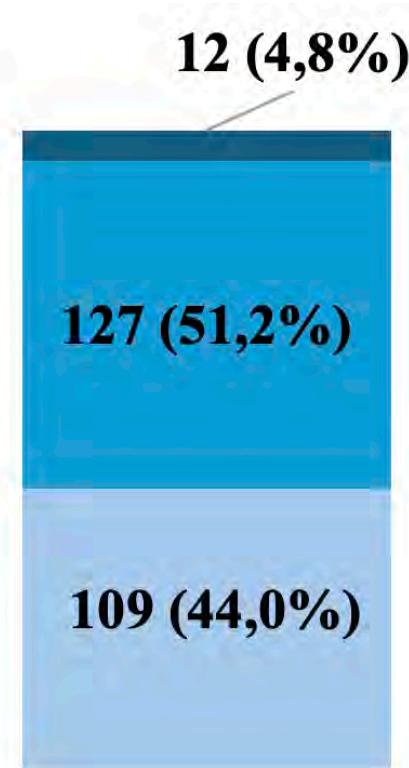
Manuscrit soumis  
Accepté pour relecture  
En cours de relecture







## Oncologue (n=46)



## Pharmacien (n=248)

en cours de publication

Year	Grade ≥ 3	Grade < 3	Grade Non Renseigné
2000	10	5	3
2001	12	6	4
2002	15	7	5
2003	18	8	6
2004	22	9	7
2005	25	10	8
2006	28	11	9
2007	32	12	10
2008	35	13	11
2009	38	14	12
2010	42	15	13



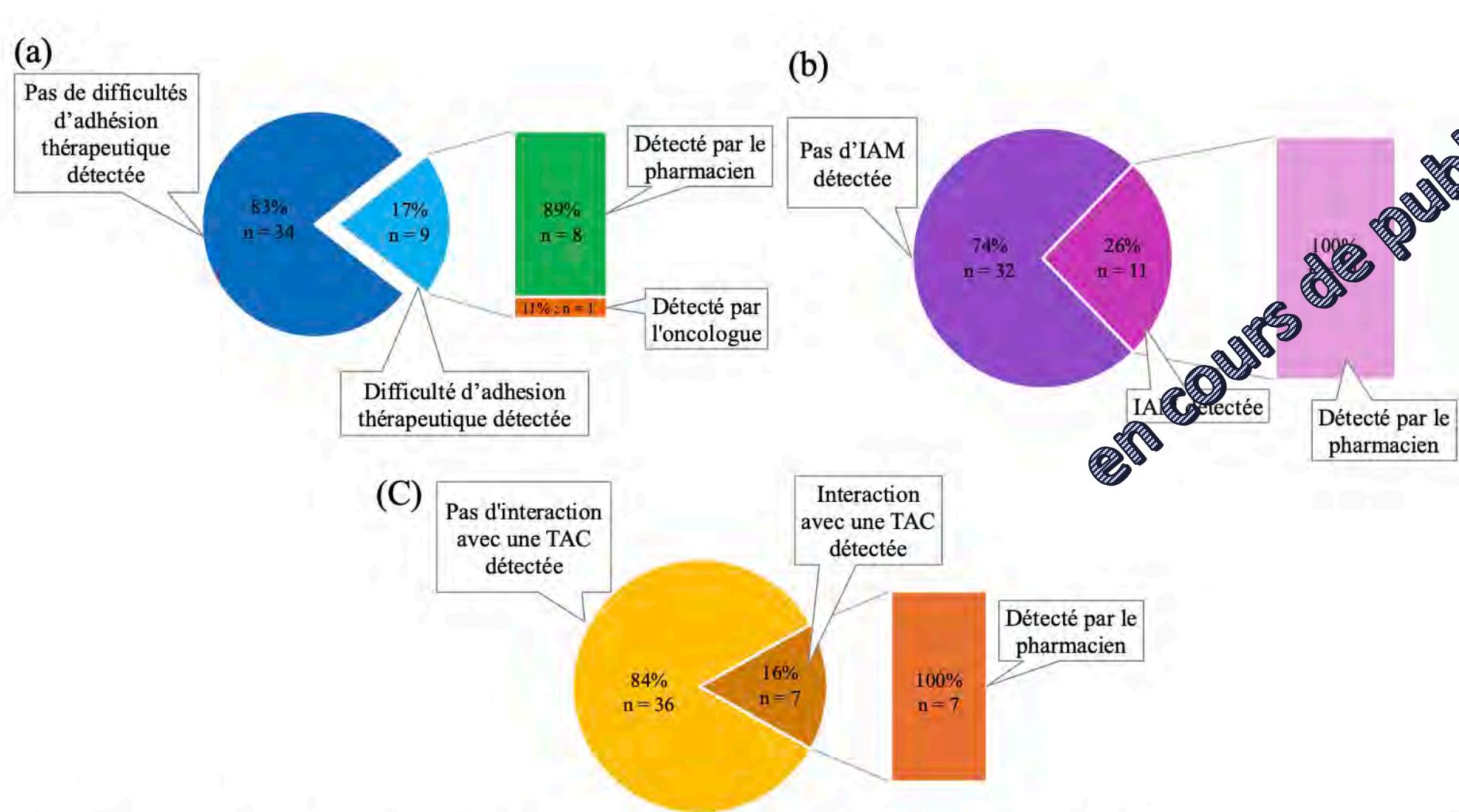


Figure 3 – Défauts d'adhésion thérapeutique renseignés (a), IAM renseignés (b) et interactions avec des TAC renseignés (c). IAM : interaction médicamenteuse ; TAC : thérapie alternative et complémentaire.

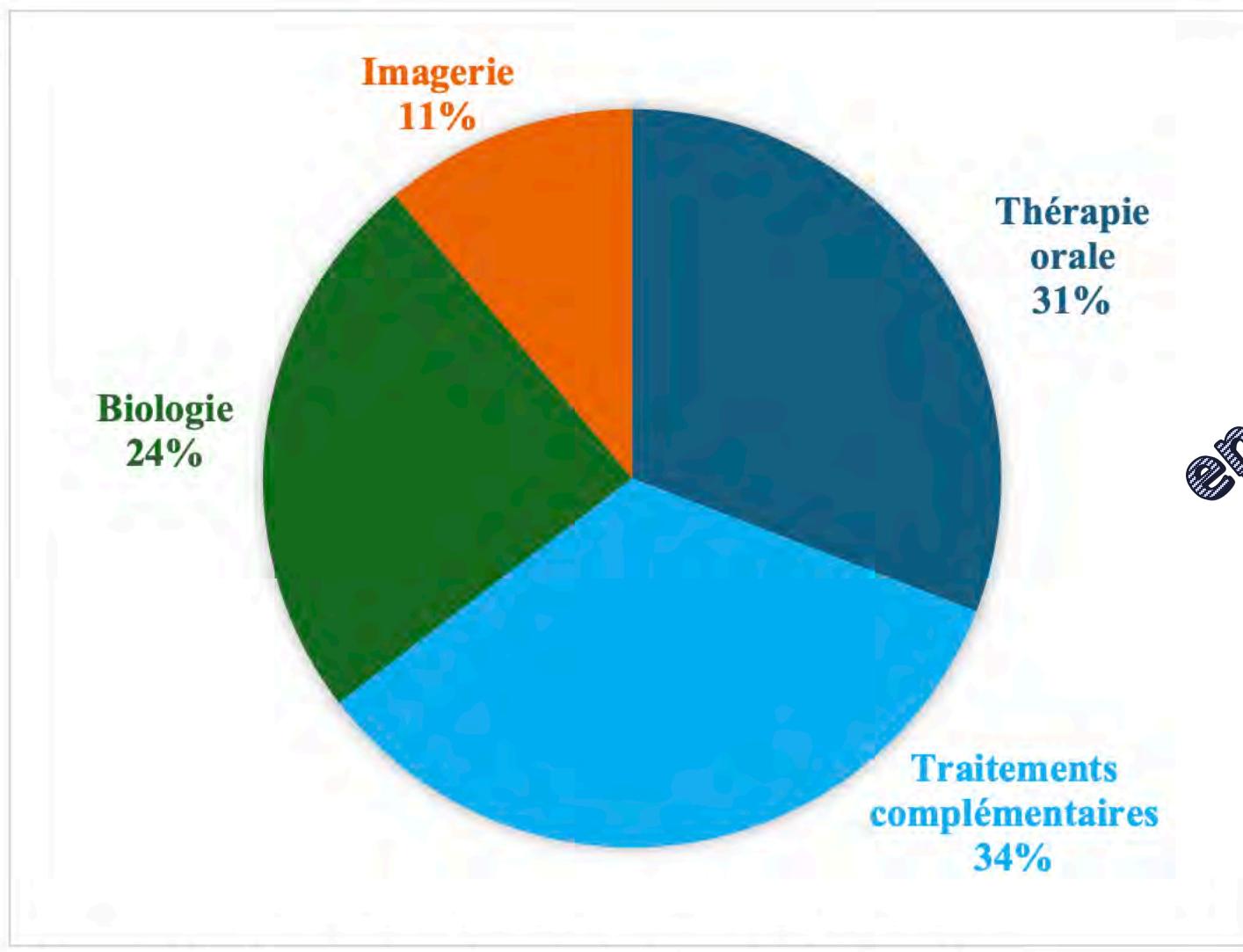


Figure 4 - Répartition des prescriptions du pharmacien

en cours de publication



RAP des TO :

- 41% RATC avec adaptation de dose
- 59% RATD avec poursuite TO à l'identique



# En conclusion

## Take-home message

- Elaboration et mise en place vigilante du PC avec RAP :
  - Assurer la qualité et sécurité PECM avec un protocole limité et précis,
  - Maîtriser la prise en charge globale des patients avec des compétences et une expérience suffisante,
  - Garantir un back-up médical en intégrant l'équipe médicale,
  - Veiller à soi
- Intérêt majeur pour les patients :
  - Intervention du pharmacien tout au long du parcours de soins,
  - Densification du suivi médical,
  - Meilleur détection des PLT :
    - Détection accrue des effets indésirables
    - Détection accrue des IAM
    - Détection accrue des interactions avec les TAC
    - Détection accrue des défauts d'adhésion thérapeutique

# Merci de votre attention !